

**CERCLE GÉNÉALOGIQUE  
ET HÉRALDIQUE  
DE L'Auvergne ET DU Velay**



# A moi Auvergne !

**Dans ce numéro :**

Compte-Rendu et Images  
du 40<sup>e</sup> Anniversaire du CGHAV

Des guerres : non seulement 14/18,  
mais aussi en Chine et en Egypte  
(*les hommes de Combrailles du 69<sup>e</sup> RI.*)

Aspects intéressants de vie locale

Des Auvergnats anciens et récents

***Vos questions et réponses***

*Livradois-Forez le 23 septembre*

*Sommaire en page 90*



Discours inaugural de notre 40<sup>e</sup> anniversaire  
Le Président Alain ROSSI entouré, sur sa droite, du Président  
de la F.F.G., Thierry CHESTIER et, sur sa gauche, de notre  
Président d'honneur et fondateur, Michel TEILLARD d'ÉVRY

PUBLICATION TRIMESTRIELLE – 41<sup>e</sup> ANNÉE – 2<sup>e</sup> TR. 2018

**N° 164**

mai 2018

10 € le numéro

## LES TEMPS FORTS DU 40<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU CGHAV

La salle des associations



L'affichage des « posters » et leur discussion



L'inauguration du 40<sup>e</sup> anniversaire

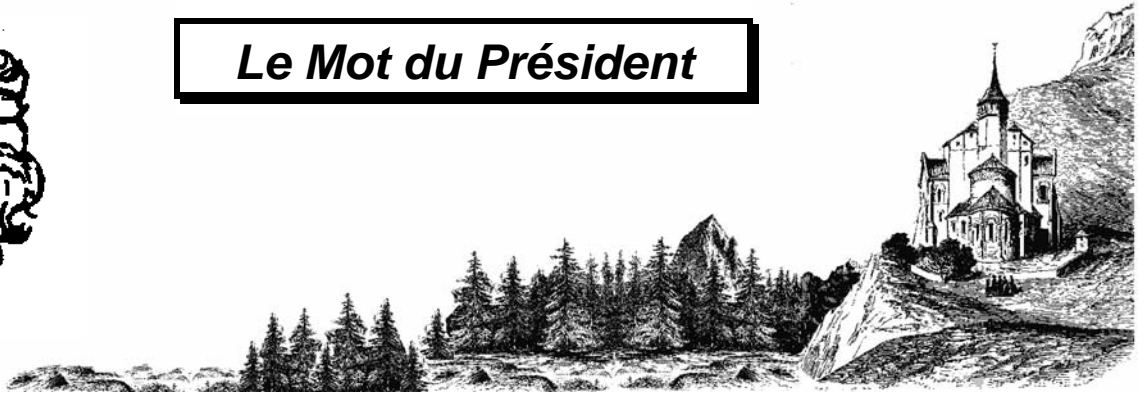


L'amphithéâtre des conférences pendant l'une d'elles





## Le Mot du Président



Chers Amis,

Nous venons de vivre une expérience très intense : la célébration, les 23 et 24 mars à Clermont-Ferrand, du 40<sup>e</sup> anniversaire de notre CGHAV, créé en avril 1978.

Nous avons mis « *les petits plats dans les grands* », en organisant ces deux jours de célébration, avec un double objectif :

- amener à nous de nouveaux amateurs de généalogie, d'où les aspects informatifs des posters et des conférences,
- mais aussi rendre hommage à nos adhérents anciens qui ont travaillé dans ce domaine, bien souvent pour un bénéfice partagé (grâce entre autres à l'affichage de leurs généalogies).

Les conférences ont eu un grand succès (mérité !), mais aussi les visites du Cimetière des Carmes et de notre voisin Michelin.

La fréquentation était au rendez-vous et c'est pour nous un grand motif de satisfaction au regard des efforts déployés. Je vous recommande les clichés pris au cours de ces deux jours et que vous trouverez sur les 2 couvertures intérieures de ce numéro.

La série des 30 « Posters » affichés à Clermont-Ferrand, présentant des généalogies simplifiées d' Auvergnats célèbres, des images de la vie d'autrefois et, aussi, des techniques à mettre en œuvre lors des premières recherches généalogiques (celles des grands-parents), est accessible sur notre site internet ([www.cghav.org](http://www.cghav.org)) sous l'onglet « Informations » et la page « 40<sup>e</sup> Anniversaire »

Le **RGDP** (*Règlement Général de protection des Données Personnelles*) agite fortement tout ce qui touche ou utilise Internet. Ce règlement d'origine européenne est entré en vigueur le 28 mai.

Il nous concerne puisque nous gérons le fichier des adhérents de notre cercle (fichier déclaré à la CNIL), mais les seules données contenues sont vos adresses, postales, mails et téléphoniques, dont nous avons besoin pour assurer les contacts entre nous. S'y ajoutent des mots de passe, mais ceux-ci ne concernent que l'accès à notre site internet et à GeneaBank.

Bien entendu, ce fichier n'est communiqué à personne d'autre que les membres du CA qui en ont besoin, et surtout pas à des organisations commerciales

Aux débuts de notre cercle, les adresses de nos membres étaient publiées dans *A moi Auvergne !* pour favoriser les contacts entre eux. Cette pratique a été supprimée il y a de très nombreuses années, puisque des outils comme notre forum Yahoo! ou les messages électroniques l'ont avantageusement remplacée.

Bien cordialement à tous

Alain ROSSI

**Le sommaire de ce numéro se trouve page suivante.**



## SOMMAIRE N° 164

<b>Le mot du Président</b>	.....A. ROSSI	page. 89
<b>Sommaire</b>	.....	page 90
<b>Actualités</b>	40 <sup>e</sup> anniversaire-Compte-rendu.....LA RÉDACTION	page 91
	Les instances du Cercle, CA et AG.....LA RÉDACTION	page 93
<b>Avis importants</b>	Permanences et Réunions – .....LA RÉDACTION	page 94
	Bibliographie :Cantal Patrimoine ; Georges CONCHON.....LA RÉDACTION	page 95
<b>Chroniques du Livradois-Forez,</b>	N° 85 : Réunion du groupe Livradois-Forez, 23 septembre ..J-N. MAYET	page 96
	Bordereau d'inscription à la réunion du 23 septembre.....	page 98
<b>Cantal</b>	Les 130 ans du Viaduc de Garabit, le 30 septembre.....	page 99
<b>L'Auvergne ... la guerre</b>	Un Cantalien dans le drame de Tamines (22.08.1914).....J.P. BATISSE	page 100
	François COHENDY d'Aydat, dans la guerre des Boxers....G. LE BLANCX	page 103
<b>Au fil des actes et des registres</b>	Une curieuse liste dans les registres de Marat.....H. PONCHON	page 104
	Vol dans l'église de Grandval (journal du curé).....A.ROSSI	page 106
<b>Vie et métiers d'autrefois</b>	Petite contribution à l'histoire de la coutellerie, l'Eustache .F. CHOSSON	page 107
	Les visites pastorales dans le diocèse de Clermont.....F. COUZON	page 109
	La Bâtardise.....J.P BARTHÉLEMY	page 111
	Un héritage de dettes, la succession de Benoit MAYET.....A. PACROS	page 115
<b>Un peu d'Histoire</b>	Les soldats du 69 <sup>e</sup> RI, originaires des Combrailles.....R. DUJON	page 117
	Ancien soldat du 69 <sup>e</sup> RI obligé de se marier comme Napoléon .R. DUJON	page 122
	Jean BERTRAND, sergent, membre de la Légion d'honneur...A. ROSSI	page 123
	L'acte de Coalition d'Auvergne (10.04.1791.....M. TEILLARD D'E.	page 124
<b>Personnages et familles</b>	Les BRINGIER de Louisiane, originaires d'Auvergne.....A. ROSSI	page 127
	Anna RODIER « Petites servantes du Cœur de Jésus ».....CL PERA	page 131
	Colin EUSTACHE d'Ambert.....M.D. ICOLE	page. 132
	Françoise HERITIER et Philippe L'HERITIER.....H. PONCHON	page 133
	Le destin de Pierre DUMAIS, dit « ROSSIGNOL ».....P. MAZUEL	page 138
	Rectificatif aux PELISSIER de MONTEREDON.....X. LOCHMANN	page 139
<b>Questions &amp; Réponses</b>	Questions du CGHAV.....LES ADHÉRENTS	page 140
	Réponses du CGHAV.....LES ADHÉRENTS	page 145
<b>Adresses du CGHAV</b>	.....	page 152
<b>Illustrations des Couvertures :</b>	1 <sup>ère</sup> = Inauguration du 40 <sup>e</sup> anniversaire	
	2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> = Photos souvenirs du 40 <sup>e</sup> anniversaire	4 <sup>ème</sup> = Combats du 69 <sup>e</sup> RI en Orient avec Bonaparte.

**Les auteurs sont seuls responsables des opinions émises par eux dans « A moi Auvergne ! ».**

### **COTISATIONS, ABONNEMENTS, ANCIENS NUMÉROS, RÉPERTOIRES, PUBLICATIONS**

Il est possible de s'abonner à la revue sans être membre du Cercle et, donc, sans bénéficier des avantages réservés aux adhérents.

**Cotisation/Abonnement 2018 à la revue** (4 numéros annuels) : **France & DomTom** : 33 Euros ; **Europe** : 36 Euros ; **Outre-mer** : 40 Euros.

**Abonnement seul à la revue, sans adhésion au CGHAV** : **France & DomTom** : 31 Euros ; **Europe** : 34 Euros ; **Outre-mer** : 38 Euros.

**Cotisation 2018 au CGHAV sans abonnement** (simple ou couple) = 25 Euros.

**Tous les règlements sont à effectuer par chèque à l'ordre du CGHAV**

**Pour toutes les commandes, s'adresser à :**

1/ En dehors des « **Publications du CGHAV** » ci-dessous, toutes les commandes de tables de dépouillements sur papier ou de numéros anciens sont à adresser au siège : **CGHAV, 55 rue de Châteaudun, 63000 Clermont-Ferrand**

**Numéros anciens disponibles** : par numéro port compris = **10 Euros** (la majorité est en ligne – format PDF – pour les adhérents)

2/ **Monsieur Henri PONCHON**, 5 rue des Fontenelles 92310 Sèvres : Collection « **Publications du CGHAV** »

- « Généalogie des familles BEAL... », 2<sup>ème</sup> Ed. par Pierre Lucien POUZET.....27 Euros
- « Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat Vertolaye », Tome I, II et III par P.L. POUZET.....29 Euros
- « Généalogie de quelques familles aux confins Auvergne-Limousin-Marche », par Joseph PRADEL.....27 Euros
- « Anciens noms et vocables des paroisses et communes du Puy de Dôme », par Jean Noël MAYET.....13 Euros
- « Anciens noms et vocables des paroisses et communes de la Haute-Loire », par Alain ROSSI.....13 Euros
- « Actes de tutelle et curatelle (Bailliages de Menat, Montaigut, Pionsat, St Gervais) », par Richard DUJON.....8 Euros
- « A travers les actes du bailliage de Pionsat (1727-1733) », par Richard DUJON.....8 Euros
- « Aix-la-Fayette, regard sur son passé », par Jean LASSAGNE.....27 Euros
- « Petit vocabulaire de termes généalogiques ou historiques en Auvergne » par Marie Claude CHASTEL.....13 Euros
- « Les procès criminels de l'Auvergne au 18<sup>e</sup> siècle, jugés à Paris » Tome I, 1700-1769 par J-P. BARTHÉLEMY.....29 Euros
- « Les procès criminels de l'Auvergne au 18<sup>e</sup> siècle, jugés à Paris » Tome II, 1770-1792 par J-P. BARTHÉLEMY.....29 Euros
- « Les Auvergnats de Paris sous la terreur » par Jean Pierre BARTHÉLEMY.....15 Euros
- « Généalogie des Familles CHAPPAT » Tome I par Marc CHAPPAT.....29 Euros
- « Les JALABERT de Grandval » Par François CHALAMAUD (21 pages).....11 Euros
- « Les DUBOURGNOUX d'Olliergues, St Gervais-s/s-Meymont et Courpière » par François CHALAMAUD (62 p.)..21 Euros
- « Généalogie des Familles CHAPPAT, originaires du Puy-de-Dôme » Tome 2 - Arlanc par Marc CHAPPAT (121 p.)...25 Euros



## La page du 40<sup>e</sup> anniversaire



### La célébration du 40<sup>e</sup> anniversaire du CGHAV Compte-rendu de la manifestation

(voir les images souvenirs sur les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> pages de couverture)

par la Rédaction

Comme dans toute manifestation attirant beaucoup de monde, il est toujours très difficile de faire une évaluation exacte du nombre de visiteurs, mais le Centre diocésain de Clermont-Ferrand, où nous fêtons cet anniversaire, a accueilli beaucoup de monde les vendredi 23 et samedi 24 mars derniers. Des membres du Cercle certes, mais aussi beaucoup de personnes averties par la presse et les affiches et qui étaient venus s'informer sur la généalogie.

Il est possible d'évaluer raisonnablement le nombre de visiteurs à environ 400. L'une des conférences a enregistré 103 assistants et toutes plus de 70.

*La Montagne*, *le Semeur*, *Radio Bleu Auvergne* ont assuré une information importante de notre manifestation. Des contacts préalables avaient eu lieu et des dossiers de presse leur avaient été remis. Trois longs articles dans *La Montagne*, un dans *le Semeur* (qui ne paraît que le jeudi), une longue interview des organisateurs et du public de la part de la Radio. Ce dispositif compléta utilement toutes les affiches et affichettes qu'avaient distribuées abondamment les adhérents de la région qui s'étaient portés volontaires pour le faire.

Le dessin, bien identifiable, en avait été conçu par Gérard ALZAY qu'il convient une nouvelle fois de remercier.

#### Les expositions

A l'entrée dans le Hall, la définition de la Généalogie donnée par le Professeur Jean DELAY dans ses 4 ouvrages « Avant Mémoire » (1979-1986) accueillait les visiteurs. Ne seriez-vous pas d'accord avec ce que cet éminent professeur de psychologie dit de la généalogie ?

Le grand couloir du rez-de-chaussée affichait les 30 posters réalisés par Henri PONCHON et Alain ROSSI, qui se divisaient en trois séries de 10 panneaux :

- Généalogies simplifiées de 10 personnalités auvergnates bien connues du grand public
- Techniques de recherches initiales, pour les débutants, expliquant comment retrouver grands-parents ou arrière-grands-parents du 19<sup>e</sup> et début du 20<sup>e</sup> siècle

- Un peu d'histoire avec la carte de l'Auvergne ancienne avec ses différentes divisions, et des reproductions de couvertures historiques de « *A moi Auvergne !* »
- Vie pratique d'autrefois avec la mise en valeur de cartes postales d'avant la guerre de 14-18 regroupées autour de thèmes particuliers et de titres « accrocheurs » :
  - « *La vache à tout faire* »
  - « *Du cheval au cheval vapeur* »
  - « *Avant la machine à laver* »
  - « *Les chariots et leurs essieux* »
  - « *Si Mme DUCOUDRAY n'avait pas existé ...* »

Ces panneaux ont suscité beaucoup d'intérêt et permettent d'attirer l'attention des médias et des publics débutants. Ils pourront être utilisés régulièrement dans les manifestations du CGHAV. Ils figurent aussi désormais sur le site du Cercle ([www.cghav.org](http://www.cghav.org)) sous l'onglet « Informations » et la page « 40<sup>e</sup> Anniversaire »

A l'étage, les couloirs étaient tapissés de généalogies exposées par des membres du Cercle, remarquables par leur taille ou leur originalité. D'autres membres y présentaient les ouvrages qu'ils ont consacrés à leur famille, à leur village ou à l'Auvergne.

Ce fut notamment le cas de Marcel COSTES, Jean Luc CROIZIER, Roland METTON, Louis PASSELAIGUE, Henri PONCHON, Roland PONT, Jean Marc THOMAS.

Sachez que seul l'écrit permet de pérenniser nos recherches sur le long terme, car la durée de vie des données sur Internet est limitée pour de multiples raisons et n'assure pas à nos descendants de retrouver notre travail dans quelques dizaines d'années.

***Ecrivez, publiez ! Nous vous aiderons si nécessaire.***

Nous eûmes également le plaisir d'accueillir le vendredi Eric TIXIER dont les nombreux ouvrages sont si utiles aux généalogistes auvergnats.

Sans oublier Jean Yves RONCIN, qui a réalisé aussi un énorme travail de dépouillement sur des actes de notaires de

la Loire, cantons de Roanne et de St-Jean-Soleymieux (à qui se sont souvent adressés nos ancêtres de l'est du Livradois).

Deux salles, une grande et une petite, permettaient au CGHAV, aux associations amies, ainsi qu'aux Archives départementales du Puy-de-Dôme et du Cantal, de retrouver les visiteurs, de discuter avec eux et de leurs présenter leurs activités.

Le CGHAV accueillait les membres du Cercle et les visiteurs extérieurs qui pouvaient ainsi découvrir l'ensemble de ses ressources matérielles (tables de mariage, publications exceptionnelles...) ou Internet (site du CGHAV, GénéaBank, Forum, Blog).

Par ailleurs, un échantillonnage d'ouvrages présents à la bibliothèque de la rue de Châteaudun était exposé afin d'inciter le public à y venir.

De nombreuses études de nos adhérents sont en effet uniquement consultables dans cette bibliothèque et ce serait dommage de s'en priver.

Aux côtés du CGHAV se tenaient des associations généalogiques amies telles que Allier-Généalogie, le Cercle de la Marche et du Limousin, l'Association Généalogique de la Loire, Aprogemere et le GERGH de Saint-Flour, mais aussi des associations patrimoniales Sparsae (Aigueperse), Cantal-Patrimoine, Puy-Confit (confiseurs de Clermont-Fd), Initiative et Idées. (Limagne-Nord), Passé antérieur du canton de Sauxillanges

### L'inauguration

Le vendredi matin à 11h30, le président Alain ROSSI, en présence du président de la Fédération Française de Généalogie, Thierry CHESTIER, du président fondateur du CGHAV, Michel TEILLARD d'EYRY, des responsables des associations participantes, de l'ensemble des membres du CGHAV participant à l'organisation, et de nombreux visiteurs, inaugura officiellement la manifestation (*voir cliché en 1<sup>ère</sup> couverture*).

Nous avons eu l'occasion au cours des mois précédents d'acquérir (sur internet) le **livre terrier de Lymons** (63), probablement assemblé en 1593. Cette inauguration fut pour nous une parfaite occasion de le remettre au nouveau directeur des Archives départementales, M. Pierre-Frédéric BRAU, car les Archives sont là pour accueillir ce type de document et en permettre l'accès à tous. Ces documents n'ont aucune raison de demeurer en des mains privées



A cette occasion aussi, la médaille de la Fédération Française de Généalogie fut remise à nos trois amis, Marie-Françoise BRUNEL, Jean-Pierre BARTHÉLEMY et Henri PONCHON, pour les services importants qu'ils ont rendus à la Généalogie au sein du CGHAV.

### Les conférences

Quatre conférenciers aux profils différents avaient été retenus. Mais la salle de conférence était très grande. Ne risquions-nous pas d'avoir un public clairsemé ?

Il n'en fut rien : 105 personnes à la première conférence, environ 70 à chacune des trois autres. Elles étaient réparties sur les deux après-midi ; une heure et demie ne fut pas de trop pour chaque exposé et les réponses aux questions posées aux conférenciers.

#### *Comment réaliser l'histoire de votre maison*

Patricia LEBÈGUE, généalogiste professionnelle rencontrée à Paris (Mairie du XV<sup>e</sup>) et au congrès du Havre, expliqua avec beaucoup de détails comment reconstituer l'histoire de sa maison à partir de tous les éléments disponibles dans les archives. Elle insista tout particulièrement sur le cadastre napoléonien, les matrices des propriétés foncières et des propriétés bâties, même si le cheminement entre les différents registres n'est pas toujours aisé.

#### *Les Bateliers de Brassac ou Connaissez-vous les « Couillons Rouges » ?*

Simone PERRON nous parla de ces « Compagnons de rivière », itinérants ou sédentaires au gré des saisons, capables d'exploits, d'excentricités et du plus grand sérieux. Ces bateliers de l'Allier formaient une communauté à part avec son sens de la vie, de l'espace et du temps, ses fêtes, son vocabulaire ... « *Hommes si importants jadis, pratiquement oubliés aujourd'hui* ».

#### *Entre Réforme et Contre Réforme : destins huguenots en Auvergne,*

Thierry REMUZON, un de nos tous premiers adhérents chez qui fut organisé la première réunion Livradois Forez en 1983, expliqua la vie de la communauté protestante de Job, ses difficultés, le choix qui fut la sienne entre conversion et exil.

Rappelons son ouvrage : « *Les Protestants du Livradois du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècles* » par M. BOY et Th. REMUZON, éd. du GRAHLF, HS 39, 2003

*Il travaille actuellement sur la généalogie des familles protestantes de Job qu'il devrait publier dans les années à venir.*

#### *Croyances, légendes et traditions populaires dans le Cantal,*

Pierre MOULIER clôtura le cycle en parlant du cadre de vie des Cantaliens d'autrefois, des « rites de passage » liés aux étapes de la vie, des fêtes cycliques attachées aux saisons, de la vie religieuse et des croyances populaires, de la médecine magico-religieuse des temps sans médicament, de toutes les croyances qui structuraient la vie et la pensée des habitants du Cantal dans les siècles qui nous ont précédé.

*(Pierre MOULIER a publié en 2015, sous le même titre, un gros ouvrage de 320 pages, abondamment illustré)*

### Les visites

Deux visites pour les adhérents, prises en charge par le CGHAV, avaient été programmées le samedi matin pour ne pas se percuter avec les conférences : « L'Aventure Michelin » et le « Cimetière des Carmes » Les visites se

déroulèrent à guichet fermé et furent unanimement appréciées.

Aux Carmes, le conférencier, Daniel LAMOTTE, entraîna les visiteurs parmi les tombes des familles clermontoises en apportant de multiples précisions, si bien que la durée dépassa très largement l'horaire prévu.

Rappelons son ouvrage, *Le cimetière des Carmes*, qu'il a écrit avec Pascal PIÉRA.

**Le Président et le Conseil d'Administration tiennent à adresser un très grand merci à tous ceux qui ont participé, d'une façon ou d'une autre, à la réussite de cette manifestation.**

## Les instances du Cercle

### Un Conseil d'administration

Il s'est tenu à l'issue de la première journée, le vendredi à 17h30.

A son ordre du jour figuraient les rapports moral et financier devant être présentés le lendemain à l'Assemblée Générale.

Le rapport moral est évidemment centré sur la préparation du 40<sup>e</sup> anniversaire qui a été la préoccupation essentielle du bureau au cours des derniers mois.

Par ailleurs, afin d'améliorer le service rendu aux adhérents, le Président fait part de son intention :

- d'améliorer le fonctionnement du site internet Cercle et de sa gestion, une proposition ayant été demandé à un professionnel à cet effet
- de faciliter l'inscription sur le forum et de publier pour cela une page d'information dans un prochain *A Moi Auvergne !*

Il est aussi convenu de modifier le « *timing* » la distribution des points GeneaBank en début d'année et de la faire en 2 temps afin de ne pas faire attendre les membres à jour de leur cotisation dès le début de l'année (*on notera que le temps nécessaire à une allocation de points est le même que l'on fasse cette allocation à une personne ou à 500 ou plus*).

Après la présentation du rapport financier par Christiane BELLIER, le Président évoque les renouvellements des accords passés avec GeneaNet et Filae. Un accord est passé avec GeneaNet qui prévoit une augmentation de la redevance au prorata des nouveaux actes fournis. En revanche, Filae semble n'avoir qu'un objectif, réduire la redevance et imposer des conditions non acceptables. Le Conseil demande au Président de ne pas accepter les conditions léonines actuellement proposées, quitte à rompre les liens avec Filae.

### Reconduction du Bureau

Après l'élection des administrateurs renouvelables,, le Bureau a été reconduit sans modification (voir composition du CA en page 154 de ce numéro)

---

### L'Assemblée Générale

Elle s'est tenue le samedi à 18 heures, après la clôture de la manifestation. Elle réunissait 65 personnes représentant 153 membres, compte-tenu des pouvoirs qui leur ont été adressés ou remis.

Dans son rapport moral, le Président se félicite du déroulement du 40<sup>e</sup> anniversaire qui vient de s'achever à la satisfaction générale, semble-t-il, et dont la préparation a constitué l'essentiel de l'activité des membres du bureau depuis plusieurs mois : recherche de locaux adaptés, contacts avec les autorités publiques (mairie, archives départementales ...) et avec les media, invitations des personnalités et des associations voisines et amies, élaboration des panneaux d'exposition (sur des célébrités auvergnates, sur les anciens modes de vies, sur les instruments de recherche), programme des conférences et contacts avec les intervenants, organisation de visites, édition d'un numéro spécial de *A Moi Auvergne !* etc.

Dans son rapport financier, Christiane BELLIER commente les chiffres du compte d'exploitation et du bilan publiés dans le dernier numéro de la revue. Il en résulte pour l'exercice 2017 un solde positif de l'ordre de 6.550 €. Les dépenses engagées pour le 40<sup>e</sup> anniversaire n'apparaîtront que sur l'exercice 2018. Elles ne devraient pas excéder le montant de 10.000 € voté par l'Assemblée générale l'an passé.

Au sujet des rapports avec les sociétés qui distribuent les relevés des associations généalogiques, des participants ayant exercé des responsabilités dans d'autres cercles confirment les avis émis par le Conseil au sujet de Filae.

Les mandats d'administrateur venant à expiration sont au nombre de 4. L'un d'eux était tenu par Robert LÉOTOING qui nous a quitté il y a une quinzaine de jours et auquel il est rendu hommage pour le travail accompli au cours de nombreuses années en tant que trésorier. Les 3 autres administrateurs qui ont accepté le renouvellement de leur mandat – Jean-Pierre BARTHÉLEMY, Jean-Noël MAYET et Jaques PAGEIX – sont réélus à l'unanimité des 153 personnes présentes ou représentées.

L'Assemblée fut suivie d'un dîner à l'hôtel Le République, qui réunit une soixantaine de personnes dans une « *atmosphère* » (*comme dirait notre compatriote ARLETY, ancien membre du CGHAV*), très amicale.

---



## Avis Importants



### CLERMONT-FERRAND

#### Permanences de la Bibliothèque

Adresse : 55, rue de Châteaudun,  
63000 Clermont-Ferrand (en face de la Gare)

Jours et horaire des réunions pour l'année 2016 :  
les 1<sup>er</sup> lundi, 2<sup>e</sup> mercredi et 3<sup>e</sup> vendredi à la bibliothèque du  
55 rue de Châteaudun à Clermont-Fd, de 14h30 à 17h30.

<b>Juin</b>	Lundi 4 Mercredi 13 Vendredi 22	<b>Juillet</b>	Lundi 2
-------------	---------------------------------------	----------------	---------

#### A noter :

Les permanences sont toujours interrompues pendant la période estivale et les jours fériés. Mais si vous avez des interrogations et si vous avez accès à Internet, vous avez toujours la possibilité de poser des questions sur le Forum.

L'adresse électronique de la Bibliothèque est :

[cghav@orange.fr](mailto:cghav@orange.fr)

ou Mme M-F. BRUNEL : [cghav63@orange.fr](mailto:cghav63@orange.fr)

### LYON

#### Permanences à la Bibliothèque

Adresse : 39 bis rue de Marseille, 69007 Lyon  
(tramway T1, station Rue de l'Université)

Les réunions ont lieu de 14 à 17 heures le 3<sup>e</sup> mardi du mois et un samedi par trimestre, de 9h30 à 12 heures. Ces réunions ont pour objet d'échanger entre nous, de consulter nos relevés, les anciens numéros de la revue et les ouvrages présents dans notre bibliothèque.

#### Prochaines réunions

#### A partir du mois de septembre

Contacts : Jean-Marc FAYOLLE : Tél. : 04 2602 5657  
[jean-marc.fayolle@dbmail.com](mailto:jean-marc.fayolle@dbmail.com)

Brigitte LACROIX : [celacgen@yahoo.fr](mailto:celacgen@yahoo.fr)

### PARIS - RÉGION PARISIENNE

#### Réunions mensuelles

A la demande de nos adhérents qui sont susceptibles d'être chargés de leurs petits enfants le mercredi après-midi, les réunions auront désormais lieu le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois, d'octobre à juin, mais se tiendront toujours à la

**Maison des Associations du 2<sup>e</sup> arrondissement,**  
23 rue Greneta, Paris 2<sup>e</sup>

où la réunion se tient de **14h15 à 18h45**.

De **14h15 à 17 heures**, temps de discussions informelles sur les problèmes rencontrés dans ses recherches avec les responsables du Cercle et les autres membres du groupe.

Il est possible d'y consulter divers outils de recherche (par ex. REMACLE, TIXIER, BOUILLET, DERIBIER ou d'autres) mais il est nécessaire de s'assurer de leur disponibilité quelques jours avant la réunion auprès de :

- soit Jean-Pierre BARTHÉLEMY : Tél. : 01 4336 2005  
[barthelemyjpmc@wanadoo.fr](mailto:barthelemyjpmc@wanadoo.fr)

- soit Alain ROSSI : Tél. : 01 4637 3315 ou 06 8070 1538  
[rossi.cghav@orange.fr](mailto:rossi.cghav@orange.fr)

De **17 heures à 18h45**, la réunion proprement dite se tient, en général, autour d'un thème développé par un animateur, intérieur ou extérieur au groupe, qui fait ENSUITE l'objet d'un débat.

#### Prochaine réunion le mardi 2 octobre 2018

(la maison des associations du 2<sup>ème</sup> arrondissement se trouve au carrefour des rues Greneta et Saint-Denis ; (Métro : Etienne-Marcel, Réaumur-Sébastopol ou Arts-et-Métiers)

### AURILLAC

#### Archives départementales du Cantal

#### Nouveaux horaires d'accès à la salle de lecture

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018, les AD du Cantal seront ouvertes du **lundi au jeudi, de 8h30 à 17h**.

Le vendredi les AD seront seulement joignables au téléphone de 8h30 à 12h et de 14h à 16h



## BIBLIOGRAPHIE

*Il est important de rappeler ici les œuvres de participants à notre 40<sup>e</sup> anniversaire*

### Pascale (PaM) et Pierre (PiM) MOULIER

(Association *Cantal-Patrimoine*)

PiM : *Eglises romanes de Haute-Auvergne*, 3 vol. Ed Créer  
1-Mauriacois ; 2- Rég Aurillac ; 3- Rég St-Flour

PiM : *Croix de Haute Auvergne*, Ed Créer 2003

PiM : *La basilique Notre Dame des Miracles de Mauriac*,  
Ed Créer 2006

PaM : *La peinture religieuse en Haute-Auvergne XVII<sup>e</sup>-  
XX<sup>e</sup> siècles* ; Ed Créer 2007

PiM : *Frédéric de Marguerie, un évêque archéologue dans  
le Cantal (1837-1852)*, Ed. CP, 2008

PaM : *Jean-Louis Charbonnel (1848-1885), un artiste  
cantalien à Paris*, Ed. CP, 2008.

PiM : *Jean Ribes, un sculpteur « roman » dans le Cantal  
en 1900*, Ed CP, 2009.

(sous Dir PiM) *Sur les pas de Géraud d'Aurillac en  
France et en Espagne*, Ed. CP, 2010.

PiM : *L'église romane de Brageac (Cantal)* Ed. CP 2012.

PiM : *Saignes, son église romane, sa chapelle castrale*,  
Ed. CP, 2014.

PaM, *Peintres en Haute-Auvergne aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup>  
siècles*, Ed. CP, 2016.

PiM & PaM : *Le Cantal insolite*, Ed la Flandonnaire , 2012  
Rééd 2017. 28 €

PiM : *Comprendre le patrimoine rural du Cantal* Ed de  
la Flandonnaire, 2013. 28 €

PaM : *Chapelles rurales du Cantal*, Ed la Flandonnaire,  
2014. 28 €

PiM : *Croyances, légendes et traditions populaires dans le  
Cantal, essai d'ethnographie*. Préf. Alain CORBIN. Ed la  
Flandonnaire, 2015. 49 €

PaM & PiM : *Trésors des églises du Cantal, Comprendre le  
patrimoine mobilier de nos églises*. Ed de la Flandonnaire,  
2016. 28 €

PiM : *Croix de Haute-Auvergne* (Nouvelle édition) Ed de  
la Flandonnaire, 2017. 32 €

PaM & PiM : *Portraits de Cantaliens, oubliés ou méconnus*.  
Ed la Flandonnaire, 2017. 28 €

#### Auteurs :

PaM = Pascale MOULIER

PiM = Pierre MOULIER

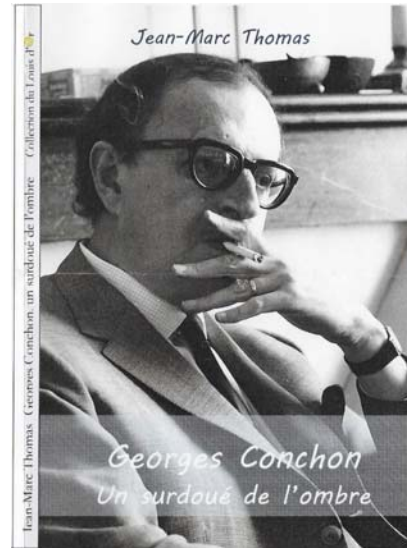
#### Editeurs

Cantal Patrimoine : 58 rue de Belloy, 15100 Saint-Flour  
<http://cantalpatrimoine.free.fr>

Editions de La Flandonnaire : 15590 Lascelles

### Jean Marc THOMAS

« *Georges CONCHON, un surdoué de l'ombre* »



Romancier aux nombreux prix, dont le Goncourt, scénariste des plus grands films français, Georges CONCHON fut un surdoué et connu les plus grands noms que la littérature et le cinéma purent compter

Georges CONCHON est né à Saint-Avit (63) le 9 mai 1925, dans une famille d'instituteurs. Après une licence de philosophie, il passe le concours de la fonction parlementaire et officie à l'Assemblée de l'Union Française de 1952 à 1958. Il se met à écrire et à voyager, notamment en Afrique. En 1960, il devient secrétaire des débats au Sénat et le restera jusqu'à sa retraite en 1980.

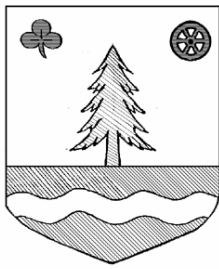
Son premier roman, *Les Grandes Lessives*, est publié en 1953. Embauché par Pierre LAZAREFF à France-Soir, son expérience de journaliste se retrouve dans *L'Etat sauvage* qui lui vaut le prix Goncourt en 1964.

Auteur d'une douzaine de romans, il s'illustre aussi au cinéma comme scénariste, travaillant avec Jacques ROUFFIO, Jean-Jacques ANNAUD, Patrice CHERREAU. Son dernier scénario est consacré à l'histoire de LACENAIRE, célèbre assassin du XIX<sup>e</sup>, réalisé par Francis GIROD en 1990. Il conçut aussi des téléfilms et mit en chantier, pour la télévision, le feuilleton *Chateaufallon*.

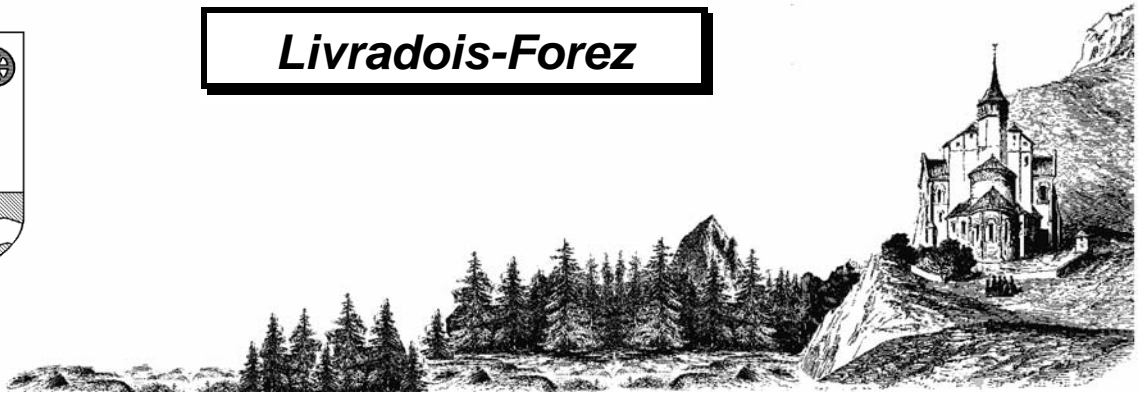
Il meurt le 29 juillet 1990. Ses cendres reposent au columbarium du Père-Lachaise.

Jean Marc THOMAS, son filleul, livre un portrait plus personnel qui montre un surdoué étrangement contemporain en dépit des années écoulées.

**Livre disponible** auprès APPI, c/o Mairie de Langogne, 63380-Langogne ; 12€+ 3,20€port = 15,20 €(ordre APPI)



## Livradois-Forez



### CHRONIQUES DU LIVRADOIS-FOREZ - N° 85

par Jean-Noël MAYET (cghav-657)

#### Une histoire qui continue

Il y a presque 34 ans, j'étais un (jeune) généalogiste, qui assistait impressionné pour la première fois à une réunion généalogique : c'était à Ambert le 30.09.1984 et elle était déjà animée par Henri PONCHON.

À l'époque, nous tenions autour d'une petite table de restaurant. Henri par la suite a fait grandir ces réunions, jusqu'à atteindre 60 à 80 participants selon les années, en associant aux « simples » (mais si fructueux !) échanges entre participants visites, conférences et expositions... sans compter l'animation proprement dite du groupe Livradois-Forez, qui a fait de celui-ci le pionnier en Auvergne des dépouillements systématiques.

En 2018, Henri, qui a piloté de main de maître les activités généalogiques du Livradois-Forez pendant 35 ans, a souhaité transmettre les clés pour ce qui concerne l'animation du groupe.

Un peu intimidé, je prends les dites clés avec respect pour tout ce superbe travail, et avec amitié. Les fondations sont solides et l'édifice beau !

#### 35 réunions annuelles ...

Avec à la fois de la nostalgie (35 ans déjà...) et beaucoup d'admiration pour tout le travail accompli par Henri, je voudrais rappeler la liste de ces rendez-vous annuels :

- 01.10.1983 à Job,
- 30.09.1984 à Ambert,
- 13.10.1985 à Augerolles,
- 28.09.1986 à Augerolles,
- 20.09.1987 à Vodable-Ville,
- 18.09.1988 à Cunlhat,
- 17.09.1989 à Courpière,
- 23.09.1990 à Sauxillanges,
- 06.10.1991 à Ambert,
- 27.09.1992 à Marat,
- 26.09.1993 à Cunlhat,
- 25.09.1994 à Vertolaye,
- 24.09.1995 à Saint-Dier,
- 29.09.1996 à Arlanc,
- 21.09.1997 à Domaize,

- 13.09.1998 à Fournols,
- 26.09.1999 à Saint-Germain l'Herm,
- 24.09.2000 au Brugeron,
- 23.09.2001 à Chambon-sur-Dolore,
- 29.09.2002 à Vodable-Montagne,
- 28.09.2003 à Saint-Anthème,
- 26.09.2003 à Thiers,
- 25.09.2005 à Cunlhat,
- 24.09.2006 à Ambert,
- 23.09.2007 à Puy-Guillaume,
- 28.09.2008 à Marat,
- 27.09.2009 à Chambon-sur-Dolore,
- 26.09.2010 à Augerolles,
- 25.09.2011 à Châteldon,
- 23.09.2012 à Job,
- 06.10.2013 à Olliergues,
- 05.10.2014 à Courpière,
- 27.09.2015 à Vertolaye,
- 16.10.2016 à Sauxillanges,
- 08.10.2017 à Saint-Gervais-sous-Meymont.

#### ... et la 36<sup>e</sup> réunion du Livradois-Forez !

Avec Marie-Dominique ICOLE, nous vous proposons comme lieu et date le dimanche 23.09.2018 à Valcivières.

Vous trouverez toutes informations sur le *bordereau inclus dans ce numéro*. La montagne reste belle en septembre : inscrivez donc déjà cette date sur votre agenda et n'hésitez pas à me contacter.

#### Valcivières

L'orthographe est assez récente, **Valcivières**, c'est en fait **Vassivières**, et Michel BOY rappelle à propos que l'étymologie renvoie au « *Pays des vassives* », c'est-à-dire des jeunes vaches n'ayant jamais vêlé (donc vaches « *vides* », « *vaciva* » en latin).

C'est dire l'importance de l'élevage dans cette ancienne paroisse de montagne (860 m. à l'église, 1366 m. au col des Supeyres), qui a été amputée en 1874 d'une partie de son territoire au profit de la nouvelle commune de la Forie.

Ironie de l'histoire, avec à peu près 200 habitants, contre

environ 1700 au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, la commune s'est bien « vidée » aujourd'hui...

Sous l'Ancien Régime, la richesse de la paroisse, ce sont donc ces pâturages de montagne, mais aussi ses hommes et ses femmes.

Car sans grands fiefs, sans monuments, sans faits historiques notables, la paroisse qui a partagé l'histoire de la seigneurie d'Ambert dont elle relevait, a une très belle collection de registres depuis le tout début du XVII<sup>e</sup> siècle, la série des mariages commence en 1604, et est continue depuis 1623. Le CGHAV les relevé depuis 1604 (plus un acte isolé de 1598) jusqu'à 1812.

Certes, en étudiant la moyenne glissante sur 10 ans, on constate très nettement la crise démographique de la fin du règne de Louis XIV (et la crise politique de la période révolutionnaire)... Mais on constate tout autant une dynamique, qui va s'accélérer tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, jusqu'à la rupture démographique de la Belle Époque... et de la Grande Guerre...

### Des lieux et des hommes

Quelques dix patronymes, se taillent la part du lion, en représentant 52% des conjoints : les ARTAUD (5%), les BERNARD (5%), les BONNETON (4%), les CHEVALEYRE (8%), les EPISSE (2%), les FAURE (3%), les FAYE (3%), les GOURBEYRE (12% !), les MATHEVON (5%), les VOLDOIRE (4%).

Sept de ces super-patronymes sont d'ailleurs aussi des toponymes (L'Artaudie, la Bernardie, la Chevaleyre, l'Épisse, la Faye et les Fayes, Gourbeyre, Voldoire) : ces familles ont bien entendu migré un peu partout au fil des générations.

On pourra citer par exemple les lointains ancêtres de l'amiral Augustin GOURBEYRE (1786-1845) – le seul amiral auvergnat ! – qui, après Valcivières s'étaient installés à Ambert, puis dans les Combrailles au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle et enfin à Riom. Nous renvoyons à sa biographie due à la plume de Mme Marguerite HYPPOLITE (cghav-2) présentée dans le numéro 86 de

« A moi Auvergne ! » en 1998. L'amiral GOURBEYRE a ainsi laissé son nom à une importante commune de la Guadeloupe dont il fut gouverneur de 1841 à 1845, en hommage à son action dans la colonie d'alors. Et ainsi outre-mer, est rappelé un modeste village de la commune de Valcivières...

De l'une des familles ARTAUD, est issue celle des fameux éditeurs ARTHAUD et de la navigatrice Florence : son ancêtre Guillaume ARTAUD, maître papetier né en 1658, descendait lui-même d'une vieille lignée de Valcivières que l'on peut suivre depuis le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Guillaume ARTAUD et ses descendants migrèrent à Job puis en Haute-Loire puis en Ardèche, avant de s'installer à Grenoble : de là en ligne directe l'éditeur Benjamin ARTHAUD (1896-1983), le grand-père de Florence (1957-2015).

### Le numéro 85 des Chroniques Historiques du Livradois-Forez

Le GRAHLF vient de publier l'édition 2018 de son bulletin annuel.

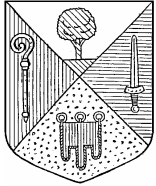
Celui-ci est essentiellement consacré à la monumentale étude par Pierre MARCHAND du cahier manuscrits de 180 textes écrits (et illustrés !) pendant la Grande Guerre par Jules WLUGGENS (+1951), un authentique ch'ti, mélomane et dessinateur à heures perdues, mais installé par mariage (avec une ARTAUD d'ailleurs !) à Job.

Je voudrais surtout signaler un autre texte, qui ne laissera pas les généalogistes indifférents : Henri PONCHON y retrace la vraie enfance et adolescence de Coco CHANEL, fort différente de celle réécrite et fantasmée par ses biographes officiels ! Y retrouvent une place jusqu'ici totalement oubliée par ceux-ci, Thiers et la famille CLOUVEL...

Michel BOY a quant à lui évoqué une période beaucoup plus ancienne, celle de la romanisation du Livradois entre les I<sup>er</sup> et III<sup>e</sup> siècles : période ancienne, mais qui a façonné linguistiquement la région.



Le bourg de Valcivières (carte postale, ca 1910))



# Cercle Généalogique et Héraldique de l'Auvergne et du Velay

## Groupe LIVRADOIS-FOREZ

**CGHAV**

### Réunion du dimanche 23 septembre 2018 à Valcivières (63)

Comme indiqué dans les pages précédentes, notre réunion annuelle du Livradois-Forez, la 36<sup>e</sup>, est fixée au **dimanche 23 septembre 2018 à Valcivières**. Elle se tiendra à partir de 9 h 30 dans la **salle municipale** du bourg.

Marie-Dominique ICOLE, Henri PONCHON et moi-même vous accueillerons pour une journée studieuse et amicale :

- à partir de **9 h 30**, réunion d'information sur nos activités et échanges avec les participants sur des questions générales ou particulières, en présence de plusieurs des animateurs ou des membres du Conseil d'administration du CGHAV
- à **12 h 30**, repas dans la salle de réunion servi par un traiteur (**30 euros, règlement sur place**)
- à **14 h 30**, reprise de la réunion pour la poursuite des échanges entre participants
- traditionnelle exposition généalogique et historique de familles et personnalités de Valcivières et du Livradois

Nous vous rappelons que le Groupe Livradois-Forez concerne les cantons de : Ambert, Arlanc, Billom, Châteldon, Courpière, Cunhat, Jumeaux, Lezoux, Olliergues, St-Amant-Roche-Savine, St-Anthème, St-Dier-d'Auvergne, St-Germain-l'Herm, St-Rémy-sur-Durolle, Sauxillanges, Thiers, Viverols.

Nous ferons parvenir cet été aux participants le traditionnel questionnaire afin qu'ils précisent leurs centres d'intérêts : familles étudiées, communes concernées, questions particulières, etc.

En cas de désistement de dernière minute, merci de me prévenir dès que possible (cf. coordonnées ci-dessous).

Il est rappelé qu'il n'est pas nécessaire d'être membre du CGHAV pour participer.

Réponse à me retourner impérativement **avant le 8 septembre 2018** pour l'organisation de l'intendance :

**Jean Noël MAYET**, 33, rue Cartault, 92800 Puteaux – mail : jean-noel.mayet@orange.fr – tél. 06 30 03 51 17

Madame, Monsieur : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Facebook, Messenger, LinkedIn, ou autre : .....

#### participera :

- à la **réunion du dimanche 23 septembre 2018**

.....Nombre de personnes présentes :

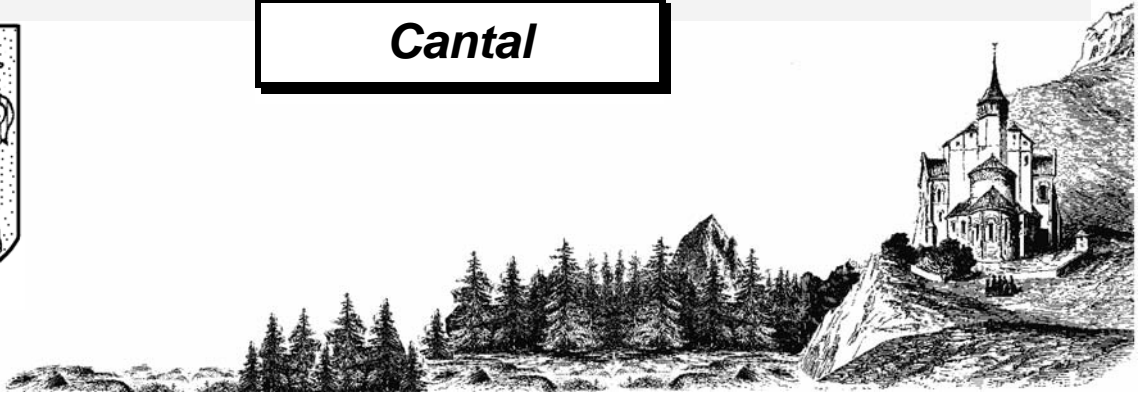
- au **repas**,

.....Nombre de convives :





# Cantal



## Anniversaire des 130 ans de l'ouverture du viaduc de Garabit


Il ne s'agit pas de généalogie, mais peut-être avez-vous un ancêtre proche qui aurait participé à sa construction !

**HALTE DE GARABIT**  
*Cantal – Région Auvergne-Rhône-Alpes*

**30 SEPTEMBRE 2018**


**Anniversaire des 130 ans  
d'ouverture de la ligne de l'Aubrac  
à la circulation des trains**

**Célébration du classement  
Monument Historique  
du viaduc en septembre 2017**



**Revivez la mise en service du viaduc en 1888  
en présence des descendants  
de Léon Boyer et de Gustave Eiffel**

**Journée champêtre en costumes d'époque**  
**Déjeuner 1900 orchestré par les Toques d'Auvergne**  
*Illustration de l'événement par des artistes-peintres*  
*Exposition rétro - Fanfare et spectacle folklorique*  
*Marché de pays et repas champêtre*  
*Concours de costumes et de photographies amateurs*  
*Animations diverses – Lots à gagner*



Les Amis du viaduc de Garabit (AMIGA)  
Courriel : amisgarabit@gmail.com

**Programme de la journée**

9H00 Ouverture de la journée avec aubade  
10H20 Spectacle de l'inauguration  
11H20 Vin d'honneur  
11H45 Déjeuner  
13H45 Passage du 1er train  
14H00 Spectacle folklorique  
15H15 Arrivée du 2<sup>e</sup> train et dévoilement de la plaque MH  
16H30 Réception des peintres et de leurs réalisations  
17H30 Aubade finale et fin de la journée

**Participation costumée**

Vivez pleinement l'ambiance de cette journée en vous costumant et prenez part au concours qui déterminera par un vote internet les plus belles réalisations individuelles !

Pour se costumer, trois possibilités :

- costume personnel (fin XIXe siècle ou auvergnat)
- week-end de prêt de costumes les 22 et 23 septembre salle polyvalente d'Anglards-de-St-Flour – Horaires : 9h-17h
- ambiance Monet/Renoir : jupe longue (ou 3/4), corsage et cheveux relevés pour les dames, pantalon clair et haut blanc pour les messieurs. Canotiers pour compléter les tenues en vente sur place au prix de 5 €

**Tirage au sort**

Pour participer, répondez à la question suivante et déposez ce flyer dans l'urne à disposition au stand d'accueil

Question : *Où est né Léon Boyer, concepteur du viaduc de Garabit ?*  
Réponse : .....

Nom ..... Téléphone .....

Adresse mail .....

Un tirage au sort déterminera le gagnant de xxxxxxxxxxxxxxxx

Pour venir : autoroute A75 – sortie 30 (Ruynes) ou 31 (Loubresse)

Renseignements/inscriptions (peintres) : Les Amis du viaduc de Garabit  
Tel : 06 77 04 73 41 / Mail : amisgarabit@gmail.com

**Déjeuner 1900 : sur réservation**



**Les Amis du viaduc de Garabit (AMIGA)**  
Patricia ROCHES / Hélène BONABAL  
Co-présidentes  
Lieu-dit Moncet - 15100 COREN-LES-EAUX  
Tel : 06 37 21 54 35 / 06 77 04 73 41  
Courriel : amisgarabit@gmail.com

La célébration du 30 septembre 2018 concerne non seulement le passage du 1<sup>er</sup> train de la ligne Paris-Béziers (ligne « de l'Aubrac »), le 14 mai 1888, mais aussi, son inscription, le 15 septembre 2017, comme « Monument Historique ».

## L'Auvergne ... la guerre



### Un cantalien dans le drame de Tamines (Belgique)

par Jean-Pierre BATISSE (cghav-3221)

Lors d'une étude sur les soldats auvergnats Morts pour la France durant la première guerre mondiale, j'ai découvert une fiche sur le site Mémoire des Hommes qui a retenu mon attention. Cette fiche concerne Martin DELPEUCH.

Le 4 août 1914, l'armée allemande envahit la Belgique et fonce sur Liège qui tombe le 8. La 1<sup>ère</sup> armée se dirige alors sur Bruxelles et la 2<sup>e</sup> armée, sous la direction du Général von Bülow, prend la direction de Namur. Après avoir fusillé 200 civils à Andenne, elle arrive, le 20, en face de Tamines, ville de 5.800 âmes située sur la Sambre à mi-chemin entre Namur et Charleroi.

Le 21 août vers six heures du matin une patrouille de cavaliers allemands entre dans la cité et se dirige vers l'Hôtel de Ville. Elle est prise à partie à coup de fusil par des soldats français (*détachement de la 7<sup>ème</sup> compagnie du 70<sup>ème</sup> régiment d'infanterie* [1]) et des artilleurs de la Garde Civique de Charleroi ; un cavalier allemand (*uh* Lors d'une étude sur les soldats auvergnats Morts pour la France durant la première guerre mondiale, j'ai découvert une fiche sur le site Mémoire des Hommes qui a retenu mon attention. Cette fiche concerne Martin DELPEUCH.

Le 4 août 1914, l'armée allemande envahit la Belgique et fonce sur Liège qui tombe le 8. La 1<sup>e</sup> armée se dirige alors sur Bruxelles et la 2<sup>e</sup> armée, sous la direction du Général von Bülow, prend la direction de Namur. Après avoir fusillé 200 civils à Andenne, elle arrive, le 20, en face de Tamines, ville de 5.800 âmes située sur la Sambre à mi-chemin entre Namur et Charleroi.

Le 21 août vers six heures du matin une patrouille de cavaliers allemands entre dans la cité et se dirige vers l'Hôtel de Ville. Elle est prise à partie à coup de fusil par des soldats français (*détachement de la 7<sup>ème</sup> compagnie du 70<sup>ème</sup> régiment d'infanterie* [1]) et des artilleurs de la Garde Civique de Charleroi ; un cavalier allemand (*ulhan de la garde* [1]) est blessé et fait prisonnier. "

Le 22 août, les Allemands investissent la place. Les soldats de l'escouade du caporal Pierre LEFEUVRE (tireur d'élite), chargés de surveiller l'un des ponts de Tamines, au Tienne d'Hamion, tuent 53 Allemands, dont neuf officiers

de la Garde, avant de voir leur caporal mourir et d'être eux-mêmes mis hors de combat [2].

Les soldats allemands continuent d'arrêter des civils. Un premier groupe, d'environ trois cents âmes, se voit contraint de se coucher dans un champ, à proximité des canons allemands. Il semble que le but était bel et bien de faire taire l'artillerie française en usant de ces personnes comme boucliers humains. En fin d'après-midi, ils sont emmenés à l'église Notre-Dame des Alloux. Pendant les combats du matin, une bonne centaine de villageois se sont réfugiés à l'école des frères. Ce groupe ne cessera de gonfler pendant la journée. Vers seize heures, les soldats investissent le bâtiment et séparent les hommes des femmes et des enfants. Vers dix-neuf heures, un officier vient à l'église s'entretenir avec l'abbé Hottlet, second prêtre de la paroisse des Alloux. Très peu de temps après, l'ordre est donné à 450 hommes de sortir. Ils sont poussés dehors par les Allemands. Une fois rassemblé, le cortège est escorté vers la place St Martin presque entièrement couverte de soldats. Les hommes sont aussitôt conduits au fond, le long de la Sambre. Devant eux, un imposant peloton d'exécution se tient prêt. Soudain, un officier allemand s'avance et accuse les civils d'avoir tiré sur des soldats, ce pour quoi ils seront fusillés. Vers vingt heures, un coup de sifflet retentit. Le peloton décoche une première salve vers la masse compacte. Beaucoup sont encore indemnes. On oblige dès lors les survivants à se relever. Retentit ensuite une décharge de mitrailleuse. Les moins touchés se jettent dans la Sambre, évitant ainsi les coups de baïonnette et la sanguinaire épreuve de l'achèvement des victimes. Le 23 août, le groupe cloîtré à l'école des frères est, à son tour, conduit sur la place Saint-Martin. Ces hommes, femmes et enfants vont demeurer là plusieurs heures, face aux amas de cadavres [3].

#### Bilan du massacre :

La liste qui suit a été dressée par les soins de Monsieur l'abbé Paul GILON, vicaire de Saint-Martin à Tamines :

Tués dans la fusillade ou achevés sur place : 315 dont Martin DELPEUCH.

[1] JMO 70° RI sur Mémoire des hommes

[2] MémorialGenWeb.

[3] Synthèse d'articles



Noyés dans la Sambre lors de la fusillade : 40.

Tués hors fusillade : 31

Carbonisés : 13

Décédés par suite des événements : 24

Blessés de la fusillade survivants : 83

Blessés hors de la fusillade survivants : 14

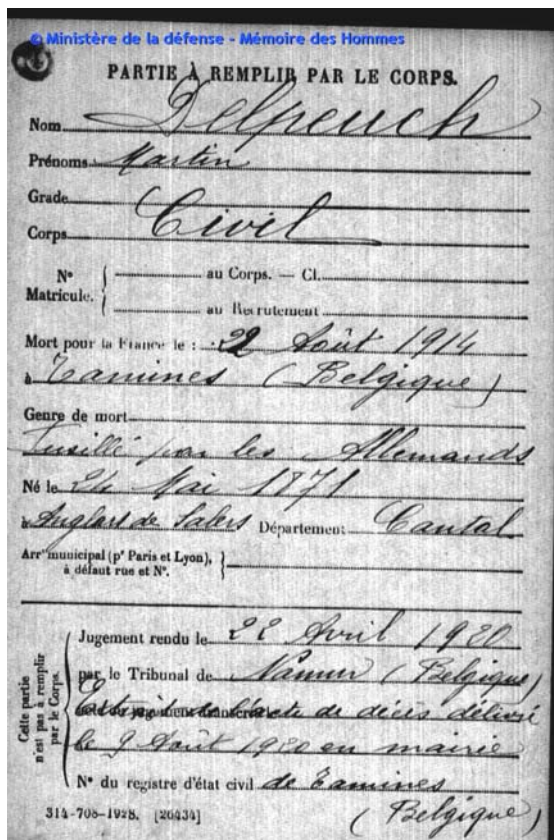
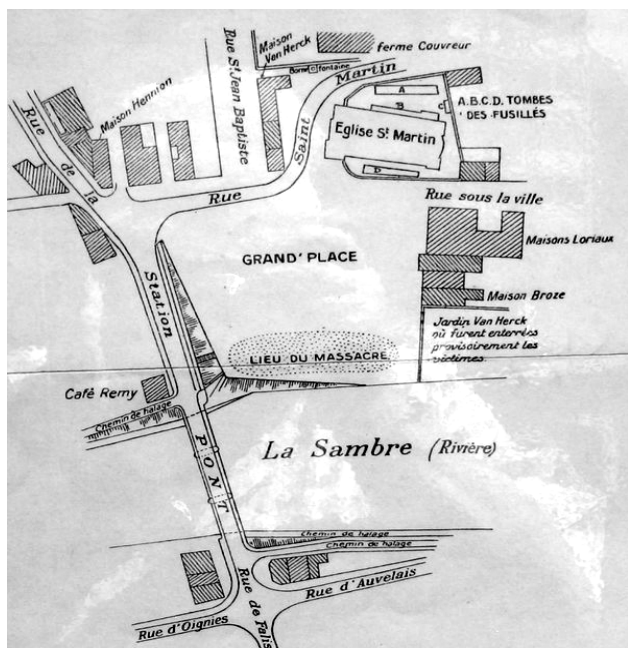
### Les accusés :

Personnes accusées par la Belgique d'avoir commis des actes contraires aux lois et coutumes de la guerre pour les atrocités de Tamines, à livrer par l'Allemagne en exécution du Traité de Versailles et du protocole du 22 juin 1919 :  
KERGER (VON) Capitaine du Régiment N° 77 de Hanovre.  
ROQUES (VON) Colonel Commandant du Régiment N° 77 de Hanovre

**Pour approfondir**, vous avez accès à deux documents en PDF à partir de l'adresse suivante :  
<http://www.bibliotheca-andana.be/>

- *Le martyre de Tamines* et *La tragédie de Tamines*  
Vous avez vu du côté français un article du Monde illustré en date du 25 mars 1916 (page 184) sur Gallica.

### Localisation du lieu du drame



Fiche de Martin DELPEUCH sur le site Mémoire des Hommes

### La vie de Martin

Martin se marie le 07 février 1900 à Méallet.  
Son épouse Anne-Pétronille DAUZET est née dans cette commune le 10.01.1877, fille de Louis et Gabrielle CHAULET.  
Elle décède à Tamines le 04.01.1964.  
Ils auront au moins trois enfants :  
- Fernand Antoine ° 13.10.1901 à Méallet  
- André ° 1903 Paris (?) pas trouvé l'acte.  
- Louis ° 25.01.1905 à Tamines, Martin est chaudronnier [4]

### Les recensements [5] :

Celui de 1901 indique que Martin habite à Méallet au village de Claveyres chez ces beaux-parents.  
Celui de 1906 donne une situation inchangée : Martin est marchand de tôle ; il semblerait que toute la famille a été recensée, sœurs et frère de Anne avec conjoints et enfants.

En 1911, Martin est plombier, mais ses enfants ne sont pas cités.

Au premier recensement d'après-guerre, en 1921, Anne est recensée avec Fernand et Louis ; pas d'information sur André (°1903) ; son père doit être décédé.

En 1926 pas d'indication concernant Anne et ses enfants, sa mère demeure toujours à Méallet.

[4] Registre de Tamines sur FamilySearch  
[5] AD Cantal

## Généalogie de Martin DELPEUCH

### 1<sup>ère</sup> génération :

1- Martin DELPEUCH, ° 24.05.1871 *Cayre* (Anglards-de-Salers), + 22.08.1914 Tamines.

### 2<sup>e</sup> génération :

2- Antoine DELPEU(CH)X, ° 07.01.1834 *La Chase St-Chamant*, x 11.02.1858 Anglards

3- Jeanne FAUCHER, °21.06.1836 *Voleyrac* Anglards

### 3<sup>e</sup> génération :

4- Louis DELPEUX, °14 pluviôse an VII (04.02.1804), *La chase*, St-Chamant, bouvier

5- Elisabeth BAC, ° 1806

6- Guillaume FAUCHER, ca° 1799, + 25.06.1876 Anglards, x 22.08.1822 Méallet

7- Toinette MAURY, ° 10 pluviôse an IX (30.01.1801) Anglards, y + 09.05.1880

### 4<sup>e</sup> génération :

8- Antoine DELPEUCH, bouvier

9- Toinette BAPTISTAL

12-François FAUCHER, + 23.03.1816

13-Françoise VEYSSIERE, ° ca 1773, + 03.05.1844 Anglards

14-François MAURY, ° 07.08.1759 Anglards, x 04 pluviôse an II (23.01.1794) Méallet

15-Marguerite ROBERT, ° 13.05.1763 *Roueyres* Méallet, + 10.05.1824 Anglards

### 5<sup>o</sup> génération :

28- Jean MAURY, x 01.03.1740 Anglards, + av. 1794

29- Marie LEYMONIES, ° 1720

30- Jacques ROBERT, + av. 1794

31- Catherine BARTHELEMY

### 6<sup>e</sup> génération :

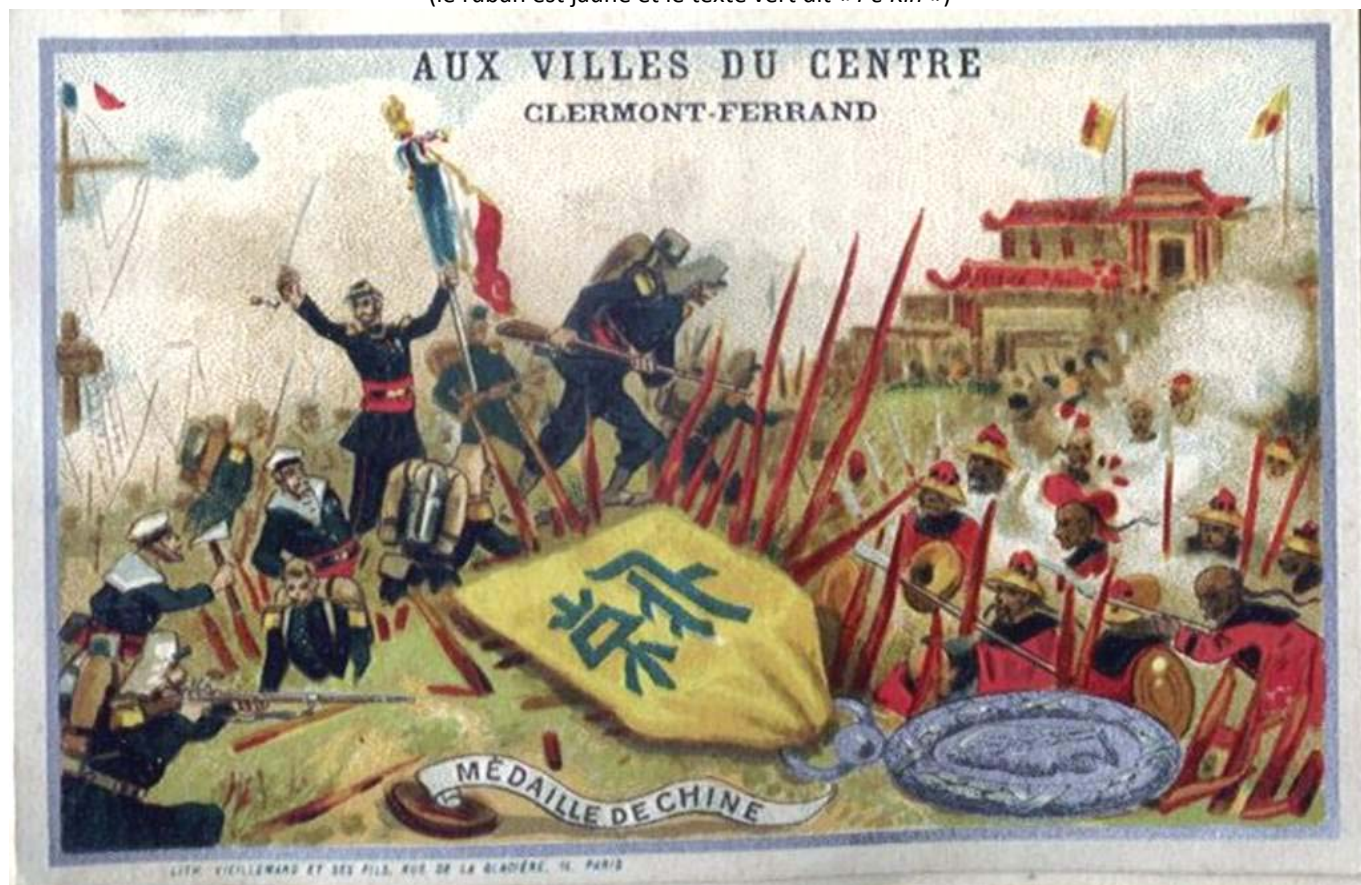
56- Guillaume MAURY

57- Catherine LAPEYRE, + av. 1740

58- Michel LEYMONIES

59- Marie RONG

Publicité pour la « Médaille de Chine »..... mais celle-ci est de 1860 (*la médaille porte le profil de Napoléon III*).  
(le ruban est jaune et le texte vert dit « Pé Kin »)





## François COHENDY victime de la guerre des Boxers (Chine – 1900) natif d'Aydat et enterré à Hiroshima

(par la Rédaction à partir d'un article d'Ouest-France signalé par Geneviève LE BLANC, cghav-1311)

En mai 1900, les huit États détenteurs de concessions à Pékin décident de former une armée internationale, placée sous les ordres d'un feld-maréchal allemand, pour secourir les légations assiégées et mater la révolte menée par une société secrète, nationaliste et xénophobe, appelée « *Le poing de la concorde et de la justice* », d'où le nom de **Boxers** donné à ses membres.

La France y participe en mobilisant 400 marins de l'escadre présente en Chine et en envoyant 2.500 militaires de l'infanterie et de l'artillerie de marine, basés au Tonkin et en Cochinchine.

Vingt-deux Français sont tués dans des combats devant la ville de Tientsin. Une centaine de blessés sont évacués vers le Japon (qui fait partie de la coalition) à bord du navire-hôpital *Halmaï-Maru*. Sept n'ont pas survécu à leurs blessures et ont été enterrés sur place, au cimetière du parc d'Hipiyama à *Hiroshima*.

Les 7 tombes sont alignées sur deux rangs autour d'un obélisque portant une plaque de marbre sur laquelle on peut lire « *A la mémoire des soldats et marins français du corps expéditionnaire de Chine décédés à Hiroshima en 1900 et en reconnaissance du dévouement avec lequel les Japonais...* »

Les japonais ont toujours entretenu le carré français « *même lors de la seconde guerre mondiale quand nos pays étaient ennemis* » précise le professeur de français de l'Université d'Hiroshima qui s'est passionné pour cette histoire et est venu en France à la recherche des familles des victimes. En mars 2017, une délégation du Souvenir français a fleuri ces 7 tombes.

**François COHENDY**, fs de Jean (° ca 1820, + av 1890) et Elisabeth BRUN (° ca 1836), né à Aydat le 02.02.1870, fait son service en 1894 et se rengage pour 2 ans le 20.01.1899 dans l'infanterie de marine. Décédé à Hiroshima le 08.09.1900

Les tombes du parc Hipiyama à Hiroshima



Le Monument du Souvenir Français à Hiroshima



La véritable médaille commémorative de l'expédition de Chine en 1900-1901, sur un ruban jaune et vert.



## Au fil des actes et des recherches



### Une curieuse liste dans le registre de BMS de Job en 1614

par Henri PONCHON (cghav-62)

Anne Marie THEALLIER avait demandé de l'aide sur le forum : « *Je ne comprends pas l'acte concernant Heleyne DANDRAUD épouse de Claude CHABRIER, sur le registre de Job, 1612/1617, vue 8, page de droite, je pensais que c'était son décès.... Elle a des enfants en 1616, 1618 et 1625 ????. Et page 7.... est-ce bien le décès de Marie Constant, épouse de Vital DANDRAUD ?* »

Effectivement, bien qu'insérés dans un registre de BMS entre un décès du 20 janvier 1614 (Anthoinette VERNET) et un autre décès du 10 avril 1614 (Marthe BEGOUNIN), il ne s'agit pas d'actes de décès mais d'une série de noms dont il est difficile de comprendre l'objet précis.

Nous en avons discuté lors de la réunion du groupe parisien le mercredi 6 janvier. Compte tenu de certaines formulations, il pourrait s'agir de demandes de messes pour les vivants et pour les morts de certaines familles, par exemple « *Clauda THARIT tant pour elle que pour ses père et mère vivants et trépassés* »

Il s'agit majoritairement de femmes, mariées ou veuves, appartenant aux familles les plus notables de Job et principalement du bourg.

J'ai également recueilli l'avis de Thierry REMUZON, né à Job, le meilleur connaisseur de cette paroisse ainsi que des phénomènes de protestantisme du lieu.

Bref, ne peut-il pas s'agir, finalement, d'une confrérie dévote dont les membres entendent agir tant pour le salut des vivants que celui de leurs morts ou de messes demandés au curé pour elles-mêmes ou le repos de leurs défunts ? Iraient dans ce sens les nombreuses mentions « tant pour elle que ... ». Voyez, par exemple, celle <sup>[1]</sup> de « *honnestes femes Izabel Vymal et Anna Jobert et feu sire Benoid Chabrier feu mari a lad Izabel que pour sire louys Chabrier mari a lad anna que pour leur feus peres et meres et autres vivans et trespases* ».

Je suis bien sûr preneur de toute autre explication.

Alain ROSSI pense qu'il s'agit d'une liste d'« intentions de messes », commandées par « ces dames » pour la semaine sainte de 1614 (cette année là, Pâques tombait le 2

[1] Cette mention est apparemment rayée car elle figurait déjà au début de la liste comme celle de Marie CONSTANT

avril, juste avant l'acte de décès du 6 avril, qui suit immédiatement la liste.

Voici donc la liste telle qu'elle apparaît sur ledit registre que je vous invite à consulter. Nous avons amplifié les abréviations et mis les noms propres en majuscules. Les noms douteux ou non lus sont soulignés.

(vue 8 dte)\*

Noble Marie CONSTANT femme à noble Vital DANDRAUD <sup>[2]</sup>

Noble Françoise CONSTANT<sup>[3]</sup> vefve de Claude CHAPTARD  
Anna DUPIC vefve d' Anthoine BEAL

Gilberte COLLANGE femme à Claude CHANTEMERLE  
Anna DURANTHON vefve a Me Barthelemi PIRICHON  
et de messire Claude DURANTHON décédé

Anthonia PRADAL femme à Jehan MARREL

Jehanna VIMAL vefve d' Anthoine PEIHON

Noble Dauphine de BORNE <sup>[4]</sup> femme à Anthoine CHASLET

Jehanne BERNARD femme à Anthoine COERCHON

Honeste femme Isabel VIMAL

Anna JOBERT femme à Lois CHABRIER

Marguerite CRUTIOLZ femme à Damien BROSSE

Marguerite FAIET vefve de Benoid DOS MOLINS

Guabrielle DOS MOLINS femme à Guilhiauume BEAL

Marie ROLHION vefve de Benoid VIMAL et Antoine ROLHION et Anna THERIA<sup>u</sup> deffuntz

(vue 9 gche)\*

Marthe VIMAL femme à Benoid JOBERT

Jehana DAVAL et Anthoine DAVAL

Marguerite PEBRIER ses père et mère

Jehan MONET et Jehana CHABENSE mariés et Armandt

MONET et Marguerite CHANTEMERLE deffuntz

Damiane TARIC et Anthoine TARIC et Benoid CHESLE

Damiane BEGOND et Jaques RICHARD

[2] Noble sire Vital DANDRAUD, sieur de Rochelis, est inhumé à Job, à l'âge de 60 ans, le 30 novembre 1620. Son fils, Jacques DANDRAUD, le nouveau sieur de Rochelis, ne lui survit que quelques jours (il est inhumé à Job, à l'âge de 35 ans, le 17 décembre 1620).

[3] Une demoiselle Françoise CONSTANT est inhumée à Job le 15 février 1620.

[4] Il s'agit d'une fille de Marie CONSTANT et de son premier mari, Jean de PONS le jeune, écuyer, qui était notamment seigneur de Borne. Elle fait son testament à Espinasse (Job) le 2 avril 1646.

Pierre TONARRE et Anna ROURE mariés Anthoine ROURE Françoise DESMAISONS deffunt  
 Mathias VERNET femme à Berthon MONET  
 Jehan VERNET Jehanne VIDALENT Benoid VERNET  
 Isabel DUPIC deffuntz avec Mathieu MONET aussi deffunt  
 Claude CHAPPAT femme à Jehan GAY et de Annet CHAPPAT Marguerite ARTAUD deffuntz  
*(vue 9 dte)*•  
 Anthoine VERNET et Françoise CHASLET mariés  
 Jehan GERAUD et Anthoine GERAUD frères et Margueritte POURRAT Anna POURRAT sœurs et Marguerite MATHEVON et Jehan POURRAT deffuntz et Simon GERAUD  
 Damoiselle Françoise PASQUAL<sup>[5]</sup> femme à noble Anthoine ANDRAUD tant pour elle que pour ledit ANDRAUD et feuz ses père et mère et tous de song lignage vivans et trespasés  
 Damoyzelle Heleyne DANDRAUD<sup>[6]</sup> femme à M<sup>e</sup> Claude CHABRIER tant pour elle que pour ledit CHABRIER et ces leurs pères mères et tous leurs parents vivants et trespasés  
 Damoyzelle Marie CONSTANT femme à noble Vital DANDRAUD tant pour elle que ledit ANDRAUD et noble Jehan COSTANT son feu père que Clauda DE ONBLEYES *(ou ONBLEZES - cf. note finale)* sa feu mère et noble feu Jehan PONS son feu mari.  
 Honneste femme Yzabel VYMAL et Anna JOBERT et feu sire Benoid CHABRIER feu mari à ladite Yzabel que pour sire louys CHABRIER mari à lad(ite) Anna que pour leur feuz pères et mères et autres vivans et trespasés  
 Marie HOURT et son feu mari  
 Anna FAURE femme à Anthoine CHATARD  
*(vue 10 gche)*•  
 Izabel VIMAL tant pour elle que pour son mari et tous ses parantz et amis vivantz et trespasés.  
 Jaquelline DUPIC femme à François REIROLLE tant pour leurs pères et mères vivantz et trespasés  
 Clauda RAIMBAUDT vefve de Jehan PEIHON\_tant pour elle que pour son mari et de tous de son lignage  
 Anna de la FONTI tant pour elle que pour son mari Claude CHABRIER et de Magdaleine TARIC et de Anth(oine) TARIC et Anth(oni)a TARIC leurs feus père et mère  
 Guabrielle CHRISTIOUTZ veuve de Damien BRUN et touz ceus de son lignage  
 Chaterine CHABENCE femme à Jehan CHAPTARD et de touz de son lignage  
 Marie MISSONIER et Anth(oni)a MISSONIER soeurs et de touz de leur lignée  
 Jehanna DAVAL tant pour elle que pour ses père et mère vivans et decedes de son lignage

[5] Noble damoiselle Françoise PASQUAL est marraine, à Job, le 19.12.1620, de Guillaume CHABRIER, fils de Claude et d'Hélène DANDRAUD. Citée par E. TIXIER comme veuve de Antoine DANDRAUD faisant une donation à son beau-frère Vital DANDRAUD. le 22.03.1618 *(B ins 150 f°108v°)*

[6] Fille de noble Vital et de demoiselle Marye CONSTANT, baptisée à Job le 12 octobre 1586, filleule d'honorable homme maître Laurens DANDRAUD et de puysante demoiselle Heleyne DAPCHON, dame de Boutonnargues.

Catherine PERIER femme à M(aîtr)e François COLLANGE<sup>[7]</sup> tant pour elle que pour iceluy et Anna CHAMBON sa mere et M(aîtr)e Guillaume COLLANGE

....

Jehan ??? pour son mari père et mère defuntz vivantz et trespasés

*(vue 10 dte)*•

Denyse CELEYRE pour son mari et tous ces père et père et autres vivans et trespasés

**Adriane ???? pour son mari et père et mère defunts que pour ses enfans vivans**

Clauda DUPIC femme à Claude PECHON pour elle et led(it) PECHON et ses père et mère vivans et tous ces defuntz

Sébastien BEAL et Anna VERNET et feu Anthoine GONGUINANGUES et toutz leurs defuntz

Pironelle DURANTHON et feu Anthoine VOLDOIRE et de toutz de leur lignage

Marie CLOUET et pour ses père et mère

Clauda THARIC tant pour elle que pour ses père et mère vivantz et trespasés

Françoise DOS MOLINS et ses père et mère vivantz et trespasés

Jehanna CHABANES tant pour elle que pour Cosme RIMBAUT son feu mari

Jehanna TARIC tant pour elle que pour ses feus père et mère Halitz MONNET femme à Damien COMBRIAT son mary et pour ces père et mère et autres ces parents vivantz et trespasés

Marie DUCROTZ femme a Pierre GERSALHION et ses parentz vivantz et trespasés

Guabrielle ROURE femme au fils de Tonarre d'Espinasse  
*(vue 11 gche)*•

Françoise MONGOFIER femme à Pierre PRADAL et ses parentz et amis vivantz et trespasés

Marguerite CLOUET et ses parentz vivantz et trespasés

Marie OMERIN femme à Anthoine GRIVEL<sup>[8]</sup> et tous ses parentz vivantz et trespasés »

## Notes :

Lucien DROUOT a bien voulu corriger ou compléter mes difficultés de lecture ; je l'en remercie. Je pense que Thierry REMUZON, à qui l'on doit une partie des notes, pourrait reconstituer l'environnement familial de la plupart des personnages cités.

Ce document permet de résoudre un des problèmes posés sur le forum par Florian DUMAS sur le nom de la mère de Marie CONSTANT épouse de Vital DANDRAUD. Elle serait donc la fille de Jehan CONSTANT et de Clauda de ONBLEZES. Il y a eu de nombreux échanges à ce sujet sur le forum ou directement, en particulier avec Thierry REMUZON et Lucien DROUOT. Ce nom de ONBLEZES est tout à fait étranger à la région mais cela nous a paru la graphie la plus probable. Il existe d'ailleurs une commune de Ombèze dans le département de la Drome à l'est de Valence. Ce nom de ONBLEZES n'apparaît dans aucun

[7] Il est dit « procureur » dans l'acte de baptême de sa fille, Dophine, à Job, le 24 octobre 1621.

[8] Une Anne GRIVEL est marraine à la Tour-Goyon, le 1<sup>er</sup> février 1621, d'Anna OMERIN, fille d'Anthoine et de Marie POURRAT, de ce bourg.

des documents publiés par Lucien DROUOT, en particulier dans le tome XIII des *Notes et documents pour servir à l'histoire du Livradois*.

Une lecture attentive de ces documents de Lucien DROUOT plus un autre document communiqué par Th. REMUZON m'a amené à reconsidérer mon étude sur les

CONSTANT publiés dans AmA ! n° 119 ; j'y réfutais la généalogie établie par REMACLE sans toutefois modifier les trois premières générations or celles-ci sont également erronées. J'y reviendrai dans un prochain numéro puisque toutes ces familles sont dans la généalogie de nombreux adhérents du CGHAV dont moi-même.

---

## Dans le Journal de Jacques BELLET, curé de Grandval (63)

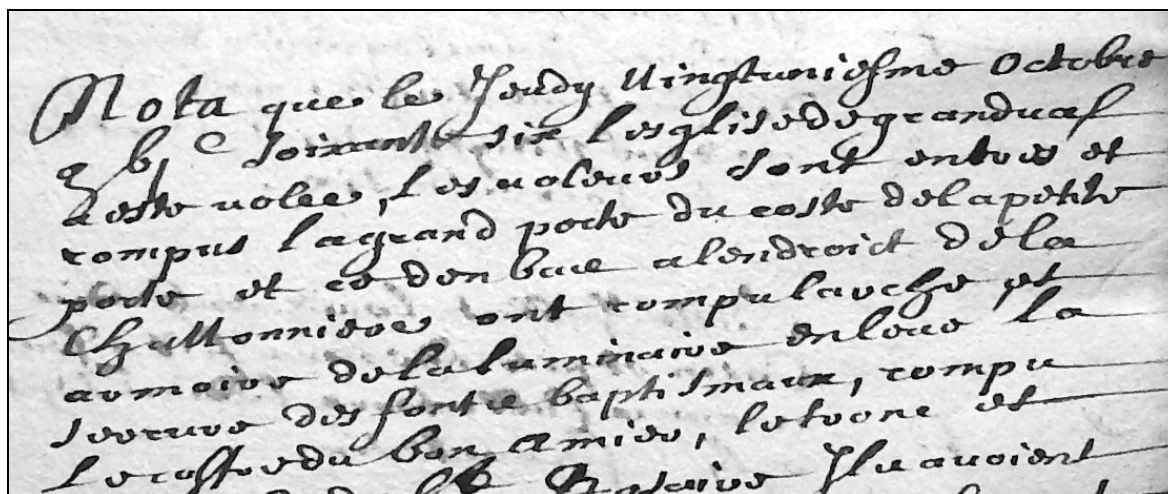
par Alain ROSSI (cghav-2140)

En septembre dernier était vendu aux enchères à Clermont-Ferrand le journal tenu par Jacques BELLET, curé de Grandval entre les **années 1663 et 1680** et représente 170 pages manuscrites. Son acheteur nous a permis de le numériser et nous l'en remercions très vivement

A côté des registres BMS, que ce curé a bien tenus et qui sont accessibles en ligne sur le site des AD-63, ce journal, véritable « *Livre de Raison* » nous renseigne sur la vie quotidienne de ce curé, ses comptes, recettes et dépenses, emprunts, prêts, etc., mais aussi sur ses actions au sein de sa paroisse. Nous serons amenés à en extraire des fragments et vous faire partager nos découvertes.

L'information que nous vous apportons ici est le compte-rendu du cambriolage de l'église de Grandval en 1666. Mais dans ce compte-rendu sont évoqués les cambriolages, à la même période, d'autres églises des bourgs environnants tels Ambert, St-Anthème, Fournols, Augeryoles et Vertolaye.

*Au cas où vous trouveriez dans les archives, une mention de ces cambriolages, merci de nous faire partager l'information.*



Voici la transcription du début de cette note, en respectant l'orthographe et la ponctuation (bien rare !). Parfois la compréhension de la structure des phrases pose quelques difficultés.

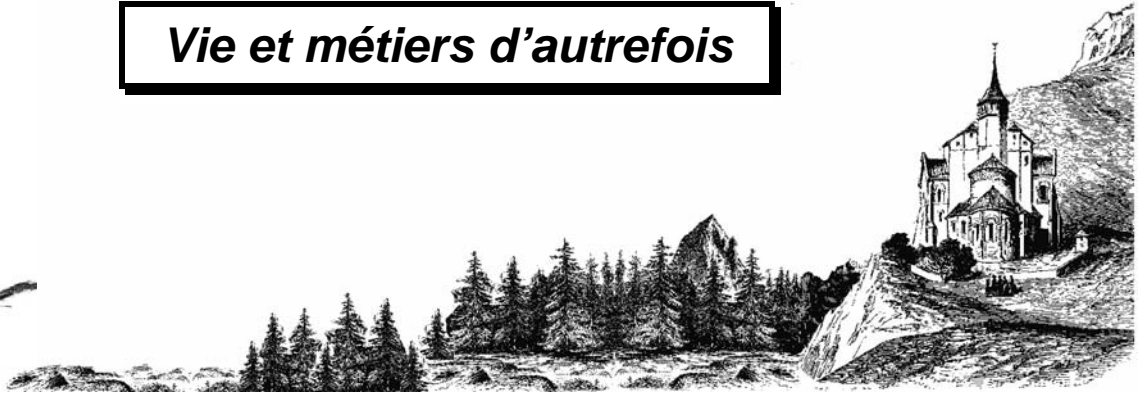
« Nota que le jedy vingtuniesme octobre 1666 l'esglise de Grandval a esté volée. Les voleurs sont entrés et rompus la grand porte du costé de la petite porte et ce d'en bas a l'endroict de la chattonniere, ont rompu l'arche et armoire de la luminaire, enlevé la serrure des fonts baptismaux, rompu le coffre du ban [amier ?], le tronc et garderobe du St Rosaire. Ils avoient commencé d'enlever la serrure de la porte du choeur du costé du St Rosaire qu'ils ont laissée ainsin dieu n'ayant pas sans doute permis qu'ils soyent entres dans le choeur ou estoient les ornements et argenterie et luy dans le tres St Sacrement ou faute de rompre ils ont pris l'argent xxxxx monoye qui estoit dans le dict cofre tronc et garderobe. Arche et armoire avec deux fromages et une meschante aube. Elle n'a pas este la seule car **on a encore volé celle d'Ambert, Arlanc, Saint Antheme, Fournols, Augeryoles, et Vertolaye** a ce qu'on dit. Il ne s'en fallut de guere qu'elle ne fust volée encore la semaine Sainte a cause du paradis l'annee mil six cent vingt quatre car l'on avoit desja rompu la serrure d'en haut de la petite porte comme il paroît au verrouil ou est ladictte datte. La serrure d'en bas les arresta. Il y a encore treize a quatorze ans que l'on deroba les barres de fer d'une porte du cimetiére une nuic qu'il faisoit un grand vent. C'estoit l'annee que le bled estoit bien cher, a ce qu'on dit. Il y a apparence que ceux qui ont derobe lesdictes esglises sont des fugitifs du Velay ou se tiennent les grands jours ».

**Notes :** Dans cette transcription on notera la référence à l'année où « mil » est devenu un zig-zag ressemblant à un « z » manuscrit tandis que six cent est écrit en chiffres romains : « VI<sup>C</sup> ». On retrouve fréquemment cette façon d'écrire les dates. Autre point : les Grands Jours d'Auvergne se sont tenus du 28 septembre 1665 au 30 janvier 1666, siégeant à Riom, mais ont concerné également Le Puy.





## Vie et métiers d'autrefois



### PETITE CONTRIBUTION À L'HISTOIRE DE LA COUTELLERIE

par Françoise CHOSSON (cghav-11098)

Dans un article sur la coutellerie thiernoise dans un précédent numéro de notre revue *A moi Auvergne !*, il était évoqué le couteau appelé **Eustache**. Or, il se trouve que mes origines familiales sont liées à cet objet. Cela me permet d'avancer quelques explications sur ce nom.

C'est en 1373, qu'apparaît le nom de PEYRET dans la ville de Saint-Etienne. Il y est dit **faber**, c'est-à-dire travailleur du fer. En effet, depuis fort longtemps Saint-Etienne fabrique des armes. On dit que le roi Chiltebert et son frère Clotaire sont venus en acheter en 543. L'eau sans calcaire de la rivière Furan et le charbon disponible sur place avaient permis, malgré le transport du fer, d'avoir des conditions favorables à cette industrie. Sans compter, la pauvreté du sol environnant qui assurait ainsi une main d'œuvre paysanne disponible pendant les mois d'hiver.

La famille DUBOIS, autre famille de couteliers, est aussi présente à Saint-Etienne depuis au moins le XVI<sup>e</sup> siècle. En 1701, l'inventaire au décès d'un grossiste fait apparaître le nom d'**Eustache DUBOIS** maître coutelier, pour « une grosse de grand couteaux de table, et six de petits couteaux ». Ces deux familles se développent, occupent des postes de consul et d'échevin et se marient avec d'autres artisans de renom de la ville. Le 14 février 1708, Claude PEYRET, maître coutelier et échevin, épouse Catherine DUBOIS, fille d'Eustache DUBOIS, maître coutelier. Ils eurent de nombreux enfants qui prirent le nom de PEYRET-DUBOIS. Puis au fil du temps et des alliances, il y a eu des PEYRET-LALLIER, PEYRET-BOUCHARLAT, PEYRET-PLOTTON et d'autres encore qui ont occupé jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des fonctions importantes à Saint-Etienne. Ils ont construit un château à Saint-Germain-Lerpt, très vraisemblablement le lieu originel de la famille des PEYRET. Cette bâtisse est devenue la résidence du préfet du département de la Loire.

Si nous revenons au couple fondateur des PEYRET-DUBOIS, leur fils Eustache PEYRET-DUBOIS épousa le 5 mai 1744 Catherine VIAL dont le père était aussi maître coutelier et échevin et la mère était Marguerite PLOTTON, fille de marchand drapier.

D'abord, attachée à la coutellerie, cette famille s'est orientée vers la rubanerie devenue plus rentable au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est sans doute pourquoi, en 1770, mon

aïeule Catherine PEYRET-DUBOIS, fille d'Eustache épousa Antoine, Joseph GRAND, négociant, sans doute drapier, originaire de Saint-Agrève mais installé au Puy, (*pas encore en Velay !*). Cependant, son frère Jean-Claude PEYRET-DUBOIS épousa Jeanne-Marie BOUCHARLAT puis Jeanne-Marie PLOTTON et continua l'activité de quincaillerie et d'armes de la famille. Il fut maire pendant un mois en janvier 1795 et président du Tribunal de commerce en 1814.

En ce qui concerne le couteau lui-même, je me suis livré à quelques recherches qui m'ont permis de faire le lien entre les personnes et l'objet. Rappelons qu'**Eustache DUBOIS** est mort le 24 mai 1721 et **Eustache PEYRET-DUBOIS** est mort avant 1770.

Le dictionnaire *Littre* définit l'**Eustache** comme un petit couteau grossier à manche de bois et il retranscrit un extrait du *Courrier de Vaugelas* du 1<sup>er</sup> février 1876 (page 149) qui cite le *Manuel du coutelier* (collection Roret) : « Ces couteaux, les jambettes, sont connus dans une certaine partie de la France. Eustache Dubois : c'est le nom du coutelier de Saint-Etienne qui avait acquis une grande célébrité dans cette fabrication. » Le dictionnaire *Robert* précise : « **Eustache** : nom masculin depuis 1782 de Eustache Dubois, coutelier à Saint-Etienne au XVIII<sup>e</sup> siècle. » Il s'appuie sur l'ouvrage *Datation et documents lexicographiques* de 1772. Il précise que le terme est vieux et familier pour un couteau de poche à virole et à manche en bois, servant d'arme.

Je pose comme hypothèse que le nom du couteau n'est entré que petit à petit dans le langage courant par le développement que les générations suivantes lui ont donné. En effet, le *Robert* écrit : « L'emploi du mot pour désigner un couteau de poche et, spécialement, un couteau à cran d'arrêt, s'est généralisé vers 1820 et vulgarisé par RICHPIN et VICTOR HUGO (Claude Gueux, 1834 : « *La question, la voici. La justice vient, il y a un an à peine, de déchiqueter un homme à Pamiers avec un eustache. Ce terme familier est aujourd'hui sorti d'usage.* » Il cite ensuite plusieurs auteurs qui emploient ce mot. Anatole FRANCE dans *Jocaste* écrit : « *Cette résistance augmenta la fureur de Groult, qui vit rouge et tira son eustache. C'était un méchant couteau pointu dont la lame se*

ramenait sur un manche de buis cerclé d'anneaux de cuivre. » Blaise CENDRARS dans *La main coupée* : « Plus tard, on nous munit d'un long couteau à cran d'arrêt, l'eustache des assassins... » et Emile AJAR (Romain GARY) dans *L'Angoisse du roi Salomon* : « ... ça finit toujours mal dans les chansons réalistes ... ou bien elles se foutent dans la Seine avec leur nouveau-né, ou bien c'est leur Jules qui joue du couteau et les surine avec son eustache. »



Un eustache du XVIII<sup>e</sup> siècle

« Il balbutia quelques mots, puis tira son couteau de sa poche, un eustache à manche de corne, coupa son pain par le milieu et en mit la moitié sur les genoux de la jeune mère, qui regarda étonnée ; mais il avait déjà tourné le coin de la rue ». Anatole FRANCE, *Les dieux ont soif* Calmann-Lévy, 1912,

« Et voilà qu'aujourd'hui j'ai le couteau à la main. L'eustache de Bonnot. « Vive l'humanité! » Je palpe une froide vérité sommée d'une lame tranchante. » Blaise CENDRARS, *J'ai tué*, À la Belle Édition, 1918)

« D'un geste décidé, il lance son eustache contre un arbre mais il rate son coup et l'objet tombe à terre. » Raymond QUENEAU *Loin de Rueil* Gallimard 1944, Folio 2003, p.45

L'image de l'eustache est donc généralement assez violente même si le dictionnaire Larousse en donne une vision plus rustique en citant BALZAC : « sa veste de cotonnade bleue (...) toujours grosse d'un mouchoir, d'un eustache, d'un fruit. »

Cependant, les couteaux à lame repliable existent depuis bien plus longtemps. Les fabricants stéphanois sont les héritiers d'une longue tradition. Ainsi, des fouilles menées en Arles ont permis d'en découvrir un qui a été daté du II<sup>e</sup> siècle ap. J-C. (*Espace VI, site de la Verrerie – 2013*)



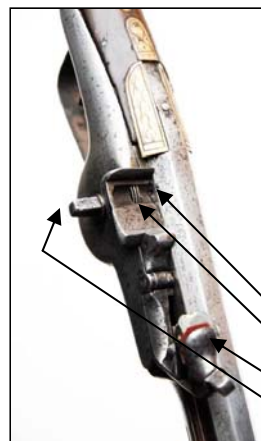
« Le manche de ce couteau représente, sculpté dans l'ivoire, un oryx couché les pattes repliées sur le haut du corps. Il semble surgir d'un décor floral stylisé rappelant un bouquet de papyrus : l'inspiration orientale est ici très sensible. Aucun équivalent n'a été découvert à ce jour »

Cependant, c'est le seul qui a été trouvé en Gaule et il semble provenir d'Orient au vu de la décoration du manche. Les archéologues ont aussi retrouvé des clés d'arquebuse datant du XVII<sup>e</sup> siècle qui ont une lame repliable. Or, l'industrie stéphanoise sait fabriquer des armes depuis fort longtemps, nous l'avons vu, et François 1<sup>er</sup> en a fait l'arsenal du royaume. Il n'a été retrouvé, à ce jour, que deux exemples de couteau à lame repliable entre l'antiquité et la période moderne : en Normandie datant de la période mérovingienne (450/750) et dans le Loiret, de l'époque carolingienne (750/1000).

L'autre intérêt de ce couteau est sa virole qui en facilite l'utilisation. C'est aussi une technique très ancienne puisqu'il existait au XII<sup>e</sup> siècle une corporation des fabricants de virole.



Description : clef d'arquebuse plate, formée d'un court tube creusé d'un trou carré, soudé perpendiculairement sur deux coques, dans lesquelles s'articule une lame de couteau mobile autour d'un axe situé à l'autre extrémité; au centre, un anneau de suspension; coques ornées de motifs en chevrons – datation 1600-1700 (Encyclopédie des petits objets archéologiques <http://artefacts.mom.fr>)



Ci-contre : « platine d'arquebuse à rouet » Dans le creux où est déposé un peu de poudre, apparaissent de petites lames de fer qui tournent sous l'action d'un ressort (*caché au-dessous*) lorsque l'on appuie sur la gachette. En même temps, le « chien » porteur d'un silex se rabat sur les lames et le frottement fait naître des étincelles qui enflamment la poudre. La « clef », avec son trou carré, sert à remonter le ressort (*comme dans un jouet de notre enfance !*) grâce à l'axe carré de celui-ci

- Réceptacle à poudre
- Lames tournantes
- Chien et son silex
- Axe du ressort

On peut donc raisonnablement penser qu'Eustache DUBOIS, grâce à sa fortune et au savoir-faire accumulé par les nombreuses générations de couteliers de sa famille, a su confectionner des couteaux de qualité raisonnable pour une somme modique ce qui en fit le succès. Il n'est donc sûrement pas « l'inventeur » de ce couteau, mais son habile « développeur ». Cependant, certains prétendent que la famille fut obligée d'en arrêter la fabrication car son image était trop liée à celle de la pègre. Je n'ai cependant pas retrouvé trace de ce fait. D'autres assurent que le prénom d'Eustache très couramment donné, est tombé en désuétude du fait de la connotation du couteau avec « le milieu ». Malgré cette réputation, certains couteliers actuels en fabriquent encore et l'*Officiel du Scrabble* le recommande comme un beau mot de huit lettres !

L'eustache est donc un terme générique pour désigner un couteau utilitaire qui faisait partie de la vie de tous les jours de tout un chacun pendant deux siècles avant d'être détrôné par l'*Opinel*.

Je laisserai la conclusion à Jules JANIN, écrivain académicien et critique dramatique, né à Saint-Etienne (!) qui écrivait en 1828 : « Ah! La belle page, si j'avais écrit l'histoire d'un seul eustache! Un eustache est un couteau sans ressort, à manche de bois, noirci au feu, orné d'un trou à l'extrémité, pour y passer une ficelle: cet instrument, après avoir passé par dix-huit mains différentes, revient à trois liards, et se vend deux sous<sup>[1]</sup> au collège Louis le Grand, à Chandernagor ».

« Ce que j'ai le plus admiré en France, disait FOX<sup>[2]</sup>, en 1802, ce sont les eustaches de Saint-Étienne.»

[1] Un liard valait 3 deniers soit 1/4 de sou ; Un I kg de pain valait entre 5 et 9 sous selon la farine utilisée.s)

[2] FOX Charles James, 1749-1806 : homme politique anglais, favorable à la France révolutionnaire et aux États-Unis

# LES VISITES PASTORALES DANS LE DIOCÈSE DE CLERMONT aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles

par Fernand COUZON (cghav-3833)

La visite pastorale est destinée à éclairer l'autorité ecclésiastique sur l'état de son diocèse, Elle donne l'occasion à l'évêque d'instruire les fidèles et les clercs par la prédication,

C'est aussi une visite d'inspection qui s'avère efficace pour connaître l'état des biens et des sujets, corriger les abus et contrôler l'exécution des ordres donnés,

Les inspections donnent lieu à la rédaction d'un procès-verbal dont les éléments à inspecter sont identiques pour chaque visite (formulaire imprimé renseigné a posteriori avec les notes prises au cours de la visite)

Les visites pastorales ont certainement été pratiquées dès l'organisation des premières communautés chrétiennes et le concile de Meaux en 845 en fait un droit et un devoir de l'évêque

Le concile de Trente qui se tint de 1542 à 1563 engagea une sérieuse mise en ordre de l'église catholique : c'est la contre-réforme fortement appuyée par les Jésuites et le pouvoir royal de Louis XIII et surtout de Louis XIV

Les visites pastorales s'affirment comme un moyen efficace pour combattre les abus, les hérésies et réformer le clergé, Par ailleurs, la royauté confère à l'évêque un rôle d'inspecteur administratif chargé de surveiller les mœurs, les biens matériels de l'Eglise, la tenue des registres paroissiaux, les écoles, les sages-femmes.

Dans le diocèse de Clermont, les évêques François BOCHART de SARDON (1692 à 1715), puis Jean-Baptiste MASSILLON (1719 à 1742) vont s'employer à mettre en œuvre les décisions du Concile et les ordonnances de la royauté, Le premier visite plus de 180 paroisses entre 1698 et 1703 que le second visitera à nouveau entre 1721 et 1730.

## Organisation des visites pastorales

Les visites pastorales ont lieu à la belle saison, principalement au printemps, parfois à l'automne. L'itinéraire est soigneusement préparé pour visiter un maximum de paroisses sur une durée de 3 semaines environ, L'évêque visite les paroisses importantes où il réside, ses vicaires et délégués visitent les paroisses environnantes.

Deux à trois semaines avant sa visite, le prélat adresse à chaque curé un mandement de visite que le curé publie au prône de la messe dominicale afin d'avertir tous ceux qui doivent présenter des comptes, prêtres, marguilliers, bailes des confréries religieuses, Le curé doit disposer des lettres de provision de la cure, des lettres d'ordre des prêtres et clercs, justifier de ses revenus,

Il veille aussi à « rafraîchir » l'instruction des paroissiens, notamment de ceux qui seront « confirmés » par l'évêque dont il dresse la liste, Il prévoit aussi l'hébergement des

visiteurs et prépare soigneusement tout ce qui sera passé en revue lors de l'inspection.

La délégation épiscopale est de 10 hommes, dont un ou plusieurs secrétaires et 7 bêtes de transport ; la délégation est plus réduite si la visite est confiée à un vicaire général,

Les notes prises « sur le vif » sont ensuite rapportées sur un PV officiel qui est envoyé au curé, L'évêque peut prendre sur le champ des ordonnances, des amendes ou sanctions envers les prêtres, qui manqueraient à leurs devoirs ecclésiastiques,

Le clergé des paroisses visitées doit s'acquitter d'un droit de procuration payable en argent ou en vivres au moment de la réception du PV, le montant est relativement modéré : par ex. le curé de Vertaizon a payé 10 £ et le chapitre 3 £ en 1725 ; les prêtres communalistes de Vic-le-Comte : 28£

## Le diocèse de Clermont

Il s'étend sur la Haute et la Basse-Auvergne (à l'exclusion du territoire du diocèse de St-Flour créé au XIV<sup>e</sup> siècle) et sur le Bourbonnais. Il comprend 15 archiprêtres : Clermont, la Limagne, Souvigny, Cusset, Billom, le Livradois, Sauxillanges, Issoire, Merdogne (Gergovie), Ardes, Rochefort, Herment, Mauriac, Blot et Menat, Sur l'axe N-S le diocèse s'étend de Souvigny à Salers et sur l'axe E-O de Noirétable à Bort-les-Orgues. Il couvre une partie du département de l'Allier (archiprêtres de Cusset et de Souvigny) et le nord-ouest du département du Cantal (archiprêtre de Mauriac). Il déborde un peu sur les départements de la Corrèze, de la Creuse, de la Loire et de la Haute-Loire.

On y trouve 2 ordres d'enseignement :

- l'Oratoire a 3 maisons ; résidence de Clermont, collège de Riom et prytanée d'Effiat
- les Jésuites administrent les collèges de Clermont, Billom et Mauriac,

On dénombre 29 abbayes, 33 chapitres, 224 prieurés et 758 paroisses

Les revenus annuels de l'évêché se situaient aux environs de 19.000 Livres

**Mgr BOCHARD de SARON** visite le diocèse une première fois entre 1698 et 1699, une seconde fois entre 1700 et 1702-1703

Un premier circuit en avril-mai 1698 le conduit vers Billom, Thiers, Ris, Randant, avant le retour à l'évêché

En juin-juillet 1698, nouveau circuit en direction du nord Limagne, puis vers Cusset ; l'évêque est à Charroux le 30 juin ; il se dirige ensuite vers Souvigny et revient à Clermont en visitant des paroisses de l'archiprêtre de Blot, soit 235 visites

Reprise des visites en juillet 1699 en direction du nord-ouest du diocèse, archiprêtre de Blot et de Menat, avant retour à l'évêché puis un nouveau circuit en août vers le sud et le val d'Allier (archiprêtres de Merdogne et d'Issoire et, pour parties, Sauxillanges et Billom). En septembre visites en Livradois, Ardes et Billom est pour un total de 180 visites

Pendant la seconde tournée de 1700-1703, Mgr BOCHARD DE SARON fera 600 visites de paroisses

Vingt ans plus tard, son successeur, Mgr MASSILLON visitera deux fois son diocèse pendant son épiscopat. La première campagne de visites est effectuée entre 1721 et 1729, la seconde de 1730 à 1739

Voici les principales étapes des tournées annuelles:

- 1721 en avril les environs de Clermont, incidents à Riom où Mgr MASSILLON demande à voir les reliques de St Amable, puis Chatel-Guyon, Prompsat, Combronde puis en mai : Billom, Lezoux, Vertaizon
- 1722, aux frontières de l'Auvergne, Ebreuil, vallée de la Sioule
- 1723 Maringues, Thiers, Courpière
- 1724-1725 le midi du Bourbonnais, rives de l'Allier, Cusset, St-Germain-des-Fossés
- 1725 Issoire et les montagnes du sud de l'Auvergne
- 1726 Billom, Sauxillanges, St-Germain-Lembron
- 1727 Bourg-Lastic, Tauves et Champs (Cantal)
- 1728 St-Amant-Roche-Savine, Viverols, Arlanc et la Chaise-Dieu

- 1729 Pontgibaud, Herment, Pionsat, Lioux (Creuse), Menat et Manzat

La seconde campagne de visites apporte quelques variantes dans les itinéraires, mais, comme la première campagne, se déploie dans toutes les directions du diocèse. Mgr MASSILLON est âgé de 76 ans en 1739, année de sa dernière tournée de visites

## Les PV de visites

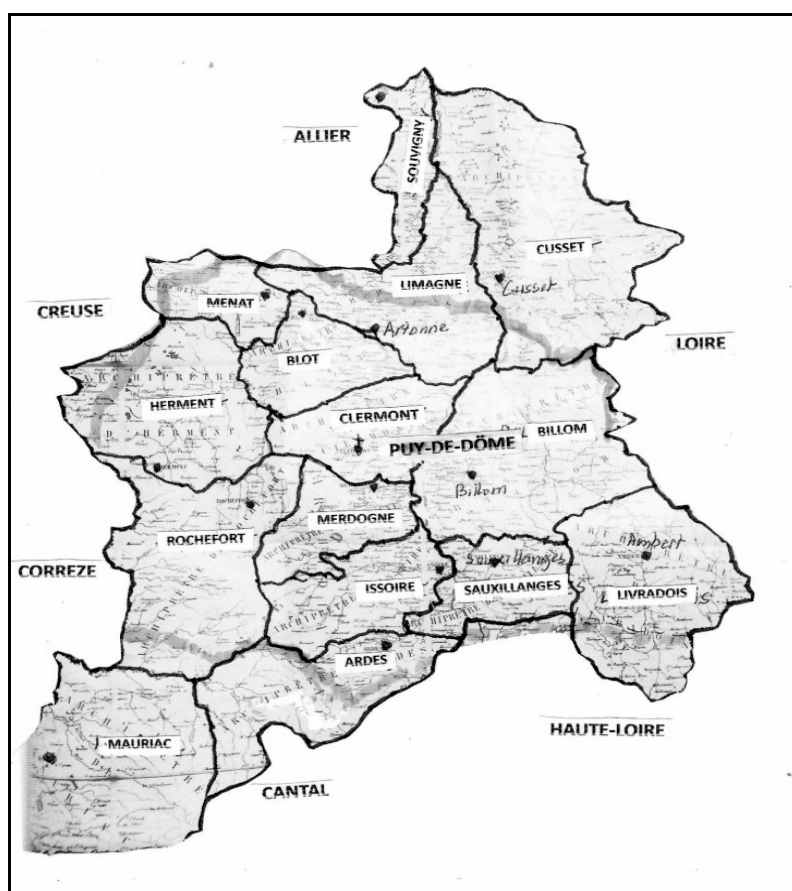
Dès 1643, les PV qui nous sont parvenus sont rédigés sur des formulaires pré-imprimés.

L'inspection peut se présenter en 4 grands thèmes :

- L'état matériels des bâtiments religieux, du cimetière, des objets liés à la pratique du culte, à la tenue et la conservation des documents écrits
- Les revenus du clergé et des confréries
- Les autres structures paroissiales à but non religieux (écoles, hôpitaux, sages-femmes)
- La pratique religieuse et les moeurs du clergé et des paroissiens

Nous verrons dans un prochain article comment ces PV peuvent nous renseigner sur l'état du diocèse de Clermont au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

**Sources documentaires** : Articles internet Documents de la Bibliothèque du Patrimoine à Clermont-Fd



Carte du Diocèse de Clermont au XVIII<sup>e</sup> siècle

Les lignes grisées épaisses représentent les limites départementales actuelles.



# LA BÂTARDISE (hier et aujourd'hui)

par Jean-Pierre BARTHÉLEMY (cghav-1260)

Au début du Moyen-Âge, le terme de *bastard* n'est pas péjoratif comme il le deviendra plus tard. A l'époque franque, les règles matrimoniales ne semblent pas clairement établies ni, en conséquence, la distinction entre les filiations légitime et illégitime. On voit des *bastards* qui prennent la succession de leur père. THIERRY I<sup>er</sup>, fils de CLOVIS, né d'un concubinage ou d'un « mariage de second rang » avant qu'il n'épouse CLOTILDE, hérite de l'Auvergne à la mort de son père. Quelques siècles plus tard, GUILLAUME LE CONQUÉRANT avait d'abord été GUILLAUME LE BÂTARD. Pendant la guerre de Cent ans, le comte de Dunois – fils de Louis d'ORLÉANS, frère cadet de CHARLES VII – était fier d'exhiber son titre de *bastard d'Orléans* en se battant aux cotés de Jeanne d'Arc.

C'est en instituant le mariage comme un sacrement que l'Église est conduite, à partir de la Réforme grégorienne, à exclure de la famille les enfants nés hors mariage.

L'autorité royale encourage ce mouvement et poursuit dans cette voie, où elle voit un facteur de stabilisation sociale durant plusieurs siècles. Le Code civil concrétisera cette situation. Il faut attendre la fin du XIX<sup>e</sup> et surtout le XX<sup>e</sup> siècle pour que la tendance s'inverse et que les droits donnés aux enfants nés hors mariage s'alignent sur ceux des enfants dits légitimes.

## Sanctionnée sévèrement de la Réforme grégorienne au Code civil

Aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, l'Église traverse une forte crise. Les évêques sont devenus des seigneurs. Beaucoup de curés se succèdent de père en fils dans des bénéfices qui dépendent des autorités féodales.

La simonie (vente de sacrements, de reliques) et le nicolaïsme (mariage ou concubinage des prêtres) sont très répandus dans le clergé. L'autorité du Pape est faible face à l'Empereur ; notre cher GERBERT d'Aurillac devint le Pape de l'an 1000 sous le nom de Sylvestre II grâce à Othon III dont il fut le précepteur.

### La Réforme grégorienne

Le renouveau de l'Église débute avec Cluny (910). Dans le souci de remettre de l'ordre, le concile de Bourges (1031) exclut les fils de prêtres des bénéfices ecclésiastiques et réaffirme la règle du célibat des prêtres. La vigilance de l'Église s'étend ensuite à tous les enfants nés hors mariage.

La Réforme dite grégorienne commence avec Léon IX (élu en 1049) et se poursuit avec Nicolas II et Grégoire VII (élu en 1073), ce dernier ayant été le conseiller des précédents.

La papauté rejette la responsabilité des désordres de l'Église sur les princes et les seigneurs féodaux et elle veut reprendre le contrôle du clergé. Elle-même s'affranchit de la tutelle de l'Empereur et décide de faire élire les futurs papes par les seuls cardinaux. La querelle des investitures oppose le pape et l'Empereur Henri IV dans un véritable bras de fer (Canossa 1076).

### Innocent III et le IV<sup>e</sup> Concile de Latran

Innocent III <sup>[1]</sup> achève la Réforme grégorienne en codifiant le sacrement de mariage au IV<sup>e</sup> Concile de Latran en 1215. Le mariage est l'un des sept sacrements et ne peut être dissous que par la mort ; la parenté minimum est ramenée à 4 degré (au lieu de 7 auparavant) et les bans rendus obligatoires ; de nombreuses causes d'empêchement sont prévues avec un système de dispenses qui est source de revenus pour l'Église. La « *naissance gauchère* » constitue une souillure qui interdit d'accéder à l'état ecclésiastique.

De façon générale, les enfants nés hors mariage – que l'on dit marqués d'une *macule de géniture* – sont répartis en plusieurs catégories pour lesquelles les interdictions vont croissantes :

- les bâtards simples, issus de parents libres de tout engagement (*infans naturalis*), dont la situation peut être régularisée par *mariage subséquent*. Certains jeunes couples auront recours à cette possibilité pour forcer des parents opposés à leur mariage (le consentement des parents étant obligatoire jusqu'à 25 ans pour les filles et 30 ans pour les garçons)
- les bâtards adultérins, issus d'un couple dont l'un des membres au moins est uni à un tiers par les liens sacrés du mariage.
- les bâtards incestueux, issus d'un couple qui ne peut contracter mariage à cause de leurs liens de parenté. On y assimile les enfants de curés, ces derniers étant consacrés à Dieu.

### Le Concile de Trente

Le Concile de Trente réaffirme, à l'encontre de Luther et de Calvin <sup>[2]</sup>, que le mariage est un sacrement et qu'il relève de la compétence de l'Église. Soucieux de lutter contre les mariages clandestins (sans publicité et sans témoins), il défend à tout prêtre autre que le curé de l'une des parties de bénir un mariage.

Il s'ensuit notamment l'invalidité des mariages « *à la gomine* » contractés par des couples qui déclarent vouloir se prendre pour mari et femme devant la porte de l'église et un prêtre qui refuse de les marier.

### La Monarchie triomphante

Avec les temps modernes, la Monarchie prend le relais pour fixer les règles du mariage et durcit encore la condition de celui qui est né *ex fornicario concubitu* selon les termes employés fréquemment par les curés. Celui-ci est frappé d'incapacités qui ne peuvent être levées que par une mesure royale de légitimation. Il ne peut ni hériter de son père, et souvent de sa mère, ni avoir d'héritiers en

[1] Innocent III, élu en 1198, à la fois théologien et homme d'action, porte la papauté à son apogée. Pape autoritaire, il lança la croisade contre les Albigeois (1208), créa l'Inquisition (1213), excommunia Philippe Auguste (suite à la répudiation d'Ingeburge de Danemark), Jean sans Terre (roi d'Angleterre en conflit l'archevêque de Canterbury), l'Empereur d'Allemagne Othon IV, mais soutint François d'Assise.

[2] Les protestants ne reconnaissent que 2 sacrements : le baptême et la sainte Cène, seuls rites institués par Jésus-Christ lui-même.

dehors de ses enfants légitimes et de son conjoint. En dehors de ces cas, ses biens reviennent au seigneur haut-justicier ou au roi en vertu du *droit de bâtardise*.

Un édit de 1600 rappelle qu'il est interdit de tenir pour nobles les bâtards de gentilshommes et ceux-ci ne sont donc pas exemptés de taille. Tous les bâtards sont par ailleurs exclus des ordres religieux.

Bien sûr, tous les enfants nés hors mariage ne sont pas placés sur un pied d'égalité : les bâtards des rois deviennent princes, les bâtards des princes deviennent gentilshommes. Une ordonnance de 1629 précise que les armoiries des bâtards légitimés doivent porter la *brisure de bâtardise*, bande ou barre, sur les armes de la ligne principale. En revanche, les bâtards de gentilshommes naissent et demeurent roturiers, sauf légitimation.



Armoiries de DUNOIS, bâtard d'Orléans : d'azur à 3 fleurs de lys d'or, chargé en chef d'un lambel à 3 pendants (armes des frères du Roi de France) d'argent, portant la brisure de bâtardise, sous la forme d'une barre d'argent.

Dans la France d'en bas, la situation est beaucoup plus critique et pour éviter le déshonneur, les femmes recourent souvent à l'infanticide ou à l'abandon en cas de naissance illégitime. Pour lutter contre ces pratiques, l'édit d'Henri II de 1556 oblige les filles à déclarer leurs grossesses ; à défaut de déclaration devant un juge, un curé ou un notaire, elles risquaient d'être condamnées pour infanticide sur simple déclaration de témoin en cas de décès de l'enfant. Cet édit devait être lu 4 fois par an au prône de la messe paroissiale, obligation rappelée à diverses reprises, notamment en 1586, 1708, 1740, 1772.

En 1638, St-Vincent de Paul crée l'œuvre des Enfants Trouvés et introduit l'usage du tour, sorte de tourniquet placé dans le mur d'un hospice où la mère dépose l'enfant et sonne la cloche, afin qu'il soit récupéré de l'autre côté. Ce souci de permettre à la mère d'abandonner l'enfant sous un anonymat total afin d'assurer la survie du nouveau-né s'est perpétué sans faille jusqu'à nos jours<sup>[3]</sup>.

[3] La possibilité donnée à la mère d'abandonner son enfant dans un parfait anonymat sera toujours préservée. En 1904, le système des tours qui avait été officialisé en 1811, est remplacé par celui des « bureaux ouverts » qui existaient dans les hospices depuis le Second Empire et où les femmes sont assurées d'un parfait anonymat. L'accouchement sous X voit le jour officiellement en 1941 (avec le souci de préserver l'honneur des prisonniers détenus en Allemagne et la paix des ménages). Il est aujourd'hui réglementé par la loi du 22 janvier 2002 qui précise que la femme doit être informée « des conséquences juridiques de cette demande et de l'importance pour toute personne de connaître son origine et son histoire » ainsi que de la possibilité de lever à tout moment le secret de son identité. Elle instaure un Conseil National pour l'Accès aux Origines Personnelles (CNAOP) et prévoit, pour le père, la possibilité de reconnaître un enfant né dans ces conditions.

Les curés manifestent parfois leur désapprobation lors de l'enregistrement d'un enfant naturel en l'inscrivant à l'envers (en retournant le registre à cet effet) ou en le renvoyant en fin de registre. Il leur arrive aussi de se livrer à un commentaire sur le père présumé.

La révocation de l'Édit de Nantes (1685) est source de nouvelles difficultés en mettant fin à l'état civil tenu par les pasteurs. Beaucoup de protestants refusent alors de se marier devant un curé et se rendent « au désert » pour y rencontrer un pasteur itinérant. Il s'ensuit que leurs enfants sont des bâtards qui perdent, en principe, tout droit à la succession de leurs parents. Des aménagements sont trouvés avec les notaires, mais il faudra attendre l'édit de tolérance de 1787 pour régler définitivement cette question.

Selon les historiens, les naissances illégitimes ne représentaient que moins de 2 % des naissances au XVIII<sup>e</sup> et, selon A. Poitrineau, elles restaient inférieures à 1% en Basse Auvergne, avec une légère augmentation en fin de siècle.

### La Révolution

Dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Encyclopédie condamne la sévérité du droit envers les enfants naturels. Ce n'est certainement pas la raison de cette prise de position, mais on ne peut s'empêcher de rappeler que D'ALEMBERT était lui-même enfant naturel, fils de Madame de TENCIN.

La Déclaration des droits de l'homme de 1789 déclare : « Les hommes naissent libres et égaux en droits ». Logiquement, le projet de loi sur les droits successoraux élaboré en 1790, mais qui n'aboutira pas, déclare : « La bâtardise et ses effets sont supprimés comme contraires aux droits de l'homme, à la justice naturelle, au bonheur des familles, à l'amour familiale et aux devoirs de l'autorité domestique ». Si les mêmes droits sont reconnus à l'enfant naturel et à l'enfant légitime, la loi du 12 brumaire an II comporte une restriction importante concernant l'enfant adultérin qui demeure exclu de la famille et du partage successoral pour ne pas porter atteinte à la dignité du mariage. Il peut toutefois bénéficier d'une créance alimentaire égale au tiers de la portion alimentaire d'un enfant légitime. Toute reconnaissance d'un enfant adultérin est interdite de même que toute action en recherche de paternité.

### Le Code civil

Si les enfants naturels ont été intégrés dans la famille en l'an II au nom de l'égalité et du nouvel ordre politique, le Code civil revient sur cette mesure en 1804 et les exclut au nom de la protection de la famille et de la raison d'Etat. « La société n'a pas d'intérêt à ce que les bâtards soient reconnus » selon Napoléon. Leur part dans la succession ne peut, à nouveau, excéder le tiers de celle des enfants légitimes.

La reconnaissance de l'enfant naturel doit faire l'objet d'une déclaration devant un officier public par la mère comme par le père, même si la mère est désignée dans l'acte de naissance. L'acte de reconnaissance est inscrit en marge de l'acte de naissance.

La reconnaissance d'un enfant adultérin ou incestueux est interdite ; mais il suffit que celui qui fait la déclaration ne désigne pas son partenaire pour qu'elle soit enregistrée.

Dans un couple marié, la présomption de paternité ne peut être contestée ni par la femme ni par un tiers, mais seulement par le mari qui peut tenter une action en

désaveu de paternité (dans des délais restreints) ; si l'action aboutit, l'enfant a le statut d'enfant naturel s'il est né avant le 180<sup>e</sup> jour après leur mariage, et d'enfant adultérin après ce délai, cas le plus fréquent. L'action en recherche de paternité est interdite (sauf en cas de rapt de la femme).

### Lentement reconnue à partir de la fin XIX<sup>e</sup> et finalement acceptée

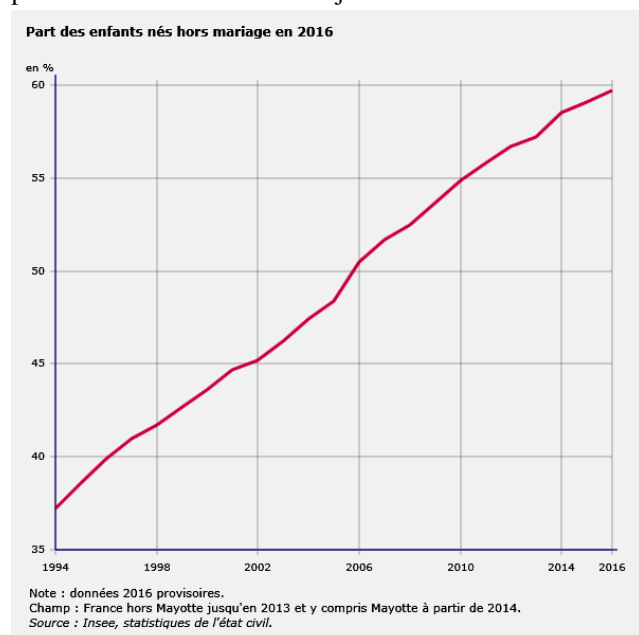
La reconnaissance des enfants naturels s'amorce timidement à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et ne s'affirmera vraiment qu'à partir de la fin du XX<sup>e</sup> siècle, la loi restant très timorée jusqu'en 1972.

Cependant, durant tout le XIX<sup>e</sup>, l'administration suit attentivement l'évolution des naissances et demande régulièrement des statistiques qui permettent aux historiens d'aujourd'hui de bien connaître l'évolution de la natalité hors mariage.

### L'évolution sociale

La proportion d'enfants naturels par rapport au total des naissances, estimée à moins de 2 % en 1750, passe à 5 % en 1800 et presque 9 % en 1914. Cette augmentation est généralement expliquée par l'industrialisation et l'urbanisation survenue durant cette période.

Cette proportion accuse ensuite une baisse sensible puisqu'elle est estimée à environ 6 % en 1938/1939, de même que durant la période 1955-1968. Depuis 1968, en revanche, le pourcentage grimpe très vite pour atteindre près de 60% des naissances aujourd'hui.



Ce pourcentage varie selon les régions, et c'est à Paris qu'il est le plus élevé, les parents s'étant *mariés à la mairie du XXI<sup>e</sup> arrondissement*, comme l'on disait autrefois.

L'explication tient évidemment à ce que le mariage n'est plus perçu par beaucoup comme un préalable indispensable à la procréation. Le nombre de mariages entre personnes de sexe différent qui était de 305.224 en 2000 tombe à 221.000 en 2017 <sup>[4]</sup>

[4] Pour l'année 2017, on compte 228.000 mariages dont 7.000 entre personnes du même sexe. Pour la même année, le nombre de PACS est de 184.000.

### L'évolution juridique

Les textes juridiques ont évolué lentement et ont surtout afflué à la fin du XX<sup>e</sup> avec un certain décalage par rapport aux réalités sociales. L'Eglise, bien sûr, n'a pas été plus rapide ; certains diocèses excluaient encore des relevailles les mères d'enfant naturel jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle (1958 pour le diocèse de Saint-Malo).

### Tenons-nous en à l'évolution législative avec quelques dates clés :

**1871** : La Cour de Cassation admet que la désignation de la mère dans l'acte de reconnaissance du père dispense celle-ci de l'acte de reconnaissance.

**1896** : La loi accorde à l'enfant naturel le droit à la moitié (et non plus au tiers) de la portion qu'il aurait eu s'il avait été légitime.

**1920** : L'enfant non reconnu porte le nom de sa mère si elle est désignée dans l'acte de naissance.

Jusqu'en 1920, le nom du père ne figurait pas dans l'acte de naissance même s'il était cité par le déclarant, à moins que le père soit lui-même le déclarant et reconnaisse l'enfant.

Après 1920, le nom du père est porté sur l'acte s'il est mentionné par le déclarant, mais l'enfant ne prend son nom que s'il le reconnaît.

Si la mère n'est pas désignée dans l'acte, l'enfant naturel a pour patronyme le dernier de ses prénoms

**1922** : les dates et lieux de naissance des parents sont indiqués dans l'acte de naissance de l'enfant naturel, ce qui était interdit auparavant.

**1972** : La loi du 3 janvier précise que *l'acte de naissance portant l'indication de la mère vaut reconnaissance lorsqu'il est corroboré par la possession d'état* (c'est-à-dire que la mère élève l'enfant). Le père, bien sûr, doit toujours effectuer un acte de reconnaissance.

Cet acte peut être effectué avant la naissance, dès les premiers jours de la grossesse, devant un officier d'état civil. Il peut aussi, par souci de discrétion, être fait devant notaire (ce que fit François MITTERRAND pour Mazarine PINGEOT); la reconnaissance est valable même si elle n'est pas transcrite en marge de l'acte de naissance.

Tout en conservant la distinction entre enfant légitime et enfant naturel, la loi les place sur un pied d'égalité en matière successorale (ce que confirme la loi de 2001 sur les successions et celle de 2002 sur l'autorité parentale).

Lors du décès du père, s'il y a présomption d'enfant(s) naturel(s), le notaire qui établit l'acte de notoriété constatant la descendance du défunt doit engager des recherches.

La loi restreint la présomption de paternité du mari puisque la filiation adultérine peut être reconnue, mais les droits successoraux de l'enfant sont réduits de moitié.

Elle permet aussi la légitimation de l'enfant adultérin *a matre* par remariage de la mère sans désaveu de paternité préalable.

**2001** : La loi abroge toute disposition discriminatoire touchant les enfants adultérins à la suite d'un arrêt de la Cour Européenne des Droits de l'Homme condamnant la

France. (4 Arrêt MAZUZEK du 01.02.2000 concernant la discrimination entre deux frères dans une affaire d'héritage) [5]

**2005** : l'ordonnance du 4 juillet (ratifiée le 16.01.2009) portant réforme de la filiation supprime les mots légitimes, naturels et adoptifs se trouvant dans le Code civil (Art. 227-3)

Elle vise à sécuriser les liens de filiation en instituant une présomption de 10 ans au lieu de la prescription trentenaire pour les actions judiciaires : il est possible de faire établir la maternité ou la paternité durant les 10 ans suivant la naissance, l'action étant rouverte à l'enfant pendant les 10 ans suivant sa majorité.

C'est ce même texte qui prévoit les nouvelles dispositions concernant la transmission du nom (nom du père ou de la mère ou les 2 noms accolés dans l'ordre choisi). Pour les enfants naturels, les parents ont la possibilité de substituer au nom donné à la naissance un nouveau selon ces nouvelles modalités.

*Le droit a donc suivi l'évolution des mœurs avec un certain décalage comme à l'habitude.*

Aujourd'hui la filiation s'est tellement éloignée de la référence au mariage qu'il n'y a plus de bâtard, ni d'enfant illégitime, mais seulement des enfants nés hors mariage et ils sont majoritaires.

Le seul avantage du mariage se réduit à l'automatisme de la reconnaissance du père.

On peut trouver que cette évolution a été lente. Mais on peut aussi observer qu'il n'aura fallu guère plus d'un siècle pour détricoter le maillage social issu d'une histoire d'un millénaire.

[5] Claude MAZUREK, enfant adultérin né en 1942, était en concurrence avec un demi-frère né naturel en 1936 et devenu légitime par mariage en 1937, pour la succession de sa mère décédée en 1990. Selon la législation alors en vigueur, il n'avait droit qu'à la moitié de la part qui lui serait revenu s'il avait été légitime, soit 1/4. Après une longue procédure, la Cour Européenne a jugé cette discrimination contraire à la Convention Européenne des Droits de l'Homme.

---

La Belette vue ici est l'état de l'auberge de Benoit MAYET, après l'arrivée de l'électricité





# Un héritage de.....dettes, ou la succession de Benoit MAYET du Monestier

par Arlette PACROS (cghav-2478)

Lors d'un passage aux archives départementales du Puy-de-Dôme, j'avais relevé sur un registre des intitulés d'actes susceptibles de m'intéresser. J'en ai exploité plusieurs puis laissé le reste en attente.

J'ai repris l'ensemble depuis peu et dans ces intitulés, j'ai relevé que Claudine TIXIER, veuve BOURG, parente avec la famille PACROS, avait reçu un legs de 500 Francs dans le cadre de la succession de Benoit MAYET du Monestier.

Pour en savoir plus, j'ai cherché le lien de parenté entre Claudine TIXIER et Benoit MAYET.

Le résultat n'étant pas significatif, j'ai essayé de situer plus précisément Benoit MAYET avec Généanet et les tables décennales.

Benoit MAYET est né le 31.10.1837 au Monestier, fils à François et Marie BOY. Il a d'abord été charpentier puis propriétaire et enfin **aubergiste à La Belette**.

Le 09.06.1862 au Monestier, il épouse Marie JALABERT, couturière, née à Grandval le 02.10.1838. Un contrat de mariage est passé le 30.05.1862 chez Me Julien Joseph FONLUPT, notaire à Job. Dans ce contrat, il est dit que Marie apporte un lit et sa garde-robe et que ses parents verseront la somme de 1.500 F en 5 versements. Les futurs mariés seront hébergés par les parents de l'époux ; en contrepartie, ils aideront à la culture des biens de François MAYET. Le couple aura 4 enfants : François en 1863, Louis en 1865, Françoise en 1866 et Jean Marie en 1873.

Benoit MAYET décède subitement le 12.01.1883 âgé de 45 ans, peut-être d'une maladie contagieuse car son médecin le Dr Jacques Philippe Emmanuel BRUN décédera peu de temps après le 29.04.1883 à Ambert âgé de 42 ans. Il n'a pas eu le temps d'établir un testament. Il laisse son épouse en grande difficulté financière car il a plus de dettes que de revenus.

## 1883 : Succession de Benoit MAYET

Aidée et conseillée dans mes recherches par France Genweb., j'ai obtenu la déclaration de succession où était mentionné :

- sous la rubrique « acceptation ou renonciation sous bénéfice d'inventaire » : acte du greffe en date du 08.09.1884.
- sous la rubrique « curatelle ou tutelle » : 23.05.1884 avec le nom du notaire

Dans la déclaration de succession, il est en outre mentionné que la veuve renonce à l'usufruit. Les différents actes communiqués permettent de prendre connaissance du patrimoine mobilier et immobilier ainsi que de la valeur estimée.

Ainsi, dans l'inventaire réalisé les 16 et 17.05.1884 par Me TARDIF, notaire à Saint-Amant-Roche-Savine, apparaissent en détail tous les objets, ustensiles, meubles et animaux contenus dans l'auberge de la Belette située sur la route d'Ambert à Saint-Amant-Roche-Savine pour une valeur estimée à 2049,80 Francs.

Cet inventaire est complété par deux déclarations.

L'une, **déclaration d'actif**, mentionne trois débiteurs : Benoit JALABERT pour 330 Francs, Jean Antoine CARLES pour 42 Francs et Benoit MALMENAYDE pour 8,50 Francs.

L'autre, **déclaration du passif**, énumère les sommes dues par les héritiers de Benoit MAYET à 20 personnes, à savoir :

1) à la veuve pour prime d'assurance -----	28 F
2) aux héritiers du Dr BRUN pour frais de maladie	11 F
3) à QUIQUANDON boucher à Amber, prêt verbal	11.000 F
4) à époux DERODDE VIALATTE de Paris, prêt	11.000 F
5) à MAYET DEVERDAT d'Ambert vannoirs	1 575 F
6) aux mêmes MAYET fer pour vannoirs	217,75 F
7) à MAYET fils quincaillier	226,75 F
8) à M. CHALUT pour bois	400 F
9) à GENESTIER boulanger prêt et fourniture	3.500 F
10) à TERRASSE Jouannet, marchands de vins	170 F
11) à Mathieu BOURG, marchand	500 F
12) à M. TARDIF propriétaire -----	700 F
13) à M. MUR, cordonnier-----	70 F
14) à la veuve CHALET-----	45 F
15) à GRANET marchand de vins	900 F
16) à Jean MAYET de Laire -----	462 F
17) à Benoit DOUARRE maréchal ferrant	25 F
18) à Claude BERAUD tuilier à Ambert -----	106 F
19) à veuve MAYET pour dot à elle constituée	1.500 F
20) Frais de médecin, créances diverses à intérêt	600 F

Le passif est évalué à 11 630 F. (*somme qui ne correspond pas à l'adition de ce qui précède?*) Les déclarations d'actif sont évaluées à 380,50 F, le mobilier à 2.049,50 F et les immeubles à 10.950 F.

Pour payer les dettes et faire vivre les enfants mineurs, il sera nécessaire de vendre l'ensemble des biens.

Outre l'auberge de La Belette située sur une parcelle de 23 ares, le patrimoine immobilier comprend 15 parcelles de pré, bois et pâtures.

L'ensemble de ces biens sera réparti en 6 lots pour la vente aux enchères, autorisée après consultation du Conseil de Famille, réuni le 25.05.1884, car trois des 4 enfants sont mineurs, et la réunion d'un conseil de famille est obligatoire pour prendre les décisions les concernant.

---

**Page vis-à-vis : carte postale ancienne représentant « La Belette », l'auberge de Benoit MAYET**

Il s'agissait de Louis ° le 27.02.1865, Françoise ° le 29.03.1866 et Jean Marie ° le 23.02.1873. Tous sont nés au Monestier.

**Ce conseil de famille était composé comme suit :**  
(entre cochets et en italique figurent des compléments d'information non présents sur les actes)

#### Du côté paternel

1.- Georges MAYET, 44 ans, marchand de bestiaux et aubergiste demeurant à Saint-Amant-Roche-Savine, oncle des enfants [marié à Eugénie Mathilde BONJOUR le 19.04.1881 même lieu].

2.- Jean MAYET, 43 ans, marchand de bestiaux, propriétaire cultivateur à Laire (Le Monestier) [marié à Jeanne Marie Eugénie FRITISSE le 08.07.1876 même lieu].

3.- Jean MOLLINARD, 57 ans, propriétaire cultivateur à Thiolières, commune de Champétières, oncle par alliance, [marié à Antoinette MAYET le 25.10.1854 même lieu].

#### Du côté maternel

4.- Benoit JALABERT, 50 ans, cultivateur au Cros de Grandval, oncle [marié à Françoise BÉAL le 19.09.1867 à Bertignat].

5.- Sébastien IMBERDIS, 57 ans, propriétaire cultivateur à la Dixmérie (Grandval), cousin éloigné [pas trouvé de mariage]

6.- Etienne LAFONT, 40 ans, cordonnier demeurant à Saint-Amant-Roche-Savine, cousin éloigné [pas trouvé de mariage]

**Cette vente se déroulera en deux périodes.**

**Vente du 28.09.1884** pour les lots 1, 2, 3, 5 et 6 par Me TARDIF, notaire à Saint-Amant-Roche-Savine, commis à cet effet par un arrêt de la cour de Riom du 04.08.1884.

Le lot n° 4 composé d'une terre appelée La Draye et d'une pâture appelée La Buge n'ayant pas trouvé d'acquéreur en raison de la mise à prix de 1.400 F jugée trop élevée, il est proposé de baisser le prix. Madame JALABERT, veuve MAYET sollicite le tribunal civil d'Ambert le 28.09.1884 pour autoriser une nouvelle enchère et fixer le montant de la mise à prix.

Le 23.10.1884 le tribunal ordonne une nouvelle enchère devant Me TARDIF le 23.11.1884 avec une mise à prix de 1.200 F.

## Ascendance de Benoit MAYET

Nom et prénom, Profession	Nnaissance	Mariage	Décès
1 MAYET Benoit <i>Charpentier, Propriétaire puis aubergiste &amp; menuisier</i>	31.10.1837 Le Monestier	09.06.1862 Le Monestier,	12.01.1883 Le Monestier,
<b>2<sup>e</sup> génération</b>			
2 MAYET François <i>Cultivateur à Laire (Monestier)</i>	01.07.1798 Le Monestier,		17.07.1871 Le Monestier,
3 BOY Marie <i>Propriétaire cultivateur</i>	15.12.1802 Le Monestier,		04.02.1835 Le Monestier,
<b>3<sup>e</sup> génération</b>			
4 MAYET Benoit <i>Cultivateur à Laire (Monestier)</i>	26.03.1760 Le Monestier,	25.01.1783	04.05.1844 Le Monestier,
5 JACOB Anne	26.06.1760 Saint-Ferréol-des-Côtes,	25.01.1783 Le Monestier,	15.11.1841 Le Monestier,
6 BOY Michel			19.06.1817 Le Monestier,
7 CHEVARIN Anne			25.01.1830 Le Monestier,
<b>4<sup>e</sup> génération</b>			
8 MAYET Etienne <i>Métayer</i>	06.05.1716 Le Monestier,	24.11.1744 Le Monestier	07.03.1796 Le Monestier
9 ARTAUD Catherine	09.07.1726 Saint-Ferréol –des-Côtest,	24.11.1744 Le Monestier,	xx.xx.1807



## Un peu d'Histoire



### LES SOLDATS ORIGINAIRES DES COMBRAILLES DU 69<sup>e</sup> RI

par Richard DUJON (cghav-2570)

**NDLR** : Le relevé par Richard DUJON des originaires des Combrailles du 69<sup>e</sup> régiment d'infanterie est issu de la cote GR 21 YC 573 des Archives de Vincennes (SHD, Service Historique de la Défense)

L'expression « **en congé absolu** » signifie ici « libéré de toute obligation militaire ».

Le nom des décédés est suivi de (+).

La **taille** est exprimée en Pieds et pouces : par ex. **5P 3p** = 5 pieds et 3 pouces. Comme toujours en France, le pied est le « pied de roi » qui valait 32,48 cm (et non le pied anglo-saxon actuel qui vaut 30,48 cm). Les deux sont divisés en 12 pouces, mais le pouce français valait 2,707 cm, contre 2,54 cm pour le pouce anglais.

Une taille de **5P** (cinq pieds) représentait donc 162,4 cm et une de **5P 3p** = 176 cm

**Origine géographique de ces hommes** : cette liste comporte 153 soldats, pratiquement tous issus du « district » de Montaigut (en Combraille) et engagés le 20 floréal an II (9 mai 1794) (11 d'entre eux seulement sont engagés à une date différente).

Le district de Montaigut était constitué par les cantons de Montaigut, Menat, Montel-de-Gelat, Pionsat et St-Gervais-d'Auvergne (on trouvera la liste des communes concernées sur notre site ([www.cghav.org](http://www.cghav.org)) à la page « Vos recherches en Auvergne » en accédant à la plaquette de J.N. MAYET « Anciens noms et vocables des paroisses et communes du Puy-de-Dôme » page 41).

Leur engagement est postérieur aux deux « levées en masse », décidées en février 1793 (environ 300.000 hommes célibataires ou veufs de 18 à 25 ans) et au 23 août 1793 (tranche de 25 à 35 ans), et qui ont porté l'armée de 200.000 hommes en février 1793 à 804.000 en décembre 1793. L'engagement des hommes cités ici est beaucoup plus tardif : 9 mai 1794 contre février et août 1793. Il semble possible de trouver une explication dans l'histoire personnelle du Gilbert BOILOT (article suivant) qui semble, avec ses compagnons, avoir suivi, une sorte de « préparation militaire » sous la bannière d'une association nommée « Le Peuple français debout contre les tyrans » (voir page 122). Il est possible que ces jeunes aient échappé à la première levée, puis à la seconde, pour des raisons de limite d'âge (< 18 ans ou > 25 en 1793) et aient ensuite « rejoint » volontairement.

Sur cet ensemble de 153 hommes, 31 sont décédés et plusieurs grièvement blessés mais survivants avec assez peu d'amputés.

On trouve également dans cette liste un récipiendaire de la Légion d'honneur et 2 hommes passés dans l'infanterie de la Garde des Consuls, le 3 pluviôse an X (23.01.1802).

2712. **François AMBLAT**, fils de François et d'Elisabeth, né en 1775 à Montaigut, taille de 5P. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 30 frimaire an VI.

818. **Jean ARNAUD** (+), fils d'Annet et de Jeanne, né en 1773 à Menat, taille de 5P. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 19 vendémiaire an VII, resté à l'hôpital de Malte.

2134. **Philippe ARNAUD**, fils de Marien et de Marie JABOULE, né en 1774 à St rémy de Blot, taille de 5P, 1p. Engagé le 20 floréal an II. En congé le 1er nivôse an XIII.

2541. **Marien AUBIGNAT** (+), fils de Marien et de Françoise, né en 1773 à Ayat, taille de 5P. Engagé le 20 floréal an II. Mort de la peste au Caire le 26 germinal an IX.

1024. **Jacques AUMAITRE** (+), fils de Michel et de Antoinette ROCHE, né en 1777 district de Montaigut, taille de 5P. Engagé le 20 floréal an II. Mort de maladie à

Alexandrie en Egypte le 7 prairial an IX.

1729. **François BAJET**, fils de feu François et de Marie HERISSON, né en 1768 à Espinasse, taille de 5P. 1p. Engagé le 2 avril 1788. En congé absolu 30 frimaire an VI.

1026. **Jacques BARDESOUT**, fils de Marien et de Gasparde MATIVET, né en 1778 à St-Maurice, taille de 5P. 1p.

3162. **Blaise BARRON**, fils de Jean et de Jeanne ..., né à Saint-Julien, taille de 5P. 5p. Engagé le 20 floréal an II En congé absolu le 30 frimaire ;

3034. **Serge BAS**, fils d'Antoine et de Marie DURELLE, né en 1776 à Saint-Quentin-Sur-Sioule, taille de 5P. 1p. Engagé le 20 floréal an II. En congé le 30 frimaire an VI.

2024. **N. BATHIAS**, fils de Annet et de Magdeleine PEYNET, né en 1773 dans le district de Montaigut, taille de 5 P. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 30 frimaire an V.

3156. **Joseph BATHIAT** (+), fils de Gervais et de Marie BARRAT, né en 1773 districts de Montaigut, taille de 5P. Engagé le 20 floréal an II. Tué le 30 ventôse an IX à Alexandrie.

1647. **Simon BAYER**, fils de Mathieu et de Anne FILIONET, né en 1764 à Lapeyrouse. Taille de 5P. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu 30 prairial an V.

1669. **N. BELLARD**, fils de Jacques et de Marie DANIEL né en 1775 à Lapeyrouse, taille de 5P. 1p. Engagé le 20 floréal an II. En congé le 19 vendémiaire an VII.

1801. **Jean BELOT**, fils de Gervais et de Marie DUMAS, né en 1777 à Durmignat, taille de 5P. Engagé le 20 floréal an II.

2722. **Guillaume BENET**, fils de Guillaume et de Catherine, né en 1775, district de Montaigut, taille de 5P. 5p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 30 frimaire an V.

2018. **André BERTON**, fils d'Etienne et de Jeanne VOYON, né en 1773, taille de 5P. 1p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 30 frimaire an VI

187. **Jean BERTRAND**, fils d'Antoine et de Anne MAUREL, né en 1772, à Charbonnière la Varenne, Taille de 5P 4p, engagé à la 102<sup>e</sup> brigade le 1<sup>er</sup> prairial an II, sergent grenadier le 30 avril 1807, *membre de la Légion d'honneur le 14 brumaire an 13.*

880. **Bonnet BERTRAND**, fils de Michelet et Bonnette FETRAT, né en 1772 à Charbonnière, taille 5P. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 30 frimaire an VI.

816. **Gilbert BOILEAU**, fils de Jean et de Marie TOMAS, né en 1775 à Menat, taille de 5P. Engagé le 20 floréal an II. Voltigeur le 1<sup>er</sup> février 1806. En congé absolu le 22 septembre 1807 étant atteint de maladie et de douleurs suite aux campagnes an 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13, mois de vendémiaire an XIV, an XV, 1806, 1807.

1664. **N. BOLATON**, fils de Jean et de catherine, né en 1777 dans le district de Montaigut, taille de 5P. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 30 ventose an V.

3032. **Pierre BORELLE** (+), fils de Michel et de Louise CHEREUFE, né en 1778 à Châteauneuf, taille de 5P. 3p. Engagé le 20 floréal an II. Mort de la peste à Alexandrie le 4 nivôse an VII.

1025. **Noël BOUCHER**, fils de feu Antoine et de Michelle MALIVER, né en 1775 à Roche d'Agout, taille de 5P. Engagé le 20 floréal an II.

51. **Jean BOUDOL**, fils d'Antoine et de Claudine TOURNELLE, né dans le district de Riom, taille de 5P, 3p, 1<sup>er</sup> des grenadiers, engagé dans les chasseurs des Vosges le 8 septembre 1793, congé absolu le 19 vendémiaire an VI.

608. **Jean BOUDOL**, fils de Michel et de Marie MAZERONT, né en 1771 à St Priest des Champs. Engagé le 20 floréal an II. Passé le 5 pluviôse an V au 4<sup>e</sup> régiment d'artillerie.

1441. **Jacques BOUDOL**, fils de Nicolas et de Marie JALADON, né en 1770 à Saint-Hilaire district de Montaigut. Taille de 5P. 1p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 19 floréal an X, s'est retiré à St Hilaire près Montaigut.

1679. **Jean Joseph BOULICOT**, fils de François, né en 1770 à Lapeyrouse, taille de 5P. 2p. Engagé le 20 floréal an II. *Passé le 3 pluviôse an X dans l'infanterie de la garde des consuls.*

3153. **Antoine BOULLON**, fils de Pierre et de Marguerite CHALE, né en 1775 à Châteauneuf, taille de 5P. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 30 frimaire an V.

2733. **Gervais BOURGUIGNON** (+), fils d'Antoine et de marguerite, né en 1771 à St-Pardoux, taille de 5P. 1p. Engagé le 20 floréal an II. Mort de maladie an V.

2734. **Antoine BOURGUIGNON**, fils de Antoine et de Marguerite, né en 1775 à St-Pardoux, taille de 5P. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 22 prairial an X.

2131. **Gilbert BOURLON** (+), fils de Gilbert et de Marguerite JARDON, né en 1777 district de Montaigut, taille de 5 P. Engagé le 20 floréal an II. Tué à St-Jeand'Acre le 21 floréal an VII.

1301. **Julien BRUCHARD**, fils de Marien et de Anne FONTENGY, né en 1772 à St Maurice sous Pionsat, taille de 5P. 2p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 22 fructidor an X.

1303. **Gabriel CANTIN**, fils de Baptiste Gabriel et de Marie DUBOCLAR, né en 1769 à St-Maurice près Pionsat, taille de 5P 1p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 30 ventôse an V.

604. **Pierre CARTEAU**, fils de Pierre et de feu Marie MOLAND, né en 1774 à St Priest des Champs, taille de 5P, 1p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 12 messidor an XI.

347. **Antoine CHABASSIERE** (+), fils de Jean et de Catherine . Né en 1776 à Pionsat, taille de 5P,2p. Engagé le 20 floréal an II. Congé absolu le 30 frimaire an V.

2645. **Michel CHADONNAY**, (dit Villard), fils de Philippe et de Benoite NONI, né en 1769 à Blot, taille de 5P. 1p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 26 floréal an X.

468. **Annet CHAFFRET**, fils de Jean et de Françoise MARTIN, né en 1775 à St Priest des Champs, taille de 5P,1p. Engagé le 20 floréal an II. Congé absolu le 15 vendémiaire an VIII étant privé de la vue.

2628. **Amable CHAFFRET** (+), fils d'Antoine et de Marie GABY, né en 1775 à Blot, taille de 5P. 2p. Engagé le 20 floréal an II. Mort au Caire le 28 floréal an VII.

2651. **Jean CHAFFRET**, fils de Gilbert et de Marguerite FINET, né en 1772 à Blot, taille de 5P. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 8 frimaire an XI.

2536. **Antoine CHAMPOMIER** (+), fils de Jean et de Marie CENTUREL, né en 1773 à Servant, taille de 5P. 2p. Engagé le 20 floréal an II. Mort de la peste au Caire le 15 vendémiaire an IX.

1443. **Louis CHAPUT**, fils de Louis et de Jeanne, né en 1774 à Bussière district de Montaigu, taille de 5P. Engagé le 20 floréal an II. En congé le 30 frimaire an VI.

2876. **Noël CHAUTARD** (+), né à Montaigut, taille de 5P. 3p. Engagé le 20 floréal an II. Mort à l'hôpital de Trévise, le 23 messidor an V étant fiévreux.

596. **Antoine CHEDEVILLE** (+), fils de Gilbert et de Michelle PEROLLES, né en 1774 à St-Priest des Champs. Engagé le 20 floréal an II. Mort de la peste à la campagne de Syrie le 15 germinal an VII.

2532. **Jean CHEVALIER**, fils de Jean, né en 1771 à Sevrans, taille de 5P. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 30 frimaire an V.



2624. Gilbert **CHEVALIER**, district de Montaigut, taille de 5P. 4P. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 30 frimaire an V.
1621. **Martin CHEVILLE**, fils de Patrocle et de Petronille MOUNEIREL, né en 1772 à Lapeyrouse, taille de 5P. 2p. Engagé le 20 floréal an II. Caporal le 26 floréal an II. En congé absolu le 30 frimaire an VI.
227. **Michel CHOULES**, fils de Pierre et Marie DELAIRE, né en 1771 à Pionsat district de Montaigut, taille de 5,6, engagé dans la 102<sup>e</sup> brigade le 1<sup>er</sup> prairial an II, congé absolu le 19 vendémiaire an VII.
2727. **Louis CITERNE**, fils de Louis et de Marianne, né en 1773 à Saint Gal, taille de 5P. 1p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 30 frimaire an V.
886. **Bernard CLAIRET**, né à Espinasse, taille de 5P 2p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 30 frimaire an V.
887. **Pierre CLAIRET**, né à Espinasse, taille de 5P 3p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 30 frimaire an V.
1299. **André CLAIRET**, fils d'Antoine et de Michele, né en 1774 à Bussière-sous-Montaigut, taille de 5P 1p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 30 prairial an V.
823. **Marien CORIOLLE**, fils de Marien et de Peyronelle COMBOLLE, né en 1779 à Menat, taille de 5P 2p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu 5em jour complément an V.
2715. **Antoine CORSON**, fils de Louis et de Jeanne, né en 1774, district de Montaigut, taille de 5P. 5p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 30 ventôse an V.
317. **Pierre CROISIER** (+), fils de Louis et de Antoinette BERNARD, né en 1776 dans le district de Montaigut, taille de 5P, 2p, engagé le 20 floréal an II. Caporal le 8 thermidor an II. Mort suite à une forte perte de sang à la citadelle du Caire le 6 messidor an VII.
2871. **Jean DAFFY**, fils de François et de Jeanne BARRAT, né en 1770 à Teillier, taille de 5P. 2p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 30 frimaire an V.
1803. **François DANIEL**, fils de Michel et de Justine DAFFINE, né à Gouttière, en 1774, taille de 5P. 1p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 30 frimaire an V.
- xxx. **Jean DAUTRE**, fils de Cirque et de Marie ROUGET, né en 1770 à Blot, taille de 5P. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 5<sup>e</sup> jour complémentaire an XI.
2648. **Gilbert DAUTRE**, fils de Cirque et de Marie ROUGET, né en 1774 à Blot, taille de 5P. 3p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 30 frimaire an VI.
3158. **Cirque DEQUERRE**, fils de Marie et de Jacqueline, né en 1775 à Châteauneuf, taille de 5P. 2P. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 30 frimaire an V.
1446. **Jacques DESCHARRIERE**, fils de Pierre et de Jeanne LARUE, né en 1771 à Château sur Cher, taille de 5P. 2p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 19 vendémiaire an VII.
1298. **Aune DESEISSER** (+), fils d'Annet et d'Antoinette DOGNON, né en 1771 à St-Maurice près Pionsat, taille de 5P. 1p. Engagé le 20 floréal an 2. Mort de maladie le 15 ventôse en VII.
1300. **Gilbert DESEISSER** (+), fils de Gilbert et de Gabrielle RENAUD, né en 1771 à Bussière sous Montaigut, taille de 5P 2p. Engagé le 20 floréal an II. Mort de maladie à l'hôpital de Rosette en Egypte le 3 nivôse an IX.
2644. **François DIANET**, fils de Marien et de Marie DAUTRE, né à Blot, taille de 5P. 5p. Engagé le 20 floréal an II. Blessé le 7 thermidor an 7 à la bataille d'Aboukir.
787. **Marien DUGOUT**, fils de Marien et Marie DACHEL, né en 1770 districts de Riom, taille de 5P 2p. Engagé le 20 floréal an II. En congé le 30 frimaire an VI.
1447. **Martin DULEY** (+), fils de Martin et de Anne ARNAUD, né en 1771 à Château sur Cher. Engagé le 20 floréal an II. Mort en l'an6.
794. **Jacques DUMAS**, fils de Jean et d'Antoinette PERRIN, né en 1775 à Charbonnière. Taille de 5P 2p Engagé le 20 floréal an II. Mort de maladie à Alexandrie en Egypte le 28 messidor an VIII.
1302. **Michel DUMAS**, fils de Françoise et de Margueritte TEISSIER, né en 1775 à St-Maurice, taille de 50 1p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 19 vendémiaire an VII.
1672. **Antoine DUMAS**, fils d'Antoine et de Marie DANIEL, né en 1774 à Lapeyrouse, taille de 5P. 5p. Engagé le 20 floréal an II, canonnier le 1<sup>er</sup> frimaire an VIII, caporal de canonier en l'an 9. En congé absolu en l'an10.
1685. **Antoine DUMAS**, fils d'Antoine et de Marie BOURILLE, né en 1771 à Lapeyrouse, taille de 5P. 1p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu en l'an7.
3215. **Annet DUMAZET**, fils de Jean et de Françoise MARTIN, né en 1777 à Espinasse, taille de 5P. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 1<sup>er</sup> ventôse an VIII, étant estropié de la jambe gauche par suite d'un coup de feu qu'il a reçu le 7 thermidor an VII à la bataille d'Aboukir.
2132. **Gilbert DUMONT**, fils de Mathieu et de Marie BICHARD, né en 1772, district de Montaigut, taille de 5P 2p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu 22 septembre 1808, étant atteint d'asthme.
1442. **Jean DUPONT**, fils de Vincent et de Marie DUMON, né en 1771 à St Hilaire district de Montaigut, Taille de 5P. 2p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 28 prairial an X.
817. **Gilbert DURIN**, fils de Jean et de Magdeleine MARTIN, né en 1775 à Bussières, tailles de 5P 1p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 30 ventôse an X suite à une blessure à Alexandrie le 22 ventôse an IX.
884. **Bonnet FAURE**, fils d'Annet et de Michelle BOESSE, né en 1772 à Charbonnière, taille de 5P 1p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 5em jour complémentaire an IV.
885. **Annet FAURE**, fils de François et de Marie CROSSET, né à Saint-Priest, taille de 5P 2p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 30 frimaire an VI.
3151. **Guillaume FAURE**, fils de Jean et de ? né en 1774 à Ayat, taille de 5P. 4p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 21 novembre 1806.
1805. **Michel FAVIER** (+), fils de François et de ? né en 1774 à Gouttières, taille de 5P. 2P. Engagé le 20 floréal an II. Tué le 7 thermidor an 7 à la bataille d'Aboukir.
2868. **Marien FAYARD**, fils de Pierre et de Christine THOMAS, né en 1773 à teillier, taille de 5P. 3p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 30 frimaire an V.
2710. **Gabriel FERRANDON**, fils de François et de Elisabeth RAY, né en 1772 district de Montaigut, taille de

5P. Engagé le 20 floréal an II. Blessé d'une balle dans la tête le 30 ventôse an IX près d'Alexandrie en Egypte. En congé absolu le 1<sup>er</sup> frimaire an XIII.

2717. **Gilbert FLOREL**, fils de Louis et de Marie RICHARD, né en 1773 à Saint-Gal, taille de 5P. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 30 ventôse an V.

1307. **Pierre FOUILLOUX**, fils de Jean et de Antoinette PRADINE, né en 1774 dans le district de Riom, taille de 5P. 1p. Engagé le 1er Prairial an 2. En congé absolu le 12 messidor an XI.

2634. **Gilbert GABIT** (+), fils de ... et de Marie IMBERT, né en 1769 à Blot, taille de 5P. Engagé le 20 floréal an II. Mort le 2 ventôse an V.

2539. **Marien GABY** (+), fils d'Etienne et de Geneviève BERNEN, né en 1774 à Blot, taille de 5P 1p. Engagé le 20 floréal an II. Mort de fièvre le 2 nivôse an V.

2729. **Michel GALASON** (+), fils de Jean et de Marie FLORESE, né en 1775 district de Montaigut, taille de 4P. 8p. Engagé le 20 floréal an II. Tué le 30 ventôse an IX près d'Alexandrie.

716. **Gaspard GARACHON**, fils de Claude et Marie DANA, né en 1775 dans le district de Montaigut, taille de 5P, 1p Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 30 frimaire an V.

3152. **Jean GERVAIS**, fils de François et de Françoise TRICOT, né en 1777 à Montaigut, taille de 5P. 1p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 30 frimaire an V.

3159. **Joseph GERVAIS**, fils de François et de Françoise TRICOT, né en 1777 à Montaigut, taille de 5P. 1p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 30 frimaire an VI.

467. **Joseph GILLET**, fils d'Amable et de .... Né en 1775 à St-Priest des Champs, taille de 5,3p. Engagé le 20 floréal an II. Congé absolu le 30 frimaire an V.

2640. **Antoine GIRAUD** (+), fils d'Antoine et d'Anne MOREAU, né à Blot, taille de 5P. 3p. Engagé le 29 floréal an II. Mort le 25 prairial an VIII.

2865. **François GOUTELARD**, fils de Philippe et de Marguerite LIGADES, né en 1772 à Teillier, taille de 5P. 2p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 19 vendémiaire an VII.

2874. **Marin GOUTELARD**, fils de Pierre et de Marie BOUBIER, né en 1775 à Teillier, taille de 5P. Engagé le 20 floréal an II.

1338. **Pierre GRAND**, fils de Marien et de Marie GANVENT, né en 1775 dans le district de Montaigut, cheveux châtain, front haut, yeux brun, nez gros, bouche ovale, taille 5P. 2p. Engagé le 20 mai 1793 au 93<sup>e</sup> Régiment. Caporal le 12 germinal an XI, sergent le 16 mai 1808, campagne : 1799, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13, 14, 1806, 1807, 1808, 1809. Congé absolu le 13 février 1811, ce militaire est atteint de douleur chronique.

613. **Jean GRANSSAIGNE**, fils de Jean et de Marie FAVIER, né en 1774 à St Priest des Champs, taille de 5P. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 19 vendémiaire an VII.

1565. **Jean GROULLIER**, fils de Perrain et de Marie, né en 1775 à St-Manier. Taille de 5P. 2p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 30 frimaire an V.

2652. **Michel GUILLOT**, fils de Michel et de Elisabeth DENIER, né en 1770 à Blot, taille de 5P. 1p. Engagé le 20 floréal an II. Mort le 24 Messidor an 5 à l'hôpital de Treviso.

2730. **Michel IMBERT**, fils de Gabriel et de Catherine BRUN, né en 1770 à St-Pardoux, taille de 5P. 3p. Engagé le 28 floréal an II. En congé absolu le 19 vendémiaire an VII.

2740. **François IMBERT** (+), fils de Gabriel et de Catherine BRUN, né en 1772 à St-Pardoux, taille de 5P. 1p. Engagé le 28 floréal an II. Mort de maladie à l'hôpital de la ferme d'ibrahim BEY au Caire le 24 floréal an VII.

2629. **Gilbert IMBERTAUX**, fils de Gilbert et de Anne, né en 1773 à Blot, taille de 5P. 3p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 30 ventôse an V.

811. **Antoine JAUDASSE**, fils d'Annet et de Marie .... Né en 1770 à Charbonnière les Varennes, taille de 5P. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 19 vendémiaire an VII.

595. **Jean JOUHET**, fils de Gilbert et de Jeanne BOUDAUX, né en 1771 à St-Priest des Champs. Engagé le 20 floréal an II. Congédié le 30 vendémiaire an VIII pour partir en France ayant reçu le 7 thermidor an VII à la bataille d'Aboukir un coup de feu qui le prive totalement de l'avant bras et de la main droite.

820. **Gilbert LABBE** (+), fils de Jean-Baptiste et de Marie-Madeleine, né en 1778 à Bussière sous Montaigut, taille de 5P 2p. Engagé le 20 floréal an II. Mort le 27 germinal an VII ayant été blessé le 16 à Acre en Syrie.

795. **Bonnet LADAN**, fils de Bonnet et de Marie SERRIER, né en 1774 à Charbonnier. Taille de 5P. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 30 frimaire an V.

3143. **Mathieu LAFOND** (+), fils de Pierre et de Marie AUBIGNA, né en 1768 à Châteauneuf, taille de 5P. Engagé le 20 floréal an II. Tué le 1er thermidor an VII à la redoute d'Aboukir.

2436. **Simon LAMBERTECHE**, fils de François et de Jeanne FAURE, né en 1774 dans le district de Montaigut, taille de 5 P. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 30 frimaire an V.

3030. **Antoine LANIRET**, fils de Jacques et de Jeanne OBEL, né en 1772 à Saint-Quentin-Sur-Sioule, taille de 5P. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 30 frimaire an V.

2227. **Louis MANS** (+), fils de Jean et d'Antoinette VIOLLETTE, né en 1773 à Montaigut, taille de 5P, 4 p. Engagé le 20 floréal an II. Blessé le 17 floréal an VII, mort à la suite de la blessure le 18 floréal an VII à St-Jean d'Acre.

1440. **Jean MARTIN**, fils de Pierre et de Marie CHAUSSADE, né en 1773, district de Montaigu. Taille de 5P. 2p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 19 vendémiaire an VII.

2409. **Mathieu MASSON**, fils d'Antoine et de Catherine CHAPUIS, né en 1776 à St-Christine, taille de 5P 3p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 30 frimaire an VI.

465. **Antoine MAZERONT**, fils de .... et d'Elisabeth..., né en 1775 à St Priest des Champs, taille de 5P, 1p. Engagé le 20 floréal an II. Congé absolu le 30 frimaire an V.

466. **Michel MAZERONT**, fils de Guillaume et Jeanne FORT, né en 1773 à St-Priest des Champs, taille de 5P, 2p. Engagé le 20 floréal an II. Congé absolu le 30 frimaire an V.

1806. **Pierre MAZUEL**, fils de François et de Marguerite MICHEL, né en 1773 à Gouttières, taille de 5P. 2p. Engagé le 20 floréal an II. Blessé le 20 floréal an VII au siège d'Acre.

1683. **Gilbert MERCIER**, fils de Jacques et d'Anne PASSARD, né en 1776 à Lapeyrouse, taille de 5P 1p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 19 vendémiaire an VII.
281. **Pierre MIDON**, fils de Jacques et de ANNE ....., né en 1777 à Pionsat, taille de 5P. Engagé le 20 floréal an II, congé absolu le 30 frimaire an V.
2723. **André MONTEL** (+), fils de Blaise et de Michel FOSIER, né en 1769 districts de Montaigut, taille de 5P. 2p. Engagé le 20 floréal an II. Mort à Alexandrie le 25 germinal an IX suite à une blessure le 30 ventôse de la même année.
2739. **Blaise MONTEL**, fils de Blaise et de Michèle... né en 1772 à Saint-Pardoux, taille de 5P. 1p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 30 frimaire an VI.
2875. **Joseph MONTELLE**, né dans le district de Montaigut, taille de 5P. 2p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 30 frimaire an VI.
2043. **Antoine MOULETON**, fils de Pierre et de Gilberte, né en 1775 à Montaigut, taille de 5P. Engagé le 20 floréal an II. Passé le 6 février 1809 à la 9<sup>e</sup> brigade.
594. **Pardon NOBLE** (+), fils d'Annet et de Marie LEONARD, né en 1775 dans le district de Montaigut. Engagé le 2 messidor an II. Mort de la peste en Syrie le 3 floréal an VII.
229. **François NONY**, fils de Jean et de Jeanne SANNE, né en 1772 dans le district de Montaigut, taille de 5P, engagé dans le 102<sup>e</sup> brigade le 1<sup>er</sup> prairial an III, congé absolu le 27 nivôse an XI, s'est retiré près de Montaigut.
3031. **Amable NONY**, fils de Jean et de Anne LANDON, né en 1773 à Châteauneuf, taille de 5P. 2p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 30 frimaire an V.
513. **Antoine OBINIATE**, fils d'Antoine et de Anne JOIE, né en 1772 à St Priest des Champs, taille de 5P. Engagé le 20 floréal an II. Passé au charroi de l'armée d'Italie le 28 floréal an II.
2009. **Pierre OLIVIER**, fils de Pierre et de Catherine GARACHON, né en 1775 à Bray paroisse de Neuf-Eglise, taille de 5P. Engagé le 20 floréal an II. Blessé d'un coup de baïonnette à la jambe gauche à l'assaut de st-Jean-d'Acre le 19 floréal an VII et d'un coup de feu à la même jambe le 30 ventose an IX près d'Alexandrie. En congé absolu le 29 vendémiaire an XII.
3029. **Antoine PEGUE**, fils de Claude et de Marie ROUX, né en 1775 à Chantemerle, Saint-Quentin-sur Sioule, taille de 5P. 3p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 19 floréal an X, blessé à la cuisse gauche d'un coup de feu à la bataille d'Aboukir le 6 thermidor an VII, le doigt annulaire de la main gauche à été coupé par un sabre le 2 frimaire an VIII.
2543. **Antoine PERRIN**, fils d'Antoine et de Françoise DURAND, né en 1774 à Servant, taille de 5P. 1p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 12 messidor an XI.
819. **Gilbert PEYNET**, fils d'Antoine et de Danielle, né à Menat, taille de 5P. Engagé le 20 floréal an II. Voltigeur le 1<sup>er</sup> février 1806. En congé absolu 1808.
2417. **Marieus PINET**, fils d'Antoine et de Louise FAVIER, né en 1775 dans le district de Montaigut, taille de 5P 2p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 30 prairial an V.
1444. **Pierre PINGUET**, fils d'André et de Marie BALE, né en 1770 dans le district de Montaigut. Taille de 5P. 1p Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 28 prairial an X.
614. **Jean PIROL**, fils de Jean et de Michelle FAVIER, né en 1772 à St Priest des Champs, taille de 5P. Engagé le 20 floréal an II. A été mis à la retraite puis s'est retiré à St Priest des Champs suite à un coup de feu à la poitrine le 7 septembre an VII à la bataille d'Aboukir.
790. **Mathieu PORTIER**, fils de Marien et de Marie SAHUT, né en 1769 à Charbonnières, taille de 5P. Engagé le 20 floréal an II. En Congé absolu le 19 vendémiaire an VII.
1304. **Jean PRADEL**, fils de Marien et d'Anne BERGERON, né en 1773 à St-Maurice près Pionsat, taille de 5P 2p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 30 ventôse an V.
2869. **Marien PRADELLE**, fils de Claude et de Marie FAVIER, né en 1770 à Teillier, taille de 5P. 4p.. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 30 frimaire an V.
2020. **Gilbert QUOIL** (+), fils de Gilbert et de Gilberte GARACHON, né en 1770 dans le district de Montaigut, taille de 4P. 6p. Engagé le 20 floréal an II, mort à Alexandrie le 6 pluviôse an VII.
2021. **NN.** (probablement **N. QUOIL**) fils de Gilbert et de Gilberte GARACHON, né en 1771 dans le district de Montaigut, taille de 5P. 2p. Engagé le 20 floréal an II. Blessé d'un coup de balle au flanc gauche le 30 ventôse an IX près d'Alexandrie. En congé absolu le 1<sup>er</sup> frimaire an XIII.
2022. **Annet QUOILLE**, fils de Gilbert et de Gilberte GARACHON, né en 1774 dans le district de Montaigut, taille de 5P. 1p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 9 floréal an X.
2738. **François RENDURON**, fils de Jean et de Marie, né en 1775 district de Montaigut, taille de 5P. 5p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 30 ventôse an V.
1297. **Joseph RIBOULET** (+), fils de Jean et de Jeanne BERLELOUT, né en 1774 à Buxière sous Montaigut, taille de 5P 2p. Engagé le 20 floréal an 2. Tué le 19 germinal an VII au siège de Acre.
2635. **Annet RICHARD**, né dans le district de Montaigut, taille de 5P. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 30 frimaire an V.
3033. **Gervais ROCHE**, fils de Jean et de Magdeleine LABE, né en 1776 à Saint-Quentin-Sur-Sioule, taille de 5P. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 1<sup>er</sup> frimaire an XIII.
1445. **Gilbert ROMAITRE**, fils de Jean et de Françoise BENETON, né en 1771 à St Hilaire district de Montaigut. Taille de 5P. Engagé le 20 floréal an II. Caporal le 18 brumaire an VII. En congé absolu le 1<sup>er</sup> janvier an VIII à la suite d'une blessure.
2840. **Bonnet SABATIER**, fils de Pierre et de Anne MEUNIER, « n 1774 à Teillier, taille de 5P. 1p.. Engagé le floréal. En congé absolu le 30 frimaire an V.
2866. **Pierre SABATIER** (+), fils de François et d'Antoinette BASSER, né en 1773 à teillier, taille de 5P. 3p. Engagé le 20 floréal an II. Tué le 1<sup>er</sup> thermidor an VII à la redoute d'Aboukir.
2867. **Jean SABATIER**, fils de François et de Antoinette BASSER, né en 1774 à Teillier, taille de 5P. 3p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 30 frimaire an V.
755. **Bonnet SAHUT** (+), fils de Jean et de Jeanne JODE, né en 1769 district de Riom, taille de 5P 1p. Engagé le 20

floréal an II, caporal le 13 ventose an III. Mort dans le courant du dernier trimestre de l'an IV.

793. **Pierre SAHUT**, fils de Maurice et de Marie FAURES, né en 1773 dans le district de Riom, taille de 5P 2p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 30 frimaire an V.

2646. **Michel SECQUE**, fils de ... et Catherine CITERNE, né en 1774 à Blot, taille de 5P. Engagé le 20 floréal an II. Blessé d'un coup de feu à la jambe gauche le 14 messidor an VI à Alexandrie. *Passé le 3 pluviôse an X dans l'infanterie de la garde des consuls.*

2641. **Etienne SERRE**, né à Blot, taille de 5P. 1p, Engagé le 20 floréal an II. Passé aux charrois d'artillerie le 20 messidor an V.

888. **Marien SUDRE**, né à Espinasse, taille de 5P 2p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 30 frimaire an V.

2546. **Pierre SURARD**, fils de Simon et de Marie DURANTON ; né en 1778 à Servant, taille de 5P. 4p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 30 frimaire an V.

2019. **Charles THOMARAT** (+), fils de Marien et de Marie BATHIAT, né en 1773 district de Montaigut, taille de 5P. 2p. Engagé le 20 floréal an II. Mort le 20 germinal an VII.

1396. **Martin TRIPPIER**, né en 1769 à Château sur Cher. Taille de 5P. 2p. engagé le 20 floréal an 2. Caporal le 16 floréal an IV. En congé absolu le 19 vendémiaire an IX.

2534. **Estienne VERNANDRE**, fils de Marien et de Françoise BENOIT, né à Servant, taille de 5P. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 19 vendémiaire an VII.

882. **Michel VERNERET**, fils de François et d'Antoinette MORIN, né en 1772 à Espinasse, taille de 5P. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 5em jours complémentaire an V.

883. **François VERNERET**, né à Espinasse, taille de 5P 1p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 12 messidor an XI.

881. **Jean VOLLE** (+), fils de Pierre et de Bonnette VILLE, né en 1775 à Charbonnière, taille de 5P. Engagé le 20 floréal an II.. Mort à l'hôpital N°4 de Milan le 12 nivôse an V.

1561. **Antoine VOSEL**, fils de Gilbert et de Marie BOUPET, né en 1776 à St-Maignier, taille de 5P. 2p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu en l'an11.

2537. **Gilbert VOYON**, fils de Jean, né en 1768 à Servant, taille de 5P 5p. Engagé le 20 floréal an II. En congé absolu le 30 frimaire an V.

## Ancien soldat du 69<sup>e</sup> RI, obligé de se marier le même jour que Napoléon !

par Richard DUJON (cghav-2570)

Suite à un décret du 25.03.1810 et pour marquer son mariage avec Marie Louise, Napoléon choisit de marier le 22.04.1810 avec une dot de 600 francs pour l'épouse, 6 000 soldats à la retraite et qui avaient fait au moins une campagne. C'est l'histoire de l'un d'entre eux que nous allons vous raconter.

**Gilbert BOILOT**, fils de Jean et de Marie THOMAS, naquit dans le village des Fougeroux dans la paroisse de **Neuf-Église** le 30.04.1772. Baptisé le lendemain son parrain fut Gilbert GIDEL (un cousin) et pour marraine Anne TOMAS (sœur de sa mère). Les BOYLOT famille de laboureur, sont connus dans la paroisse de Neuf-Église depuis le couple Mathieu BOYLOT-Marguerite BENEGEN, qui vivait début du XVII<sup>e</sup> siècle dans le village de Barboiron.

Gilbert BOILOT provenant du district de Montaigut en Combrailles réunis sous la bannière « *Le peuple français debout contre les tyrans* » où il y avait déjà reçu un début de formations aux armes, s'engagea le 20 floréal an II pour défendre les valeurs de la république naissante, d'abord dans le 19<sup>e</sup> régiment de ligne pour une formation plus poussée.

Puis il fut affecté le 18 germinal an III au 69<sup>e</sup> Régiment <sup>[1]</sup> de Ligne où il y retrouva Pierre OLIVIER, Marien COURIOL, Jean ARNAUD et Gilbert PEYNET ses compatriotes de Neuf-Église.

Créé à Castillon dans les Alpes Maritimes, le **69<sup>e</sup> régiment** alla rejoindre l'armée du général SCHERER dans les Pyrénées où fut signée le 30.07.1795 la paix avec l'Espagne.

[1] A cette époque le régiment s'appelait encore la 69<sup>e</sup> « demi-brigade » (sous l'Ancien Régime une brigade était faite de 2 régiments, mais le régiment était la propriété de son colonel)



Porte-drapeau de la 69<sup>e</sup> demi-brigade

Dès le 5 août, ils firent route pour rejoindre l'**armée d'Italie** sous le commandement du général Victor PERRIN (avant de rejoindre Nice ils prirent quelques jours de repos à Montpellier). Le 69<sup>e</sup> participa à la bataille de LOANO les 23 et 24 novembre 1795.

L'hiver 1795-1796 fut particulièrement rude.

BONAPARTE arriva à l'armée d'Italie le 27 mars et passa en revue le 6 avril le 69<sup>e</sup>, où les soldats reçurent des éloges pour leurs bonnes tenues, il bivouaqua même après la bataille de



Montenotte (12/04) avec eux sur les hauteurs de Dego, bataille de Mondovi (21/04), prise de Pizzighetone (30/04), bataille de Mantoue, bataille de Castiglione (3/08).

Après avoir terminé la campagne d'Italie, ils embarquèrent à Gênes sur le « Dubois » et le « Causse », le 12.06.1798 prise de Malt Le travail consistait à avoir infiniment de tact auprès de la population pour éviter une révolte et rendre les honneurs militaires aux chefs musulmans qui avaient fait allégeance à la République, tout en organisant des patrouilles de jour comme de nuit.

Le 1<sup>er</sup> juillet, ils débarquèrent en Égypte puis marchèrent, sous la direction du général MENOUE, sur Alexandrie. Après la prise de la ville, ils furent chargés de la garder [1], pendant que le reste de l'armée continuait sa marche vers le Caire [2].

Le 25.02.1799, le 69<sup>e</sup> participa à la prise de Gaza. Le 19.03.1799, commença le siège de Saint-Jean-d'Acre où furent tués le 8 avril Joseph RIBOULET, le 16 avril Gilbert LABBE (des suites de sa blessure du 5 avril) tous les deux de Bussières-près-Pionsat, et blessés le 8 mai d'un coup de baïonnette à la jambe gauche Pierre OLIVIER, originaire du village de Bray, compatriote de Gilbert BOILOT et le lendemain Pierre MAZUEL de Gouttières.

À la bataille d'Aboukir, le 25.07.1799, furent blessés à la jambe gauche Annet DUMAZET d'Espinasse, Jean JOUHET au bras droit et Jean PEROL à la poitrine tous les deux de Saint-Priest-des-Champs et où furent tués aussi Michel FAVIER de Gouttières, Pierre SABATIER de Teilhet, et Mathieu LAFOND de Châteauneuf-Les-Bains.

Le 21 mars 1801, c'est la bataille de Canope qui mena à la capitulation d'Alexandrie le 02.09.1802 (le 21.03.1801 dans les environs d'Alexandrie, Pierre OLIVIER fut encore blessé à la jambe gauche, mais cette fois d'un coup de feu.)

Le 69<sup>e</sup> Régiment évacua avec les honneurs de la guerre, et Gilbert BOILOT revint en France sur un navire anglais.

Après 1803-1804 et le camp de Montreuil, et de 1805 à

1807 Bavière, Prusse, Pologne, le premier bataillon du 69<sup>e</sup> Régiment de ligne fut licencié le 16.09.1811 à Riom.

Mais Gilbert BOILEAU [3] étant atteint de maladie et de douleurs, avait été mis en congé absolu dès le 22.09.1807.

Conformément au décret impérial du 25.03.1810, les maires du canton de Menat choisirent de marier Gilbert BOILOT à Marie JAY, née le 09.10.1781, fille de Pierre et de Gilberte BARRAT, habitante également comme son époux le village des Fougeroux.

Ils ne purent les marier le 22.04.1810, date initialement prévue, mais seulement la semaine suivante, le 29.04.1810, en présence des maires ou de leur représentant du canton de Menat.

Quatre enfants naquirent de ce mariage :

- Napoléon le 08.02.1811,
- Joseph le 01.10.1812,
- Madeleine le 07.07.1815,
- Jean le 02.02.1821.

### Notes

[1] Le travail consistait à avoir infiniment de tact auprès de la population pour éviter une révolte et rendre les honneurs militaires aux chefs musulmans qui avaient fait allégeance à la République, tout en organisant des patrouilles de jour comme de nuit.

[2] Plusieurs soldats qui furent soignés à l'hôpital de la ferme d'Ibrahim-Bey au Caire, décédèrent officiellement de la peste, Antoine CHAMPOMIER natif de Servant et Marien AUBIGNAT natif d'ayat.

[3] Gilbert BOILOT avait pour solde/pension 150 Francs par an en 1816.

### Sources

- AD du Puy-de-Dôme : R 222, R 546.
- SHD, Vincennes : GR 21 YC 573 ; Jules VASSIAS.
- Historique du 69<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie (1672-1912), par Jules VASSIAS (Lib. Chapelot, 1913).

## Jean BERTRAND, sergent, membre de la Légion d'honneur (n° 187 de la liste)

par Alain ROSSI (cghav-2140)

Trouver sur une liste comme celle-ci, un soldat décoré en 1814 de la **Légion d'honneur** est une opportunité qui permet de faire une recherche dans la base **Leonore** : <http://www2.culture.gouv.fr/documentation/leonore>

Et celle-ci répond :

Jean BERTRAND est né à Charbonnières-les-Varennnes le 3.08.1770, fils de Antoine et Anne MOREL.

Son « **état des services** » le montre aux Armées d'Italie du 1<sup>er</sup> prairial an 2 au 27 floréal an 6, d'Orient du 27 floréal an 6 au 5<sup>e</sup> jour complémentaire an 9, des Côtes de l'Ouest du 1<sup>er</sup> brumaire an 12 au 1<sup>er</sup> vendémiaire an 14, d'Allemagne (« Grande armée ») du 1<sup>er</sup> vendémiaire an 14 au 1<sup>er</sup> juillet 1807, d'Espagne du 5 novembre 1808 au 1<sup>er</sup> octobre 1811, de France du 2 novembre 1813 au 30 mars 1814.

Sergent de grenadiers au 69<sup>e</sup> RI, il termine sa carrière à 44 ans, réformé du fait de ses nombreuses blessures, mais celles-ci lui permettent néanmoins d'exercer un métier, d'où

l'absence de pension.

Il « *rentre au pays* », c'est-à-dire au hameau du Bourgnon de Charbonnières-les-Varennnes, où vivent deux de ses frères : Jean, son aîné de 2 ans et Jacques son cadet de 18 ans.

Il épouse le 21.07.1820 Bonnette BOISSY, du même village (° 9.09.1793 à Charbonnières, fa de Jacques et Jeanne AMBLARD) et s'installe au Bourgnon, où il est dit « **garde champêtre** » en 1824 (utilisation des « *compétences* » et/ou forme « *d'emploi aidé* ». Plusieurs enfants naissent : Jacques, ° 22.02.1821, + 27.02.1824, (Marie) Thérèse ° 7.05.1824 et Louis ° 21.04.1831.

A son décès, que déclarent ses deux frères qui habitent comme lui le Bourgnon, il est noté « **légionnaire** » et toujours « **garde champêtre** ».

Dans l'année qui suit son décès, le *pro-rata* de sa pension de légionnaire est attribué à sa veuve et à ses enfants.

# L'ACTE DE COALITION D'Auvergne

## Un épisode des armées émigrées pendant la révolution française (suivi d'une liste des familles de l'époque, survivantes au XXI<sup>e</sup> siècle). (sauf erreurs involontaires ou omissions)

par Michel TEILLARD d' EYRY (cghav 1)

C'est un fait notoire : La Révolution française de 1789 et ses suites, par sa soudaineté, sa violence et ses excès, a suscité *a contrario* des réactions de résistance et de refus (cas de la Vendée) et une évasion en nombre des officiers nobles des unités de l'armée de terre et de la marine. Pas pour se mettre à l'abri des frontières, mais bien au contraire pour combattre les troupes de la République naissante en vue de remettre en place la Monarchie qui venait d'être abattue.

On estime à 22.000 environ les combattants nobles de toutes les provinces et toutes armes confondues qui purent former les armées émigrées mais les cavaliers, arme noble par excellence, au nombre de 9 à 10.000 étaient les plus nombreux. En fait beaucoup durent combattre à pied, faute de destriers en nombre suffisant et la cavalerie avec tous ses équipements, sellerie, fourrage, etc., est une arme coûteuse qu'un grand nombre des émigrés ne pouvait s'autoriser. Car bien sûr il était impossible de faire venir de l'argent de France.

Je ne rentrerai pas ici dans le détail de l'organisation de ces forces armées émigrées, des ouvrages spécialisés en parlent plus longuement (cf. bibliographie sommaire), pour ne m'attacher qu'à l'épisode qui concerne notre province d'Auvergne, celui assez mal connu qui a été nommé l'Acte de Coalition d'Auvergne.

Très schématiquement, les troupes nobles émigrées se rangèrent en trois armées distinctes :

1- l'armée du Duc de Bourbon, 1756-1830, qui compta 4 à 5.000 hommes .Elle fut dissoute en novembre 1792, sans grands résultats militaires malgré la vaillance et les sacrifices de ses combattants.

2- l'armée des Princes, sous les ordres du Comte d'Artois, un des frères de Louis XVI, futur Charles X (1756-1836), mais qui fut effectivement commandée par le Maréchal de Broglie 1718-1804, ministre de la guerre sous Louis XVI. Elle comprenait 8.000 hommes d'infanterie et 6.000 de cavalerie et on lui agréa les 4 compagnies d'Auvergne dont je vais parler plus longuement. Elle fut dissoute et licenciée à Liège le 23 novembre 1792.

3- l'armée du Prince de Condé, forte de 6.000 hommes, dont 1.500 de cavalerie et comprenait environ 3.000 officiers et gentilshommes. Celle-ci fut seulement licenciée le 30 avril 1801, avant la paix de Lunéville, après avoir mené de nombreux combats aux Pays-Bas et en Allemagne.

### L'Acte de Coalition d'Auvergne

Ce qui distingue les gentilshommes au nombre de 308 qui ont signé nommément cet Acte du reste des autres émigrés d'autres provinces, c'est une proclamation solennelle de leur constitution en force armée lancée le 10 avril 1791 de la ville de Fribourg en Suisse où ils s'étaient rassemblés.

Par cette proclamation ils se disaient unis par les mêmes valeurs de fidélité à la monarchie qui avait fait la France et juraient de combattre jusqu'à la mort pour que la royauté soit rétablie dans les meilleurs délais.

Cet Acte de constitution dont on conserve tous les termes (texte en fin d'article) est signé de 308 émigrés dont on a tous les noms et qualités. Parmi eux 114 étaient mariés et avaient laissé en France une femme et un ou des enfants. Ainsi que je l'ai écrit plus haut les 4 compagnies d'Auvergne furent rattachées à l'armée des Princes, sauf 59 gentilshommes, qui pour des raisons inconnues furent affectés à l'armée du Duc de Bourbon.

Fait remarquable et allant à l'encontre des idées communément reçues sur le soi-disant sens de l'économie des Auvergnats, les compagnies d'Auvergne qui signent leur engagement refusent la solde mensuelle qui avait été prévue par un règlement du 30 octobre 1791 : 45 livres par mois pour les compagnies à pied, 75 livres par mois pour les compagnies à cheval. Elles déclarent donc que « *ne voulant pas être à la charge des Princes, elles serviront complètement à leurs frais pour le logement, les vivres et le fourrage* ». On a établi que pour 260 hommes des compagnies de cavalerie, ce généreux abandon représentait pour les caisses de l'armée royale une économie de 19.500 livres par mois, soit une somme de 195.000 livres sur 10 mois <sup>[1]</sup>. Pour néanmoins subsister, malgré leur dénuement et l'impossibilité de recevoir des ressources de France, les coalisés créèrent une caisse commune qui s'alimentait par des versements volontaires et par des emprunts solidairement garantis. En outre ils constituèrent une caisse de secours mutuel d'environ 50.000 livres avec le concours de MM DE CHAZERAT et DE PONTGIBAUD.

C'est le vicomte DE BEAUNE, chevalier de Montagut , sgr. de Plauzat (63) [commune de naissance de l'auteur], officier général et lieutenant général, veuf, né avant 1734, qui reçut le commandement de la brigade dite « Colonel-Général », unité d'élite qui portait la Cornette blanche, l'étendard le plus prestigieux de la cavalerie, laquelle marche en grande tenue et toujours en tête.

Viennent ensuite les quatre escadrons à cheval ayant pour chefs quatre maréchaux de camp :

1<sup>er</sup> escadron, le duc DE LORGES

2<sup>e</sup> escadron, le comte DE TOUSTAIN

3<sup>e</sup> escadron, le marquis DE LA QUEILLE

4<sup>e</sup> escadron, le marquis DE LA ROCHE-AYMON

Conformément au Règlement des Princes du 19 août 1791, on procède dès le 20 août à la formation des deux premières compagnies d'Auvergne. Les officiers en furent nommés le

[1] Le sujet a déjà été traité dans AmA ! et nous étions parvenus à une évaluation de quelques 30 € pour une livre des années 1780

10 septembre d'après leur ancienneté. Un état est dressé à Coblenz en Allemagne le 27 du même mois et les deux premières compagnies se rendent à cheval près du château de SCHONBORN LÜST pour être présentés en uniforme de parade au Prince.

Une compagnie se compose :

- d'un commandant en premier
- d'un commandant en second.
- de 4 chefs de section.

Chaque compagnie comporte 40 gentilshommes, soit 54 hommes par compagnie avec un trompette. Un escadron comporte 2 compagnies soit 109 hommes.

Pendant la période d'organisation, les compagnies d'Auvergne sont cantonnées au Thal à la porte de Coblenz. Le 4 octobre 1791, à l'occasion de la Saint Charles, les compagnies de cavalerie sont présentées en grand uniforme au comte d'Artois, futur Charles X, qui reçoit à cette occasion les vœux de « *ses bons Auvergnats* », ainsi qu'il se plaît à les saluer.

Les compagnies d'Auvergne qui avaient été intégrées pour l'essentiel dans l'armée des Princes (la seconde citée ci-dessus), participèrent à de nombreux combats en Allemagne contre les troupes révolutionnaires, entre autres ceux de RISLEIN le 17 mai 1793, de BERSTHEIM le 2 décembre 1793, et d'OBER-KOMLACH le 13 août 1796 qui fut particulièrement meurtrier dans leurs rangs (720 blessés et tués, dont 20 officiers supérieurs et 50 chevaliers de Saint-Louis).

Parmi les tués et blessés de la coalition d'Auvergne, on trouve les noms de MM DE JUGEALS, DE ROCHEGEAT, D'ESTAING, D'AUBIERES, DE L'HUILLIER, D'ANGLARS, DE LA BOULAYE, DE TORSIAC, DE LA TOUR D'Auvergne, DE SAINT-MANET, DE GUILHEM, DE SARTIGES, DE BAR, D'ARNAUD, DU CROZET, REBOUL, DE CONSTANTIN, DE FARGUES, DE CHARBONNEL (lui au combat de Rislein, les autres à celui meurtrier d'Ober-Komlach) etc...

Elles furent dissoutes et licenciées à Liège le 23 novembre 1792. Sur les 308 signataires de l'Acte de Coalition [nous connaissons leurs noms, lieux de naissance, grades et qualifications], auxquels doivent s'ajouter ceux qui ont combattu sans être inscrits, une quarantaine pour notre province et celles avoisinantes, un grand nombre purent rentrer en France sous le Consulat ou le début de l'Empire.

Cependant on peut constater parmi eux :

- la mort au combat de 45 coalisés
- la condamnation à mort par les tribunaux révolutionnaires de 28 d'entre eux (sans parler de nombreuses femmes de l'aristocratie)
- la mort de 25 coalisés d'Auvergne au nombre des 952 victimes du débarquement funeste de Quiberon du 27 juin 1795 (*sous le commandement du général D'HERVILLY et du comte Louis DE PUISAYE*).

### **Familles subsistantes au XXI<sup>e</sup> siècle parmi les signataires de**

#### **l'Acte de Coalition d'Auvergne du 10 avril 1791,**

en y ajoutant ceux qui ont participé aux rassemblements de troupes immigrées d'Ath aux Pays-Bas et de Coblenz en Allemagne (sauf erreurs involontaires ou omissions) .

Préambule à l'établissement de cette liste : Toutes les familles, sauf exceptions très rares, connaissent une déperdition naturelle au fil du temps, notamment due aux périodes de guerre ou d'agitation prolongée. On l'a bien vu après la guerre 1914-1918 en France où l'on a constaté l'extinction considérable de quantité de familles dont le patronyme n'était plus porté avant la guerre que par un nombre très restreint d'individus. C'est la raison pour laquelle le nombre de familles subsistantes au XXI<sup>e</sup> siècle qu'on trouvera ci-dessous est sans commune mesure avec celui des familles nobles ou apparentées qui se sont engagées dans les troupes immigrées au cours de la Révolution française.

Pour établir cette liste, inédite, j'ai fait un comparatif rigoureux des patronymes existants avant la révolution avec ceux que l'indispensable « *Catalogue de la noblesse française* » de l'éminent Régis VALETTE<sup>2</sup> (ed. R. Laffont 2007) donne comme ayant pu parvenir jusqu'au XXI<sup>e</sup> siècle. J'ai ainsi pu constater que la déperdition dont je parle ci-dessus est bien réelle dans ce cas précis. Les noms des familles citées sont originaires pour l'essentiel de l'ancienne Auvergne (en gros Cantal, Puy de Dôme et arrondissement de Brioude en Haute-Loire actuelle). Pour les autres provenances, j'ai indiqué pour chaque nom la province d'origine. Celles qui sont limitrophes de l'Auvergne sont le Bourbonnais, le Forez, le Velay, le Gévaudan, le Rouergue et le Quercy dont les modes de vie, les traditions et les coutumes sont réputées être les proches de la province d'Auvergne :

D'ANTERROCHES, D'AUBIER, D'AURELLE, D'AURELLES DE PALADINES, D'AUZERS.

BAR DE LA GARDE, BEAUREPAIRE (Brie), BÉGON DE LA ROUZIÈRE, BESSEY DE CONTENSON (Forez), BONAFOS DE BELINAY, BONNEVIE DE POGNIAT, BOSREDON (nombreux coalisés, plusieurs branches citées), BOUILLÉ, BOURNAT, BROCH D'HOTELAND (Franche-Comté).

CARMANTRAND DE LA ROUSSILLE, CHABANNES (Limousin), CHABROL, CHALUS, CHAMPS DE BLOT, CHARDON DU RANQUET, CHASSAIGNE (non inscrit), CHAUVIGNY DE BLOT (Bourbonnais), CHAVAGNAC, CISTERNES DE VINZELLES, COMMARQUE (Périgord), COURTHILLE DE SAINT-AVIT (Limousin), DU CROZET.

DAMAS (Nivernais), DOUHET, DUPUY DE LA GRAND'RIVE, DU FAYET DE LA TOUR, DU VERDIER (Limousin).

FALCON DE LONGEVIALLE (Gévaudan), FÉLIGONDE, FONTANGES .

GUILHEM DE LA TAILLADE (Guyenne)

LA FARGE DE LAPIERRE, LA ROCHE DU ROUZET, LA ROCHELAMBERT (nombreux signataires), LA ROCHETTE DE ROCHEGONDE, LA SALLE DE ROCHEMAURE, LASTIC, LA TOUR D'Auvergne, LA VAISSIÈRE DE LAVERGNE, LE NORMAND DE FLAGHAC, LESTRANGE (Limousin, Auvergne), LIGONDÈS.

MAISON-ROUGE (Arnoux de), MIRAMON, MOURGUES DE LA FAGE (Velay).

PROVENCHÈRES.

---

[2] Régis Valette : de son vrai nom Jean-Paul ALEXIS, ancien directeur des Archives aux Affaires Étrangères. Il est mort à Paris, presque aveugle, dans les premiers mois de 2015. Ses catalogues de la noblesse française (plusieurs éditions chez Robert Laffont) font autorité.

**RAFFIN, RANCILHAC DE CHAZELLES** (devenus une branche des **TEILLARD/TEILHARD** au XIX<sup>e</sup> s.), **RETZ** (Gévaudan), **ROCHETTE DE LEMPDES, ROQUEMAUREL**.  
**SABLON DU CORAIL, SALVERT, SARRAZIN, SARTIGES, SEYSEL** (Bugey).  
**TAILHANDIER, TOURNEMIRE, TURENNE D'AYRAC** (Limousin), **TRÉMEUGE DE LA ROUSSIÈRE**.  
**VARÈNES DE BOISRIGAUD**.

### Conclusion

Avec la dissolution de l'armée de Condé en 1801 se termine une aventure commencée près de 10 ans plus tôt. À près de 220 ans de distance on peut imaginer la somme de courage, de sacrifices et de souffrances (notamment morales quand on a laissé femme et enfants dans un pays farouchement hostile) que cette aventure aux résultats mitigés a représenté pour tous ceux qui s'y sont lancés pleinement et sans esprit de calcul. Au contraire même car ils risquaient de tout perdre, la vie y compris, et de ne plus revoir leurs proches. Au delà des destins individuels des volontaires, on peut constater que, davantage utilisés au gré des circonstances et des intérêts des puissances étrangères que véritables acteurs dans les violents combats qui se déroulaient auprès de la France révolutionnaire, leur sacrifice et leur dévouement à la cause monarchique n'aient finalement eu que peu de poids dans le déroulement des événements. Peu à peu, l'enthousiasme des débuts fit place à de nombreuses désillusions et, en dépit des proclamations toujours vibrantes, apparurent au fil du temps le désenchantement et la solitude désespérante en des pays étrangers, très souvent indifférents à cette cause. Les désertions, mortifères dans ce contexte d'éloignement et de solitude, n'étaient plus très loin....

Malgré ce qui peut apparaître comme un demi-échec, j'ai souhaité rappeler pour AmA !, notre revue de la geste auvergnate, l'aventure des armées émigrées et des compagnies d'Auvergne qui s'y étaient agrégées et qui ne doivent être ni occultées ni oubliées.

### Bibliographie sommaire

#### Sur l'émigration pendant la Révolution Française :

- Ghislain DE DIESBACH : *Histoire de l'émigration 1789-1814*, Lib. Perrin 1984, rééd. 1998
- Jean PINASSEAU : *L'émigration militaire de 1792* Ed. Picard Paris 1971
- Wikipedia : *Emigration Française 1789-1815*
- Robert, vicomte GROUVEL : *Histoire des Corps de troupe de l'Emigration Française*, Ed. de la Sabretache 1957-64
- Bulletins de l'Association d'Entraide de la Noblesse Française, notamment les numéros 251, 252, 253 en 2002 et 2003, 9 rue Chevalier de Saint-Georges, 75008-Paris
- Georges LACOUR-GAYET : *La marine militaire de la France sous le règne de Louis XVI*, Ed. Historiques Teissèdre Paris
- PRADEL DE LAMASE (de) notes intimes d'un émigré, suivies de « Nouvelles notes par le chevalier de Pradel de Lamase »
- Cte de SAINTE-COLOMBE : *Catalogue des émigrés français à Fribourg en Suisse de 1789 à 1798*

**On trouvera sur notre site internet ([www.cghav.org](http://www.cghav.org)), à la page des « compléments de A moi Auvergne ! » la liste des participants, avec une courte notice biographique, incluse dans les « Carnets du Comte d'Espinchal » publiés par Chamflour à Riom en 1899**

### Texte de l'acte de Coalition d'Auvergne proclamé en la ville de Fribourg en Suisse le 10 avril 1791

Les membres soussignés de la noblesse d'Auvergne et ceux acceptés par elle, réunis et liés par les mêmes sentiments, s'engagent entre eux sur leur parole d'honneur :

1° d'employer toutes leurs forces et leurs efforts pour maintenir la religion catholique apostolique et romaine dans son entier exercice et son ancienne splendeur ;

2° de marcher ensemble et toujours réunis pour rendre au roi sa couronne et sa puissance dont une assemblée criminelle, parjure et dénuée de pouvoirs, s'est emparée et en un mot pour rétablir la Monarchie ;

3° ils renonceraient volontiers à leurs droits pécuniaires, mais ils protestent de soutenir la noblesse et de la transmettre à leurs enfants telle qu'ils l'ont reçue de leurs ancêtres sans qu'aucun pouvoir puisse la flétrir et y porter atteinte ;

4° ils jurent sur l'honneur et foy de gentilshommes de ne jamais se désunir, de marcher d'un commun accord et, à la pluralité des voix, sans déroger aux principes ci-dessus, d'obéir à Mgr le Comte d'Artois [*le futur Charles X*] et aux Princes de la maison de Condé, réunis par les mêmes sentiments et comme les premiers gentilshommes du Royaume, également animés du même désir pour le rétablissement de la Religion, du Roy et des lois fondamentales de la Monarchie ;

5° ils promettent sur leur honneur d'obéir aux supérieurs, tant en chef qu'en sous-ordre, que les Princes ou eux se choisiront pour commander; les commandants si les princes ne les nomment pas, seront choisis à la pluralité des voix ;

6° si quelques gentilshommes des autres provinces pénétrés des mêmes sentiments, nous faisaient l'honneur de vouloir se réunir à ceux de la province d'Auvergne, ils seraient obligés de reconnaître et signer le présent règlement ,ne pouvant être reçus qu'à la pluralité des voix, proposés par un gentilhomme d'Auvergne et acceptés par eux ;

Ils déclarent que ceux qui manqueront au présent engagement ne seront plus comptés et comme déshonorés et qu'ils seront rayés du tableau.

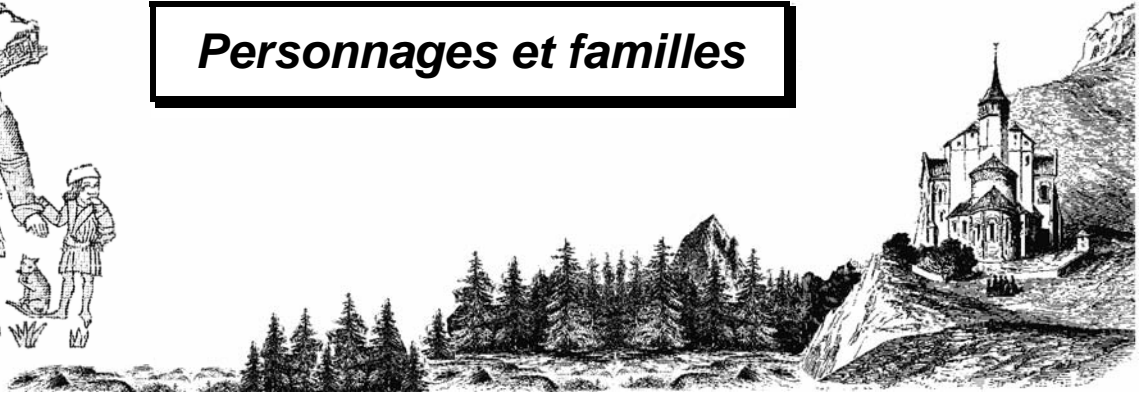
En foy de quoy, nous avons signé ... (*suivent les noms, qualités et grades des 308 signataires de cette proclamation solennelle qui sont conservés jusqu'à aujourd'hui*).



Cavalier noble de l'armée de Condé



## Personnages et familles



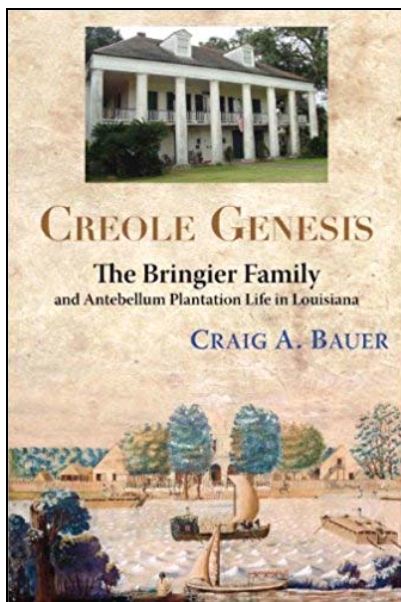
### Les BRANGIER de Louisiane, originaires d'AUVERGNE

par Alain ROSSI (cghav 2140)

A la veille de la Révolution, un nommé Emmanuel Marius Pons BRANGIER, sa femme et leurs premiers enfants partirent pour la Martinique, retrouver un frère déjà parti, puis, s'installer au bord du Mississipi et y créer une plantation (indigo, coton).

Implantée en Louisiane, la famille installa ou acheta jusqu'à 5 plantations et laissa aux Etats-Unis à la fois une légende et une nombreuse descendance, issue essentiellement des femmes.

En 2011, parut dans la collection « University of Louisiana at Lafayette Press », un ouvrage sous la signature de Craig A. BAUER, « *Creole Genesis. The Brangier Family and Antebellum Plantation Life in Louisiana* »



Nous ne voulons pas nous appesantir sur le devenir de la descendance de cette famille aux États-Unis, mais seulement mettre en valeur la vie et le rattachement généalogique à la Haute-Loire et à l'Auvergne, plus généralement, d'un émigrant qui réussit son implantation outre Atlantique au début du 19<sup>e</sup> siècle.

#### En Louisiane

Emmanuel Pons se marie à Aubagne (13) le 6 juillet 1779 avec une jeune orpheline de 13/14 ans qui fut mise au couvent des Lyonnaises de la paroisse St Martin à Marseille, par son oncle et tuteur, prêtre, Jean François DURAND, ... en attendant de lui trouver un mari..

Deux filles naissent en 1780 (+ à 6 semaines) et 1782 (dont on ne connaît pas le devenir).

Dans le courant 1782/83, Le couple s'embarque « avec armes et bagages » et sans doute une abondante cargaison de vins et de soieries, peut-être sur un bateau leur appartenant. À la Martinique, Emmanuel rejoint un frère, Jacques Vincent (né en 1756) pour monter une plantation de canne à sucre qui semble bien marcher.

Mais les frères ne s'entendent pas, Vincent disparaît dans un naufrage (ca 1784 ?) et Emmanuel reprend la mer vers la Nouvelle Orléans.

A cette époque, la Louisiane était une possession espagnole dont les administrateurs ne demandaient qu'à voir mettre en valeur ces terres le long du Mississipi. Après une inondation catastrophique, il remonta le long du Mississipi pour rencontrer les petits fermiers travailleurs « Acadiens » exilés du Canada, et s'installa parmi eux.

Il y monta une exploitation d'indigo et de coton, et expérimenta la canne à sucre. Un fils et deux filles naquirent dans cet environnement.

Curieusement son second fils et successeur naquit fin 1789, « en mer », probablement au cours d'un aller et retour vers la France, dont on ne connaît rien d'autre.

Visiblement bon entrepreneur et bon administrateur Emmanuel Pons établit successivement 5 plantations, toutes très importantes, mais la principale « White Hall » « La Maison Blanche », (aujourd'hui disparue) demeura sa principale et il y fut inhumé le 21 avril 1820..

Son successeur, fut son fils, Michel Douradou, né en mer, puis envoyé en Europe (sans doute à Paris) pour ses études.

A son retour, son père et un abbé DU BOURG (qui deviendra évêque de Louisiane) s'arrangèrent pour lui faire rencontrer à Baltimore une toute jeune fille, Louise

Elisabeth Aglaé DU BOURG (nièce de l'abbé) née à Kingston, en Jamaïque le 4 janvier 1798.

Ses parents, les DU BOURG de Sainte-Colombe, un couple de planteurs du Cap Français de St-Domingue (Haïti) chassés par la révolte des esclaves de Toussaint LOUVERTURE (1793), et installés à la Nouvelle Orléans. Son père, Pierre François, percepteur du port, sera major dans les « Volontaires de la Louisiane » et, à sa création, le 1<sup>er</sup> Grand Maître de la 1<sup>ère</sup> Grande loge maçonnique de Louisiane. .

Bien que très jeune à son mariage, on dit que Louise Aglaé alliait une vive intelligence à beaucoup de vivacité, ce qui, avec sa beauté, rend, en partie, compte de la vie sociale brillante qui sera celle de ce couple.



Michel Doradou BRINGIER et Louise Elisabeth Aglaé DU BOURG

Leur mariage fut célébré le 17 juin 1812 à Baltimore et leur cadeau de mariage, offert par Emmanuel Pons, fut une superbe plantation dans la paroisse d'Ascension, « L'Hermitage » qui venait d'être construite par l'architecte James GABLER.



L'Hermitage (vue actuelle)

Au décès de son père, Michel Douradou racheta les parts des autres héritiers dans White Hall, puis revendit la propriété en 1825 à un nommé Wase HAMPTON, à qui, en 1848, après la mort de Michel, Aglaé la racheta.

Mais cette plantation et sa maison d'habitation souffrirent beaucoup de la Guerre de Sécession.

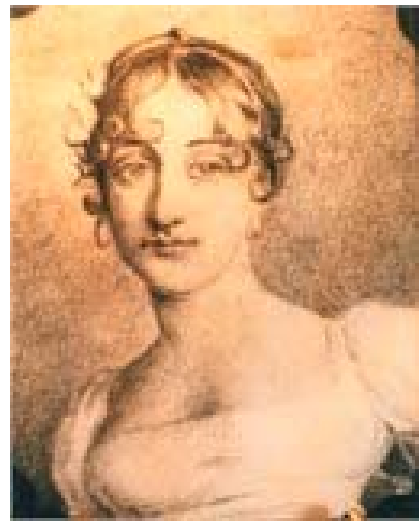
## La descendance immédiate aux Etats-Unis

### I/ Emmanuel Michel Pons BRINGIER,

x 6.07.1779 Marie Françoise DURAND (° ca 1766 - + 1803)  
fa Jean Baptiste (° ca 1746, + 5.04.1775)-et Marie Catherine ARNOUX (° ca 1748 + 8.04.1174).

D'où

- Marie Catherine Rose, ° 29.08.1780, + 4.10.1780
- Marie Monique Baptyostine Paschale ° 1.04.1782
- **Paul Louis**, ° 25.08.1784 Tchoupitoulas (Louisiane) dit « Don Louis » + 29.10.1860 Nouvelle Orléans, x 22.10.1831 Marie Josephine Ermesinne BRINGIER (cousine ?) dont 2 filles et un fils : Charles Pendleton
- **Françoise Fanny** ° 3.03.1786 Whitehall, + 10.05.1827 Nelle Orléans, x 26.01.1801 Christophe COLOMB (d'origine parisienne) reçoit la plantation « Bocage »



Françoise Fanny BRINGIER

*Note : Son mari étant quelque peu « poète », Françoise Fanny prit en main la gestion de la plantation « Bocage » qui leur avait été donnée en cadeau de mariage. De son cheval elle dirigeait le travail des esclaves.*

- Louise Elisabeth ° 21.04.1788 Whitehall, + 21.11.1863, x 1803 Augustin Dominique TUREAUD
- **Michel Douradou** ° 6.12.1789, en mer, *qui suit*
- Françoise Laure ° 23.07.1792 Whitehall, + 27.12.1859, x 12.05.1810 Noel Auguste Laurence BARON
- Elisabeth Melanie ° 16.08.1793, x1 23.01.1809 William SIMPSON, x2 5.06.1816 James Fisher WILSON.

### II/ Michel Douradou BRINGIER, + 13.03.1847 à Memphis

(Tennessee), x Baltimore 17.06.1812 Louise Elisabeth Aglaé DU BOURG, ° Kingston (Jamaïque) 4.01.1798 + 29.01.1830 Nouvelle Orléans dans la « maison d'hiver » de la famille « Melpomene »..

d'où :

- **Marius Ste Colombe** ° 17.10.1814 Whitehall, + 22.08.1884, x en 1838 Augustine Marie Elisabeth TUREAUD (cousine germaine) d'où 5 enfants
- Marie Elisabeth Rosella, ° 24.06.1818 Hermitage, + 20.07.1849, x 1835 général Hore Brwse TRIST de Washington (parent et pupille de Thomas JEFFERSON Propriétaires de la plantation Bowden. D'où 5 enfants

- Louise Françoise ° 6.10.1820 Nouvelle Orléans, + 13.11.1889, x 17.12.1835 Martin GORDON, d'où 7 enfants
- Anne Guillemine Nanine ° 24.08.1823 Hermitage, + 6.11.1911, x 1.06.1839 Duncan Farrer KENNER, propriétaire de la plantation Ashland
- **Louis Amedee** ° 4.02.1828 Hermitage, + 9.01.1897 Floride, x 1851 Stella TUREAUD. Colonel pendant la guerre de Secession, son implantation en Floride a donné naissance à 2 grandes compagnies sucrières.. D'où 7 enfants
- Marie Elisabeth Aglae ° 17.01.1830 Hermitage, x 1849 Benjamin Louis Michel TUREAUD, copropriétaire de la plantation Tezcuco. D'où 3 enfants
- Louise Marie Myrthe ° 28.01.1834 Hermitage, + 16.03.1895 x 1853 Richard TAYLOR, fs du

- Président Zachary TAYLOR ; Ltnt général de l'armée confédérée. Propriétaire de la plantation Fashion. D'où 3 filles dont deux marièrent deux frères STAUFFER, fs d'Isaac, grand marchand et philanthrope
- Anne Octavie Marie ° 1.01.1839 Hermitage, + 20.11.1917 x 1854 Allen THOMAS, général, ambassadeur au Venezuela. Propriétaire des plantations New Dalton et New Hope. D'où 4 enfants
- **Martin Doradou**, ° 3.08.1841 Hermitage. Sans info

Au total peu de garçons et beaucoup de filles. Quelques mariages entre cousins proches, et aussi des mariages avec des personnalités non négligeables. Mais ce n'est pas notre propos de les passer en revue ici.

## Généalogie des BRINGIER en France

*(on notera que les BRINGIER figurent dans les ancêtres de Jules ROMAIN)*

1.- **Emmanuel Marius Pons BRINGIER**, ° 27.10.1752 Aubagne (13), + 21.04.1820 St James parish (Louisiana), x1 Aubagne 06.07.1779 **Marie Françoise DURAND** (+) [x2 5.04.1804 Marie Anne ROUDANEZ]

2.- **Pierre BRINGIER**, ° 20.06.1717 Siaugues-St-Romain (43), (Limagne) + 26.03.1786 Aubagne,

**Note** : Lors de son mariage, il est dit « *boulangier munitionnaire des troupes* ». C'est-à-dire qu'il fournit les troupes royales en « *pain de munition* <sup>[1]</sup> ». Il semble que Pierre se soit dit « *Seigneur de La Cadière* <sup>[2]</sup> » (*La Cadière d'Azur* - 83). Selon, un de ses fils, Jean Baptiste Hipolite, chanoine de la cathédrale de Marseille (*La Major*), il aurait eu 20 fils, qui pourraient être nés alternativement à Aubagne et à La Cadière, mais la régularité des naissances à Aubagne, ne semble pas confirmer cette assertion (voir annexe).

**x Aubagne 26.05.1748**

3.- **Louise Agnes ARNOUX**, ° ca 1726, + 2.12.1774 Aubagne (suites de couches)

4.- **Jean BRINGIER**, ° 22.09.1694 Siaugues-St-Romain (Limagne), + ap/ 1748, x 6.01.1715 Mercoeur (43)

5.- **Marie d'ORADOUR**, ° 27.05.1683 Mercoeur, + 13.04.1748 Siaugues-St-Romain

6.- Jean ARNOUX, ° ca 1697, + 25.03.1767 Aubagne

7.- Therese MOURRE/MOURET, + ap. 1767

8.- **Pierre Ignace BRINGIER**, ° 5.02.1655 Siaugues-St-Romain, + 14.09.1717, notaire et procureur d'office de St-Romain, juge de Rochegude, lieutenant des Chazes, bailli de Limagne, x ca 1679

9.- **Susanne du CROZET**, ° ca 1655/60 St-Arcons d'Allier (43)

10.- **Marc d'ORADOUR**, sgnr de Champagnat et Chassignolle ° 25.08.1633 St-Just, + 31.05.1693,[x1 Cm 29.04.1652 Henriette Antoinette de LESTRANGE] ? x2 Cm 28.02.1677 château de Rousson (Mercoeur)

11.- **Marie du PUY**, + 2.05.1694 Mercoeur (Champagnat) fa de Gabriel et Anne de LA ROCHETTE

16.- **Vincent BRINGIER** ° Siaugues ca 1630, + 10.01.1670 x ca 1648

17.- Florence MALTRAIT d'une famille bourgeoise du Puy

18.- **Louis du CROZET** ° ca 1576, Test. 29.03.1665, Sgnr de Rognac et des Chazes, x 3.06.1633

19.- **Magdeleine de PONS** de Rochelis

20.- **Michel d'ORADOUR**, Sgnr de Champagnat et Laurilhaut, fs Jacques et Amable de PERPEZAT, x Cm 6.02.1624

21.- Françoise du MAS, fa de Jean II Sgnr de Lodines (St-Just) et Clauda de BESSE

**Note ORADOUR** : la famille d'ORADOUR, initialement appelée JURQUET, descendrait des comtes de Toulouse dont elle portait les armoiries (*de gueules à la croix clechée, vidée et pommetée d'or*)

32.- **Vidal BRINGIER**, ° ca 1585 Siaugues (fs de Vidal notaire), Notaire de Limagne, Greffier de la justice des Chazes (St Julien / Ste Marie des Chazes - 43) x ca 1610

33.- Charlotte de BERNARD, fa de Barthélemy (du Puy ?)

36.- **Pierre du CROZET** Teste 21.07.1606, Sgnr de Cumignat, Javaugues, Estivareilles, [x2 Cm 10.02.1585 Jacqueline DANTIL], x1 Fontanes (42) Cm 1.02.1570

37.- Anne de St-PRIEST, fa d'Antoine et de Marguerite de CHANGY.

38.- **Jean II de PONS**, sgnr de Rochelis, x Pouzol (43) Cm 1597

39.- Susanne de VERNIES de BEAUX ( ?), + 10.12.1633 Beysac (43)

[1] La première ordonnance royale concernant le pain de munition date de 1588 et prescrit, par homme et par jour, 2 pains de 12 onces, soit un total d'environ 750 grammes d'un pain fait de 75% de farine de froment et 25% de seigle

[2] Une hypothèse pourrait être qu'il ait installé sa boulangerie « industrielle » à La Cadière. Mais ce bourg était déjà important avec environ 4.000 habitants à la Révolution contre 6.000 à Aubagne. Peut-être ce bourg était-il mieux placé en termes de communications (en particulier maritimes)



64. **Vincent BRINGIER**, ° ca 1555, + av 1603, notaire royal, cité abbaye des Chazes 1577 et 1579 (un Jean BRINGIER, son fs ? est curé de Siaugues en 1592) Un **BRINGIER** est notaire de Siaugues en **1501** : terrier de Vissac (cf Almanach de Brioude)

76.- **Jean de PONS**, « le Jeune », sgrn de la Rigaudie, x Cm 26.07.1573 château du Bouschet (Me de Barges)

77.- **Marie CONSTANT**, fa de Jean sgrn de Rochelis. et du Bouschet (Job)

**Note BRINGIER** : on relève le grand attachement des BRINGIER au hameau de Limagne, de position très malcommode pour un notaire de Siaugues. Aujourd'hui, le hameau est en bordure du marais protégé de Limagne, mais à l'époque, c'était un étang/lac qui devait produire quantité de poissons à destination des abbayes ou des chanoines du Puy, d'où un intérêt économique certain.

**Annexe : enfants de Pierre BRINGIER et Louise Agnes ARNOUX**

- Jean François ° 13.04.1749 Aubagne, p/m Jean ARNOUX (gd-père) et Marie Françoise ARNOUX (tante ?)
- Marie, ° ca 1750/1751, + Aubagne 30.11.1756 (7 ans)
- Emmanuel Marius Pons, ° 27.10.1752 ; p/m Emmanuel Pons RASTEGUE, et Delle Marie CONTE
- Pierre Felix, ° 20.11.1754 Aubagne, y + 22.07.1763 p/m Felix MILLE, et Hortense BACULARD
- Jacques Vincent, ° 23.10.1756 Aubagne, + en mer ; p/m Jacques Vincent MOURRE, médecin, repr. par Jean

ARNOUX (gp), et Delle Elisabeth MURRAIRE repr. par Thérèse MOURRE (gm)

- Jean Baptiste Hipolite ° 25.10.1758 Aubagne, **Chanoine de La Major**

- Jean Pierre Emmanuel Marie ° 19.12.1760 Aubagne ; p/m Jean PERIER négociant de Marseille, Marie FAURE PERIER

- Marie Claire Antoinette ° 30.09.1762 Aubagne ; p/m Antoine COLOMB, Marie Claire EYDOUX

- Barthelemi Joseph Auguste ° 13.01.1765 Aubagne, y + 8.07.1765 ; Barthelemy REUY, Marguerite ARNOUX

- Marie Therese Theophile ° 31.07.1768 Aubagne, y + 7.09.1770 ; p/m Pierre Roch ESTIENNE, Therese Marie JOURDAN

- Enfant mort né 8.11.1774 Aubagne

**Sources :**

Georges de **SAINTE MARIE** « *Descendance aux Etats-Unis des DU BOURG de SAINTE-COLOMBE* » in G.H.C. Bulletin 84 Juillet-Août 1996 (Caraïbe) pp.1684-6 )

**Grace KING** « *Creole Families of New Orleans* » 1921

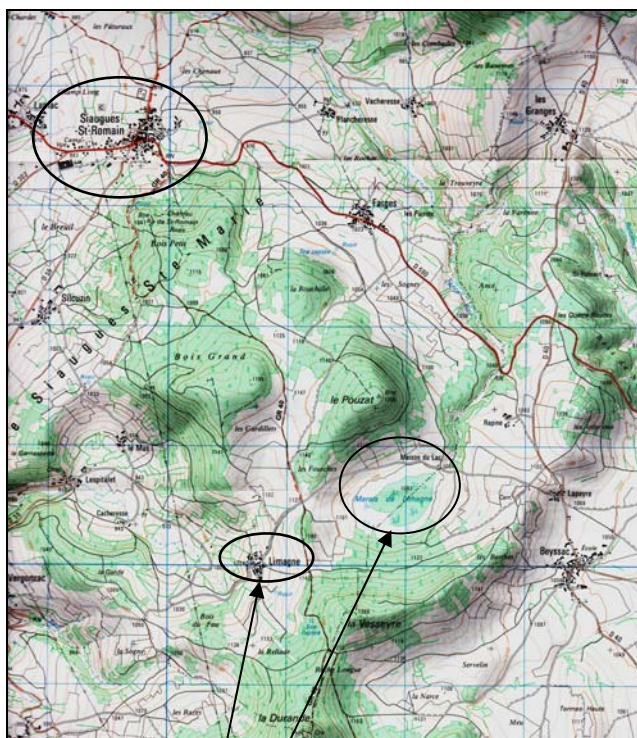
**Jean Marc BLANC**: « *Famille BRINGIER et familles alliées COURT, etc* ». in L'Echo des Moulins n°35 (2008)

**A DE REMACLE** : Dictionnaire généalogique des Familles d'Auvergne:

**L. DE RIBIER** : Recherches générales Noblesse d'Auvergne

**GÉNÉABANK** : *dépouillements de l'AG13 (Aubagne) (malheureusement rien n'a été fait sur La Cadière d'Azur, où seraient nés des enfants de Pierre BRINGIER)*

Fragment de carte IGN de Siaugues-St-Romain



Hameau de Limagne / Ancien lac (marais protégé actuel)

Carte de Cassini (ca 1780)



Sur la carte de Cassini, on retrouve les mêmes éléments géographiques. Noter que Limagne est écrit Limaigne, sans doute selon la prononciation de l'époque.

**Siaugues-Saint-Romain et son hameau de Limagne, berceau des BRINGIER**



# Anna RODIER, Fondatrice des « Petites Servantes du Cœur de Jésus »

par Claude PERA (cghav-863)

Anna RODIER, née en la ville d'Ambert le **08.07.1873**, décédée à Nancy le **16.03.1927**



Anna RODIER



Le Chalet Rose (avenue de Lyon ; Ambert)

Un peu d'histoire.... En 1912, Anna RODIER crée une école ménagère à Ambert. Elle ouvre aussi conformément à la loi Astier, des cours professionnels féminins. Puis en 1917, appelée par le Chanoine Hippolyte de la Celle, elle entreprend des activités féminines dans la ville de Moulins.

Aidée de quelques collaboratrices, elle va commencer par s'installer au 3, Place de l'Ancien Palais, où elle mettra en place des cours du soir (1922) ; il y avait alors 4 élèves pour 4 enseignantes.

Ce n'est qu'un an plus tard qu'elle va créer une école d'orientation professionnelle et ménagère avec externat, demi-pension et internat (1923).

En 1935, cette école est transférée sur les Cours Jean Jaurès. Ainsi est née l'École des Cours, qui accueillait les jeunes filles du canton pour une bonne formation de maîtresse de maison.

Mais la guerre va tout bousculer et accélérer les événements : les femmes entrent de plus en plus dans le monde du travail, elles seront cent à intégrer l'établissement en 1945, et il faut songer à s'agrandir. Ce sera au détriment du jardin, avec l'édification du bâtiment en fond de cour, la construction de la cuisine et de la buanderie et la surélévation du bâtiment entre le pavillon et l'hôtel particulier.

## Ascendance d'Anna RODIER

**2/ RODIER Antoine**, né à Malvielle (Le Chambon) 23.02.1840, commis négociant à Ambert en 07.1865, commis marchand à Ambert en 09.1866 et en 06.1868, négociant en la ville d'Ambert en 06.1868 et en 07.1873, décédé marchand de tissus, rue de la République (Ambert) le 25.05.1886.

Marié à Ambert 22.07.1865 avec

**3/ CROISIER Catherine Joséphine**, née à Ambert 10.12.1846, négociante rue de la République (Ambert) en 03.1894, décédée propriétaire rue Saint Joseph (Ambert) 09.06.1910

### Autres enfants de ce couple :

- Pierre Alexandre RODIER, né à Ambert 09.09.1866, décédé à Ambert 02.08.1867 ;
- Damien Alexandre RODIER, né Ambert 12.06.1868, décédé d'insolation chez les Frères de **Misserghin** (Algérie) 06.04.1889 ;
- Antoine Jean RODIER, né à Ambert 02.01.1878, décédé sans profession rue de la République (Ambert) 10.03.1894

**4/ RODIER Guillaume**, né ca 1793, cultivateur à Malvielle (Le Chambon) en 02.1840, y + 25.04.1840, x

**5/ JOUVEHOMME Antoinette**, fa Antoine (° ca 1780, + ap. 04.1840), décédée au Chambon le 02.08.1847

**6/ CROISIER Antoine**, ° 22.12.1807 Combronde, fs Amable et Marie CROISIER, gendarme en la ville d'Ambert en 08.1842, + 05.07.1856 Saint (Nièvre), x 09.08.1842 Ambert

**7/ DANDRIEUX Anne**, ° 26.05.1820, fa François, fabricant de papier au Petit Vimal (Ambert) en 08.1842, et de Marie SAUVADE, marchande à Ambert le 25.12.1857

### Autre enfant du couple :

- Marie Louise CROISIER, ° 12.05.1843 Ambert, +

### Compléments :

H. PONCHON : AmA ! n° 135 (2011), p. 48, *Ces Frères du Livradois qui inventèrent la Clémentine*

H. PONCHON *Chroniques Hist. du Livradois Forez*, n°33 (2011)

P. MILCENT ; *Anne Rodier dans le cœur du Christ ami des pauvres*

# COLIN EUSTACHE d'Ambert

par Marie-Dominique ICOLE (cghav-3820)

A peine né, cet enfant est exposé à la porte de Jean CHABASSIER, cordonnier habitant Ambert. Alerté par un coup sur la porte sur les 2 heures du matin, ce dernier va ouvrir. Personne, sauf un nouveau-né enveloppé dans quelques vêtements minutieusement décrits par l'officier d'état civil qui établit l'acte de naissance, baptisant le bébé **Colin Eustache**, ce **10 Mai 1821**.

Le 29.10.1839, à Paris, mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement (ancien), Pierre Marie POURRAT épouse Marie Pierrette JOURNET et, dans la foulée, le couple légitime **Colin Eustache** qui, à 18 ans, portera désormais le nom de **POURRAT**. Leur acte de mariage n'existe plus – la Commune est passée par là – mais il a été très succinctement reconstitué. Seule la mention portée en marge de son acte de naissance fait foi de cette légitimation.

Pierre Marie POURRAT, qui meurt le 08.06.1844 à Paris (état civil reconstitué), naît le 20.05.1786 à Ambert ; il est un des enfants de Pierre (lui-même fils de Jean et Marie Anne BÉGON) marié, avec dispense du 4<sup>e</sup> au 4<sup>e</sup> degrés, le 7.10.1777 à Ambert à Jeanne Marguerite MATHIAS fille de Pierre (notaire royal et procureur d'office) et Marie VIMAL.

Marie Pierrette JOURNET naît aussi à Ambert le 15 Messidor IX (4 juin 1801). Elle est fille de François, teinturier, et de Damiane SAUVAGEON, mariés le 16 Pluviôse 1795 « vieux style » à Ambert. Lors du mariage de son « fils », elle habite 164 avenue de la République à Neuilly (Seine). La future, elle, vit avec ses parents au 104 de la même avenue.

Qui, pendant ces 18 années s'occupe de l'enfant : les parents, les grands-parents ou des nourrices ? En tout cas, quelqu'un veille sur lui et sur son éducation en lui faisant faire de solides études puisqu'il intégrera l'École Polytechnique.

Dès 1842, **Colin Eustache** est engagé volontaire au 2<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie de Ligne en tant que fusilier. Puis, en 1843, il entre à l'X. Il a 22 ans et suit les traces de son oncle, Pierre Mathias POURRAT, qui, né le 22.12.1779 y fut reçu au concours de l'an 8 (mais démissionna pour raisons de santé – voir *in fine* document transmis par Jean-Louis BOURNAUD).

En 1845, à sa sortie de l'École, le lieutenant POURRAT entre à l'École d'Application de l'Artillerie et du Génie. Il monte régulièrement en grade : capitaine (1854), chef d'escadron (1865), lieutenant-colonel (1870), colonel (1873), général de brigade (1878). En 1851, il fait partie de l'Armée de Paris et fait la Campagne contre l'Allemagne. En 1861, il est adjoint à la Direction des Poudres et Salpêtres.

En 1878, il prend la direction de Polytechnique. Le 30.9.1880, il passe du commandement de l'X à celui de l'artillerie du 6<sup>ème</sup> Corps d'Armée à Châlons.

A sa retraite en 1883, il totalise 41 ans, 7 mois et 10 jours de service et devient Commandeur de la Légion d'Honneur le 22.7.1883. Il était devenu Officier le 11.08.1869.

**Colin Eustache POURRAT**, alors lieutenant au 1<sup>er</sup> Régiment d'Artillerie, se marie une première fois, le

11.12.1850, à Neuilly, avec Césarine Ludivine BOUTS, fille de Pierre Auguste et de Marie Françoise COURTOIS, née à Venestanville, alors en Seine Inférieure, le 25.02.1828. Pierre Mathias POURRAT (son oncle), qui habite lui aussi Neuilly, est témoin. Elle décédera à Paris le 16.2.1864 après avoir donné naissance à deux enfants :  
- Marie Eugénie (° 09.11.1851 Neuilly, + 05.07.1874 Arcueil)  
- Léon Adolphe (° 31.08.1857, 18 rue de Fontenay, Vincennes).

Le 9.11.1868 à Paris 5<sup>e</sup>, devenu chef d'escadron d'artillerie et habitant au 8 Av. de Tourville, il se remarie avec Flavie Eugénie Charlotte Augustine GRAND, née à Nevers le 27.08.1826, rue du Sentier de Loire et fille de Pierre, mort à Pau le 18.2.1863 et Marie Louise Charlotte Hyacinthe COTINET, décédée à Moulins le 09.06.1860. Elle loge au 85 du Bd Saint Michel.

Sa fille **Marie Eugénie** qui habite, avec lui, avenue de Tourville se marie le 02.04.1872 à Paris 7<sup>e</sup> avec Raoul Adolphe Louis de SAINTE-MARIE né le 14. 11.1846 à Arcueil, industriel négociant, habitant avec ses parents, Georges William Arnould de SAINTE-MARIE également négociant industriel (usine de La Roche à Arcueil) et Virginie DUPRÉ. Elle est décédée, chemin de La Roche à Arcueil, le 06.07.1874 laissant une fille Jeanne née en 1871 à Arcueil.

Son fils **Léon Adolphe** employé au Ministère de la Guerre, termine sa carrière comme rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> Classe. D'abord engagé conditionnel d'un an, il est incorporé au 12<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs le 8.11.1872 et mis en disponibilité de l'Armée active le 8.11.1879. Pensionné pour une infirmité contractée dans le service à compter du 1.9.1907, il est rayé des cadres le 10.11.1907. Il se marie à Paris 9<sup>ème</sup> le 23.04.1918 avec Marie Delphine CAPDEVIELLE. Comme son père, il sera Officier de la Légion d'Honneur par décret du 18.05.1908 et également de l'Ordre du Nichan Iftikhar (Tunisie) le 12.03.1889.

**Colin Eustache POURRAT** meurt à Paris 6<sup>ème</sup>, au 9 de la rue des Saints-Pères, le 26.1.1889. Son fils Léon POURRAT 31 ans, habitant 23 rue de Lille et son gendre Raoul de SAINTE-MARIE 42 ans, manufacturier habitant Arcueil, déclarent son décès le 27 Janvier.

CONCOURS DE l'an 8:

N° d'inscriptions. 879.	<b>POURRAT, Pierre Mathias</b> , né le 22 Décembre 1779
EXAMEN à l'École	département de la Seine
N° d'admission.	Fils de Pierre et Marie, rue de la République à Paris
DATE 24 Mars 1800	Signalement - Cheveux et sourcils châtains front bas yeux noirs bouche petite menton court visage mal réglé taille d'un mètre 72 centim.
Signature de l'Élève:	Marques apparentes : Services militaires : Domicile des parents: Rue de la République à Ambert (Seine)
BOURSES et allocations.	Grades obtenus : Passé à la 1 <sup>re</sup> division en ... le ... d'une liste de ... Élèves... Déclaré admissible dans les services publics en ... le ... d'une liste de ... Élèves. Admis dans le service d ... en ... d'une liste de ... Élèves.
Trousseau et provisions mise d'équipement.	De l'École Polytechnique en 1800. Le 22 Mars 1800. L'Élève a été admis à l'École Polytechnique le 22 Mars 1800. L'Élève a été admis à l'École Polytechnique le 22 Mars 1800. L'Élève a été admis à l'École Polytechnique le 22 Mars 1800.

Admission de Pierre Mathias POURRAT au concours de Polytechnique de l'an 8 (1800)

# HÉRITIER, L'HÉRITIER

par Henri PONCHON (cghav-62)

*Une anthropologue reconnue décédée en l'automne 2017, un généticien un peu oublié. Deux noms typiques du Livradois que l'on serait tenté de rapprocher, mais pour lesquels on ne peut trouver à ce jour d'origine commune.*

*Les HÉRITIER : des familles paysannes de Grandval habitant le village de l'Imberdis, qui émergent avec Françoise HÉRITIER. ; Les L'HÉRITIER une famille de marchands bourgeois du bourg de Champetières qui accaparera la fonction de maire de leur commune au XIX<sup>e</sup> siècle.*

## Françoise HÉRITIER

« Ma famille, côté paternel, est du Livradois. Ma grand-mère s'appelait Marguerite Friteyre, elle est née à Bertignat. Elle a épousé Georges Héritier de L'Imberdis, commune de Granval. Du côté de Georges, une sœur a épousé un Monteilhet ; leur fils, Pierre, grand blessé de la guerre de 14, fut maire de Granval. L'autre sœur, Augustine, s'est mariée avec un Béal des Batisses ; j'y ai encore des arrières cousins. Du côté de Marguerite, il y avait deux sœurs, mariées à la Chapelle-Agnon, l'une avec un sabotier, Monsieur Claustres, l'autre avec un Convert, dont le fils, le charmant Gustave Convert, avait une fabrique de chapelets... », avait déclaré François HÉRITIER au printemps 2012, au journal du Parc Livradois-Forez.



Dans une interview rediffusée à la télévision le lendemain de son décès, Françoise HÉRITIER explique ses vacances passées dans le Livradois (près de 3 mois par an) dans sa famille. Elle se souvenait avoir entendu les longues explications sur les uns et les autres, sur les liens de parenté existant, elle s'en rappellera lors de ses études sur le terrain en Afrique en écoutant les anciens et la généalogie orale.

Mais qui est exactement Françoise HÉRITIER, dont tous les journaux ont parlé au lendemain de sa mort à travers des articles plus ou moins longs ? « C'est la plus grande anthropologue de sa génération », selon un témoignage rapporté par *Le Monde* qui a consacré deux pages à sa biographie.

Une définition parmi d'autres de cette science :

« l'anthropologie étudie principalement les rites et les croyances, les structures de parenté et les mariages, et les institutions. Plus généralement, elle cherche à penser et comprendre l'unité de l'homme à travers la diversité des cultures ».

Elle se dit « fille de fonctionnaires modestes », en poste dans le Loiret, à Saint-Etienne puis à Paris. Elle naît en 1933 à Veauche pas très loin de Saint-Etienne. Elle vient passer ses vacances chez ses grands parents paternels, en particulier pendant les années de guerre. « Parce que là, on faisait le pain, il y avait du fromage, du lard. Je me souviens qu'on nous pesait sur ces balances que l'on utilisait pour les veaux, un dispositif de sangles accrochées à une poutre avec un contrepoids. On vérifiait si nous avions pris du poids et, bien sûr, c'était le cas. » La fillette apprend à soigner les bêtes, à reconnaître les plantes, à « rapetasser », à tordre le fil et faire une boucle après chaque perle du chapelet, elle observe la répartition des tâches entre hommes et femmes. « J'avais déjà cette curiosité, cette envie de comprendre le pourquoi des choses, d'aller au-delà des apparences, qui sont la marque de mon futur métier. » précise-t-elle dans la même interview de 2012. En quelque sorte, des débuts d'anthropologue parmi les paysans du Livradois.

Ses parents sont à Paris. En 1946, à 13 ans, elle entre au lycée Racine ; ce sera ensuite les classes préparatoires au lycée Fénelon puis la Sorbonne. Elle choisit l'histoire et la géographie avec l'idée de devenir égyptologue mais au lieu de passer l'agrégation, elle va suivre le séminaire de Claude LÉVI-STRAUSS à l'École Pratique des Hautes Études et décide d'orienter sa vie vers l'anthropologie sociale. Il la repère et l'envoie, en 1957, en mission d'étude d'un an en Haute-Volta (actuel Burkina-Faso) à laquelle succéderont neuf missions en Afrique Occidentale, totalisant près de cinq années de travail de terrain auprès des populations du Burkina-Faso et du Mali. De 1967 à 1982, elle est attachée puis chargée de recherches, puis maître de recherches au CNRS. Pour ses travaux sur le fonctionnement des systèmes semi-complexes de parenté et d'alliance, Françoise HÉRITIER s'est vue décerner en 1978 la médaille d'argent du CNRS au titre des Sciences humaines. En 1982, elle succède à Claude LÉVI-STRAUSS au Collège de France (chaire d'Étude comparée des sociétés africaines) et à la direction du Laboratoire d'anthropologie sociale, où elle enseignera jusqu'en 1998. Elle a été la deuxième femme à enseigner au Collège de France après Jacqueline de ROMILLY.

### Masculin-Féminin

L'apport essentiel des études et constats de Françoise HÉRITIER est la remise en question des idées reçues sur le masculin et féminin, dévoilant les fondements anthropologiques de l'inégalité et de la domination masculine.

Après des travaux sur la parenté, l'alliance, le corps, l'inceste, c'est l'universalité de la domination masculine qui a attiré son attention. Ce travail, présenté dans *Masculin-Féminin I* (Odile-Jacob, 1996) et *Masculin-Féminin II* (Odile-Jacob, 2002), a démontré que les différences physiques entre les femmes et les hommes n'étaient pas des données biologiques originelles, donc naturelles, justifiant la domination, mais des différences construites imposées par l'homme depuis l'ère de Neandertal, notamment lié au fait que ce dernier a voulu s'approprier le ventre des femmes. « *On dit qu'un homme ne peut pas épouser telle ou telle femme. Mais il n'est jamais dit qu'une femme ne peut pas épouser tel ou tel homme. En fait, les femmes n'ont jamais été des sujets de droit parlant dans les textes historiques* ».

Un héritage intellectuel qui n'est pas exempt de controverses et qui est le centre de nombreux débats actuels. Je me garderai bien de prendre parti dans notre revue de généalogie d'autant plus que je ne suis guère qualifié pour le faire.

### Des ouvrages récents plus intimes

A côté de la somme de ses écrits que l'on peut trouver sur Internet (livres, articles, chroniques), il faut citer deux ouvrages plus intimes et plus abordables pour le grand public : *Le sel de la vie*, en 2012, méditation sur son enfance, qui fait penser à *Je me souviens* de Georges PEREC ; *Le Goût des mots* en 2013 où elle nous invite à retrouver nos étonnements d'enfance. Enfin, tout récemment, dans *Au gré des jours* en 2017, elle évoque notamment la formation intellectuelle reçue de Claude LEVI-STRAUSS et son amour des mots ainsi que de la littérature. Trois petits ouvrages publiés chez Odile-Jacob.



Dans *Le sel de la vie*, elle traque les images et les émotions, les moments empreints de souvenirs qui font le goût de notre existence. Ainsi au fil des pages, elle évoque ses « *longues vacances en Livradois* (qui lui ont permis) *de connaître une paysannerie et un mode de vie disparus. Mes séjours africains apparaîtront en filigrane.* » Et plus loin « *être invité à la campagne par des amis qu'on aime*

*... trouver admirables les moustaches de son grand-oncle Joseph et la voix rocailleuse (car gazée en 14) de son vieux cousin Pierre ... goûter d'un café (au lait pour ceux qui aiment) et de biscuits partagés équitablement avec les chiens et les chats de la cousine Nini assis sagement sur les bancs autour de la grande table de L'Imberdis, commune de Grandval, lire Henri Pourrat qui situe à L'Imberdis des antres de sorciers, aimer Alexandre Vialatte et ses spirituelles chroniques...* »

Dans *Au gré des jours*, elle évoque également, ici ou là un détour d'une phrase, le Livradois de son enfance.

## Quartiers auvergnats de Françoise HÉRITIER

1. Françoise HÉRITIER, anthropologue, ° 15.11.1933 Veauche (Loire), + 15.11.2017 Paris, Grand officier de la Légion d'honneur, Grand-croix de l'ordre national du Mérite x1 Michel IZARD (1931-2012), anthropologue et ethnologue, directeur de recherche au CNRS, x2 Marc AUGÉ, ° 1935 à Poitiers, anthropologue et ethnologue, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de lettres classiques, docteur ès Lettres et Sciences humaines<sup>2</sup>, directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales,

### 2<sup>e</sup> génération

2. François HÉRITIER, ° 05.09.1905 Marcigny (Saône-et-Loire), + 1989 et inhumé à Marcigny  
3. Louise PICARD, ° 1911 Digoin, + 1973 et inhumée à Marcigny

### 3<sup>e</sup> génération

4. Georges Gilbert HÉRITIER, cultivateur à L'Imberdis de Grandval en 1900, chiffonnier au moins de 1906/1926 à Marcigny (71), ° 11.05.1871 Grandval (63), + 1927 x Bertignat 23.04.1900\_ (Cm Laroche à Bertignat le 21/04) *Selon son registre matricule, Georges Héritier habite Marcigny à partir de janvier 1903 ; toutefois à la fin de la guerre il rentre à Grandval en décembre 1918.*

5. Marguerite FRITEYRE, épicière à Marcigny au moins de 1906/1936, ° 15.01.1879 Bertignat, + 21.07.1961 Marcigny (71)

*Témoins au x : Hilaire BÉAL, 59a, cultivateur aux Batisses (Bertignat), oncle de l'épouse ; Jean-Baptiste MONTEILLET, 35a, négociant à Lyon (76 rue de la Part-Dieu) beau-frère de l'époux ; André FRITEYRE, 46a, cultivateur à Jarret (Arlanc) et Annet PARRAIN, 51a, cultivateur au bourg de Bertignat, tous deux oncles de l'épouse.*

### 4<sup>e</sup> génération

8. Barthélemy HÉRITIER, cultivateur à l'Imberdis puis chiffonnier à Marcigny (1901), ° 02.10.1852 Grandval + 1933 x Grandval 10.11.1868 (Cm Tardif, à St-Amant-Roche-Savine le 23/08)

9. Marie BÉAL, 08.02.1843 Bertignat, + 13.06.1932

10. François FRITEYRE, cultivateur à Bertignat (l'Espinasse), ° 18.03.1849 Ambert (la Collange) + 17.02.1933 x Bertignat 25.03.1878

11. Jeanne Marie PARRAIN, ° 12.11.1855 Bertignat + 16.01.1918

### 5<sup>e</sup> génération

16. Georges HÉRITIER, propriétaire cultivateur à L'Imberdis, ° 24.01.1818 Grandval, y+ 10.10.1888, yx 11.07.1837

17. Marie CLAUSTRE, ° 11.11.1819 Bertignat, + 17.10.1901 Grandval (l'Imberdis)

18. Antoine BEAL, propriétaire cultivateur à Bourdelles (Bertignat), ° 07.11.1791 Bertignat y+ 28.05.1871 (Bourdelles) y x 30.04.1839 (ref : *POUZET, Béal page 45*)

19. Gilberte SOLVICHE, ° 08.11.1813 Bertignat (la Goutte), y+ 24.10.1880 (Bourdelles)

20. Benoît FRITEYRE, cultivateur à la Collange (Ambert) puis à l'Espinasse (Bertignat), ° 18.09.1821 Grandrif (la Villatelle), + 05.10.1885 Bertignat (l'Espinasse) x Ambert 05.10.1847



21. Marguerite BALLAY, ° 10.02.1826 Grandrif (le Mont), + 27.06.1903 Bertignat (Espinasse)  
 22. Jean PARRAIN, chiffonnier (1840-1877) et cultivateur (1855) au bourg de Bertignat, ° 10.03.1815 Bertignat y+ 10.12.1877 yx 25.02.1840  
 23. Magdeleine DESMAISONS, ° 12.11.1813 Bertignat y+ 24.11.1872

#### 6<sup>e</sup> génération

32. Jean HÉRITIER, propriétaire cultivateur à L'Imberdis (Grandval), ° 14.10. 1786 l'Imberdis (Grandval) y+ 21.05.1849 x Grandval 24.06.1812  
*Note déclaration du décès faite par son fils Etienne Héritier, 48a, chiffonnier de l'Imberdis. Il est dit âgé de 80a, veuf de Benoîte Imberdis*  
 33. Damiane IMBERDIS, ° 30.12.1779 l'Imberdis (le Monestier) + 15.06.1833 l'Imberdis (Grandval)  
 34. Jean CLAUSTRE, propriétaire cultivateur à Chaussadie (Bertignat), ° 11.07.1776, + 27.02.1831 Bertignat (Chaussadis, 52 ans) yx 23.02.1808 (veuf en 1<sup>ière</sup> noce de Marie Tournebise)  
 35. Antoinette MALCURAT, ° 29.11.1783 St-Ferréol, + 25.02.1838 Bertignat (Chaussadis)  
 36. Antoine BEAL, marchand fermier au Prat en 1784, ° ca 1763, + 21.06.1842 (Bourdelles, 80 ans) x Bertignat 24.05.1784  
 37. Françoise CHABRIER, de Mirat (Marat), ° ca 1765, + 01.04.1840 Bertignat (Bourdelles 75a)  
 38. Barthélemy SOLVICHE, cultivateur à la Goutte (Bertignat), ° 02.05.1785 Bertignat y+ 15.10.1866 y x 06.02.1810  
 39. Marie SOLVICHE, ° 07.08.1794 Bertignat y + 06.06.1862  
 40. François FRITEYRE, peigneur de chanvre au Trait de SMO (1816), métayer au domaine de Villatelle (Grandrif) en 1821, ° 01.08.1791 Ambert, + 28.02.1875 Ambert x St-Martin-des-Olmes 21.02.1816  
 41. Marie BONNEFOY, ° 25.04.1795 (6 Floréal an 3) St-Martin-des-Olmes, + 22.12.1842 Ambert  
 42. Jean Baptiste BALLAY, cultivateur au Laurier puis au Mont (Grandrif), ° 14.11.1797 Grandrif y+ 1.02.1868 (Mont) yx 09.09.1823  
 43. Anne CHANTELAUZE, ° 01.05.1806 Grandrif y+ 12.06.1835  
 44. François PARRAIN, + ap. 1840  
 45. Anne SOLVICHE, + 27.11.1833 Bertignat  
 46. François DESMAISON, cultivateur à la Mayoux (Bertignat), + ap. 1840  
 47. Antoinette PERRIER, + 28.04.1838 Bertignat

#### 7<sup>e</sup> génération

64. Jean HÉRITIER, de L'Imberdis (Grandval), + av. 1812, x Grandval 15.01.1782 (veuf de Jeanne MOILLIER qui fournit la filiation Héritier) *relevés CGHAV*  
 65. Jeanne GUILHANDON, de St-Amant-Roche-Savine (Gaschon)  
 66. Blaise IMBERDIS, cultivateur à l'Embardie (le Monestier), + av. 1812 x Le Monestier 30.01.1770  
 67. Damiane DOUSSON  
 68. Jean CLAUSTRES, de Chaussadis, ° ca 1753, + 12.03.1786 Bertignat y x 04.10.1774 (cghav)  
 69. Marie BEAL, du Prat de Bertignat, ° ca 1756, + 4 pluviôse an 4 Bertignat

70. Guillaume MALCURAT, cultivateur à Menassaire (St-Ferréol des Cottes), ° ca 1751, x St-Ferréol des Côtes 28.06.1774  
 71. Marguerite GERMANANGUES, de Germanangue (Ambert), ° ca 1750  
 72. François BEAL, laboureur, métayer des Dames Religieuses Ursulines au Prat, marié 4 fois, ° 24.09.1733 (Marat ? pas à Bertignat), + 29.06.1810 Bertignat (le Prat), habitant du Prat, veuf de Claua Favier, x Bertignat 11.11.1760 (*ref : POUZET, Béal page 44*)  
 73. Marie TOURNEBIZE, originaire des Chataigniers de Job, ° ca 1738, + 09.09.1763  
 74. Guillaume CHABRIER, de Mirat (Marat) x Marat 10.01.1764 (cghav)  
 75. Jeanne DEFFRADAS, de la Griffolle (Marat)  
 76. François SOLVICHE, de la Goutte x Bertignat 10.02.1766  
 77. Gilberte BEAL, de Sauvanis (Bertignat)  
 78. Barthélemy SOLVICHE, la Goutte, *tailleur*, ° 03.01.1748 Bertignat, y + 18.02.1796 y x 08.02.1785  
 79. Antoinette BOUDIER, de la Goutte, + av. 1795  
 80. Antoine FRITEYRE, habite Ambert en 1791, fs Benoit et Agathe Pourrat, ° 17.01.1766 x Ambert 31.08.1790  
 81. Marie POURRAT, fa Claude et Jeanne Sauret, ° 10.06.1769 Ambert y+ 31.08.1848  
 82. Jean BONNEFOY, 27a en 1783, 58 a en 1816 x SMO 24.09.1783 (cghav)  
 83. Marie CHOMIS, de SMO, 26a en 1783, denteleuse à Ballay (SMO) en 1816, + 17 thermidor an 7 SMO  
 84. Vital BALLAY ° 1.02.1756 Grandrif, y x 09.09.1788  
 85. Marguerite BRUASSE ° 30.03.1757 Grandrif (CGHAV)  
 86. Antoine CHANTELAUZE, + ap. 1826 x Grandrif 23.08.1801  
 87. Marguerite FILIAT

#### 8<sup>e</sup> génération

128. Jean HERITIER, + av 1779 x Grandval 19.06 (08 ?).1731 (CGHAV)  
 129. Benoîte IMBERDIS, de l'Imberdis du Monestier, + av. 1779  
 136. Jean CLAUSTRES  
 137. Marie DOUSSON  
 138. François BEAL  
 139. Claua FAVIER, + av. 1774  
 140. Ferréol MALCURAT, ° ca 1747, + av. 1776 x St-Ferréol-des-Côtes 17.10.1776  
 141. Marguerite CHARTOYRE, ° ca 1749, + av. 1776  
 142. Jacques GERMANANGUE + av. 1776  
 143. Antoinette MATHIAS + av. 1776  
 144. Hilaire BEAL  
 145. Marie DAVID  
 146. Antoine TOURNEBIZE  
 147. Marie QUIQUANDON  
 148. Joseph CHABRIER  
 149. Marie COMBES + av. 1764  
 150. Guillaume DEFRADAS, de la Griffolle, x Marat 24.01.1733, fs + Jean et + Jacqueline Béal (ancêtres 426/427 de HP)  
 151. Françoise CHARDON, de la Cartade, fa + Julien et Marthe Béal (ancêtres 388/389 et 424/425)  
 152. Etienne SOLVICHE, *tailleur d'habits*, ° 09.02.1709 Bertignat y x 19.02.1784  
 153. Anne POURRAT, + av. 1785

154. François BEAL, + av. 1766  
 155. Damiane FONLUPT, + av. 1766  
 156/157 = 152/153  
 158. Jean BOUDIER, + av. 1785  
 159. Jeanne DEMARIAUX  
 164. Jean BONNEFOY, + av. 1783  
 165. Marie CHAPELLE  
 166. Jean CHOMIS, + av. 1783  
 167. Marguerite MONNET  
 168. Benoit BALLAY, ° 1.09.1729 Grandrif, y x 12.09.1752  
 169. Isabeau CHELLES ° 30.04.1731 Grandrif  
 170. Jacques BRUASSE  
 171. Marie COURTIAL + av 1762

### 9<sup>e</sup> génération

256. Pierre HÉRITIER, métayer à Sabatier, x Grandval  
 05.10.1701  
 257. Clauda DENEUFVILLE, hbt le Montel, ° 03.02.1677  
 Grandval  
 258. Etienne IMBERDIS  
 259. Benoîte IMBERDIS  
 280. François MALCURAT  
 281. Anne BOUCHE  
 282. Guillaume CHAROYRE  
 283. Françoise ALLIGIER  
 336. Guillaume BALLAY, x Grandrif 17.06.1727  
 337. Benoite GARAY  
 338. Antoine CHELLES, x Grandrif 28.02.1724  
 339. Anne Marie DOUARRE

### 10<sup>e</sup> génération

512. Antoine HÉRITIER  
 513. Jacques DENEUFVILLE

## Chiffonniers en Saône-et-Loire

C'est bien connu ; Bertignat et les paroisses et communes avoisinantes telles que Grandval étaient un pays de chiffonniers, alimentant l'industrie papetière de la région. Marcigny, entre Paray-le-Monial et Digoin, était situé sur les bords de la Loire, route naturelle de circulation vers Paris et les pays de la Loire. Une voie ferroviaire y avait été ouverte en 1882.

Dès 1901, le recensement fait apparaître des HÉRITIER (appelés Lhéritier) au faubourg de Borchamps de Marcigny. Sont recensés Barthélemy LHÉRITIER, 58a, et ses fils Georges 29a, et Jean.. 15a, tous trois chiffonniers. Ces HÉRITIER sont originaires du village de L'Imberdis qui se trouve à cheval sur les communes de Grandval et du Monestier ; eux sont côté Grandval mais parfois se marient côté Monestier avec des Imberdis très nombreux par là.

A L'Imberdis, quelques chiffonniers apparaissent dans les recensements à côté des cultivateurs, des nombreuses fileuses et de quelques scieurs de long, tel ce Jean SAUVAGEON en 1851, un jeune, son père étant cultivateur. Plus tard, en 1876, Barthélemy HÉRITIER fils de Georges, âgé de 33 ans, est dit chiffonnier. C'est lui que l'on retrouve, 25 ans plus tard, chiffonnier à Marcigny avec ses deux fils.



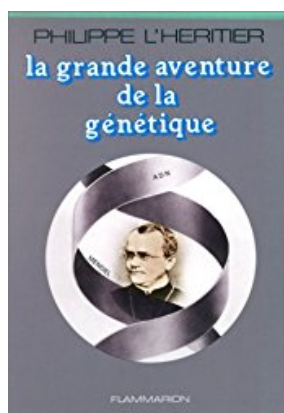
Le village actuel de L'Imberdis

## Philippe L'HÉRITIER Généticien

**Philippe L'HÉRITIER** est un généticien français né à Ambert (Puy-de-Dôme) le 3 janvier 1906 et décédé le 22 janvier 1994 à Champétières.

C'est un des fondateurs de la recherche et de l'enseignement de la génétique en France. Son père, avocat de formation, était magistrat à Ambert à l'époque de sa naissance. Sa famille, tout au long du 19<sup>e</sup> siècle avait été maire de Champétières. Philippe L'HÉRITIER fait ses études chez les pères maristes de Riom, puis au lycée jésuite Sainte-Geneviève, à Versailles.

En 1926 il entre à l'Ecole Normale Supérieure à Paris et s'inscrit à la section Sciences naturelles. Agrégé en 1930, il part aux États-Unis pour apprendre la génétique et l'implanter en France. Il est de retour en 1932 et soutient sa thèse en 1937. Il met au point le démomètre, outil de mesure de la sélection naturelle consistant en une cage contenant des populations très nombreuses de drosophiles.



En 1938, il est nommé maître de conférences à Strasbourg où il enseigne la biologie générale, la génétique n'étant pas encore acceptée.

En 1945, il revient à Paris et installe un premier laboratoire à l'Institut de biologie physico-chimique puis un second, en 1951, sur le campus de Gif-sur-Yvette qui accueille les trois premiers laboratoires français de génétique, dirigés par Boris EPHRUSSI, Georges TEISSIER et lui-même. A la fin des années 1950, il est nommé titulaire de la chaire de biologie générale à la nouvelle faculté d'Orsay.

En 1967, il repart en Auvergne avec un de ses collaborateurs, Jean-Claude BREGLIANO. Ils sont rejoints l'année suivante par Annie FLEURIET et fondent une équipe de recherche et un enseignement de génétique. En 1973, Philippe L'HÉRITIER, prend sa retraite.

## Généalogie de Philippe L'HÉRITIER

1. Philippe L'HÉRITIER, généticien, ° 30.01.1906 Ambert, + 22.01.1994 Champetières

### 2<sup>e</sup> génération

2 Jean-Baptiste Philippe René L'HÉRITIER, maire de Champetières de mai 1878 à fin 1881/début 1882, avocat, juge d'instruction à Moulins en 1891 et 1894, procureur de la République à Ambert en 1901 ° 18.09.1851 La Chapelle-Genest (43), + 14.06.1901 Champetières, 46 ans, x St-Germain-l'Herm 08.10.1895

*(son frère Jean Philippe L'Héritier maire de Champetières de mars 1882 jusqu'en mai 1900 ; né Champetières 25.11.1854, y + 14.06.1901 ; il est alors dit officier d'Académie, président du Tribunal de commerce, vice-président du Conseil d'arrondissement, propriétaire et industriel)*

*Note : A sa naissance les parents sont dits propriétaires habitant Champetières. La déclaration est faite par les deux grands-pères : Jean Philippe L'Héritier, 68a, propriétaire à Champetières (sosa 8), et Jean-Baptiste Carle 58a, propriétaire à la Chapelle-Geneste (sosa 10)*

3. Angèle Laurence JACOUD, ° 28.11.1874 St-Germain-l'Herm, + 04.02.1946 Ambert (mention marginale)

### 3<sup>e</sup> génération

4. Jean André Martin L'HÉRITIER, fabricant de mercerie à Champetières (1856-1866), négociant en 1872, maire de Champetières de mai 1871 à juin 1872 puis de janvier 1873 à septembre 1874, ° 12.11.1822 Champetières, y+ 20.10.1894

*Déclaration naissance par ses oncles André L'Héritier, son parrain, et Benoît L'Héritier, marchand à St-Bonnet-le-Bourg  
Déclaration décès par René L'Héritier, 43a, juge d'instruction à Moulins, et Philippe L'Héritier 39a, maire de Champetières, tous deux fils du défunt*

5. Félicie Magdeleine CARLE, ° ca 1830 La Chapelle-Geneste, + 14.06.1891 Champetières

*Déclaration décès par René L'Héritier, 39a, juge d'instruction à Moulins, et Philippe L'Héritier 36a, maire de Champetières*

6. François JACOUD, receveur de l'enregistrement à St-Germain-l'Herm, ° 26.05.1834 Chilly (Haute-Savoie), + 24.12.1877 St-Germain-l'Herm, fs de François JACQUOD et de Virginie de COUSSY, x St-Germain-l'Herm 21.04.1868 (Cm Vauzelles, notaire)

*Note : les parents Jacquod demeurent à Rumilly (Hte-Savoie) en 1868*

7. Marie Laurence GAUDIAS, ° 24.11.1848 St-Germain-l'Herm,

### 4<sup>e</sup> génération

8. Jean Philippe L'HÉRITIER, marchand en l'an 14, propriétaire à Champetières, adjoint au maire de 1822 à 1832 puis maire de Champetières de 1832 à 1837, ° 11.06.1783 Champetières (p : Benoit LHÉRITIER qui a signé ; m : Marie DOUARRE) y+ 02.09.1869 y x 21 brumaire an 14

9. Reine GARAIT, domicilié à Marsac, ° ca 1786, + 29.10.1854 au bourg de Champetières

*Selon l'acte de mariage, Reine Garait est la nièce de Jean Philippe L'Héritier, d'où une dispense de degré de consanguinité de sa majesté impériale du 20 thermidor an 13*

10. Jean-Baptiste CARLE, propriétaire à la Chapelle-Geneste, ° ca 1788, x La Chaise-Dieu 01.06.1824

11. Marie Marceline Euphrasie LANGLADE, habitant La Chaise-Dieu, ° ca 1798

14. Gilbert Hugues GAUDIAS, brigadier forestier à St-Germain-l'Herm en 1868, âgé de 63a, ° 10.12.1804 St-Germain-l'Herm, y + 05.02.1871 y x 17.07.1832

15. Anne MISSOUX, 56 a en 1868, + ap 1871 ; ° 10.07.1813 St-Germain-l'Herm

### 5<sup>e</sup> génération

16. Jean L'HÉRITIER, régisseur du Bouit en 1783, marchand au bourg en 1762 et 1783, maire de Champetières de 1793 à 1795 et de 1800 à avril 1813, x Champetières 08.06.1762.

*Note : témoins au x son frère Benoît L'héritier*

17. Anne HÉRITIER (ou L'HÉRITIER)

18. Benoît GARAIT, marchand boucher à Marsac, ° 1756 Marsac y x 18.02.1783

19. Jeanne LHÉRITIER, ° 19.07.1763 Champetières (p : Sr Benoît L'héritier, m : Jeanne Force du Chastelet), + 2 nivôse an 5 à Marsac, fa Jean et Anne Héritier ou L'héritier ci-dessus

*Note : belles signatures sur l'acte de ° du père et du parrain*

20. Jean Baptiste CARLE, ° ca 1759, + 03.06. 1837 la Chapelle-Geneste (veuf de Marianne Imberdis) x Ambert 24.09.1782

21. Marie Anne IMBERDIS, de la ville d'Ambert, + 21.07.1816 La Chapelle-Geneste

22. Vital Louis LANGLADE, juge de paix du canton de La Chaise-Dieu en 1824,

23. Catherine RICHARD

28. Louis Annet Félix Gabriel GAUDIAS, habite St-Germain en 1832 (avec son épouse), dit propriétaire en 1841, ° ca 1780 St-Germain-l'Herm y+ 18.01.1843

29. Marie BACHELERY, + ap. 1843

30. Jean Vital MISSOUX., adjoint au maire de 1816 à 1823 puis maire de 1823 à 1825, ° ca 1780, + 17.02.1825 St-Germain-l'Herm

31. Jeanne Marie GARAIT, + ap. 1832  
*Note : au recensement de 1841, un Jean MISSOUX, aubergiste x Jeanne GONTARD. Une Jeanne Marie GARAIT, veuve*

### 6<sup>e</sup> génération

32. André L'HÉRITIER, + av. 1762

33. Anne BOSFOCHER

34. Guillaume HERITIER, de Châtelet (Champetières), ° ca 1718, fs Vital et + Jeanne Convers, x Champetières 03.02.1739

35. Jeanne FORCE, de Notre Dame de Mons, ° ca 1718, fa Barthélemy et Catherine Passemard

40. Antoine CARLE, de la Chapelle-Geneste

41. Marie MAISTRE

42. Pierre IMBERDIS

43. Marie Thérèse GOURBEYRE

60. Jean MISSOUX, + av. 1825

61. Anne BARTHELAY

## Le destin de Pierre DUMAIS dit ROSSIGNOL

par Pascal MAZUEL (cghav-1423)

Un soir de janvier 2013, j'ai eu la surprise de recevoir un message par le canal « Généanet » d'un Monsieur se nommant Michel DUMAIS qui m'écrivait de son beau mais lointain Québec. Je ne pouvais soupçonner à ce moment les merveilleuses découvertes qui allaient suivre.

Michel DUMAIS était comme nous tous à la recherche de ses ancêtres et en particulier de son ascendance française. Il bloquait, lui et plusieurs de ses cousins généalogistes, sur l'origine de sa famille patronymique. Le seul élément qu'ils possédaient était l'acte de mariage leur ancêtre Pierre DUMAIS dit ROSSIGNOL avec Marie-Anne CHAMBERLAND le 26 avril 1745 à KAMOURASKA au Québec, au sud du fleuve St-Laurent, dans lequel il est dit que Pierre est fils de Jean et Marguerite RICHARD de la paroisse de Comblès diocèse de Clermont en Auvergne. Mais pas de Jean DUMAIS en Auvergne et surtout pas dans la paroisse de Comblès ou de Ombles.

En prenant le problème par les femmes et en recherchant sur le nom de Marguerite RICHARD, Michel est tombé sur ma bien modeste contribution à Généanet. Par contre « ma » Marguerite RICHARD est l'épouse de Jean ROSSIGNOL de la paroisse de Comps en Auvergne. Après bien des recoupements avec les documents concernant Pierre DUMAIS du Québec et le fils de Jean ROSSIGNOL et Marguerite RICHARD qui s'appelaient également Pierre, il devenait de plus en plus évident que nous parlions de la même personne. Michel et son cousin Jocelyn DUMAIS ont pu diriger leurs recherches et faire les découvertes qui ont confirmées nos suppositions.

Voici en quelques mots l'histoire de Pierre ROSSIGNOL-DUMAIS. Pierre est donc né au hameau de Tournobert paroisse de Comps (devenu Les Ancizes-Comps en 1885) le 8 février 1716, fils de Jame (où Janure ou encore Jean) ROSSIGNOL et de Marguerite RICHARD (sosas 1154 et 1186 pour moi). Jean est lui-même fils de Charles ROSSIGNOL et d'Antoinette CHEVALIER (sosas 1488, 2308, 2372 et 2496).

Vers l'âge de 16-17 ans environ, certainement poussé par les conditions de vie misérable que l'on pouvait connaître à cette époque, Pierre se lance dans la contrebande du sel ou faux saunage. Mal lui en prit, car il fût rapidement arrêté et déporté en Nouvelle-France (actuel Québec) en 1734 sur le vaisseau du roi « Le Rubis », pour ne jamais revoir ni sa famille ni son pays des bords de Sioule. Il survit à la terrible traversée qui dura 80 jours et devint soldat dans la troupe de Jean-Baptiste de RAMEZAY, qui combat les féroces Iroquois. C'est certainement à cette époque qu'il prit le nom de DUMAIS par tradition soldatesque peut-être, mais Jocelyn DUMAIS dans ses recherches émet l'hypothèse qu'il prit ce nom du temps où il faisait de la contrebande en référence au hameau de May paroisse de Charensat. Il était commun pour les faux-sauniers de porter des noms autres que le leur, afin de cacher leur identité. En 1745, après sa vie de soldat, il se marie donc avec Marie-Anne CHAMBERLAND et, devenu veuf, avec Catherine MICHAUD en 1755. De ses deux unions, il

n'eut pas moins de 17 enfants. Il vit sur son lopin de terre de KAMOURASKA / RIVIÈRE-OUELLE jusqu'à son décès le 17 juin 1803, sans avoir revu son Auvergne.

Aujourd'hui les descendants de Pierre DUMAIS sont répartis entre le Canada et les États-Unis. Ils sont plus de 8 000 à être recensés par le site de Jocelyn DUMAIS (genealogiedumais.com). Jocelyn a lui-même écrit 2 ouvrages concernant l'histoire de sa famille et il est à l'heure actuelle en cours d'en écrire un nouveau.

Le 3 septembre 2015, au pied de la statue de Vercingétorix place de Jaude à Clermont-Ferrand, les 2 branches de la famille ROSSIGNOL se sont retrouvées 3 siècles plus tard. Quelle émotion ! Pendant l'été 2016, une délégation d'une dizaine de personnes dirigée par Jocelyn a fait le voyage du Québec. Ils sont venus à l'église de Comps où fût baptisé leur ancêtre 300 plus tôt exactement et ont déposé une plaque. Bienvenue chez vous chers cousins.

Les recherches et les sources de cet article sont de Jocelyn et Michel DUMAIS pour le Québec et de mon cousin Lionel ROSSIGNOL de Lyon et de moi-même pour la partie Auvergne qui comporte plus de 10000 descendants ROSSIGNOL.

A ma demande, Jocelyn DUMAIS a écrit un petit article pour notre revue.

### *Le retour du faux saunier.*

*Je suis assis à une table avec plein de nouvelles cousines et de cousins qui portent un nom, ROSSIGNOL, différent du mien DUMAIS. Nous sommes en ce samedi 5 septembre 2015 aux Ancizes-Comps, une commune d'Auvergne en France, située bien loin de mon village natal de Lac-Bouchette au Québec. Je suis le premier descendant de Pierre ROSSIGNOL à venir ici depuis qu'il est parti en 1734.*

*La généalogie était pour moi quelque chose de tout à fait inconnu il y a 25 ans. Maintenant je me rappelle que lorsque ma mère m'a remis ce livre sur la généalogie Dumais en 1991, quelque temps après le décès de mon père Alfred, il y avait le nom de mon ancêtre lointain Pierre Dumais fils de Jean Dumais et Marguerite Richard d'Ombles, France. Puis j'appris que mon arrière-arrière-grand-père fut le premier à défricher la terre sur les rives de ce lac appelé Lac-Bouchette qui était entouré d'une forêt vierge, habitée par les Innus (tribu autochtones) et les animaux sauvages.*

*Cela devenait excitant, un ancêtre explorateur ! me disais-je. J'ai donc continué ma recherche. Je désirais savoir ce qui l'avait emmené là. Je découvrais alors le nom de l'un de ses cousins devenu un arpenteur célèbre, puis le père de celui-ci qui était politicien en 1838. Plus je reculais dans le temps, plus je me sentais l'âme d'un explorateur. Je*



découvrais toujours et toujours des noms et des faits entourant ma famille Dumais.

Le jour où je fus arrivé aux racines de Pierre j'ai voulu savoir où était cet endroit en France : Ombre ! Rien absolument rien, impossible à trouver et cela devenait frustrant. L'ancêtre Pierre devait certainement être originaire d'une famille noble si je regarde les grandes choses que ses descendants ont accompli ici au Canada, ceux-ci devaient avoir les gènes de leur ancêtre Pierre dont le père était sans doute un de ces nobles qui envoyaient leurs fils découvrir le nouveau monde. Mais là-bas en France il n'y avait pas de DUMAIS !

Puis un jour, un cousin Dumais avec qui je faisais la recherche décide de regarder du côté de la mère de Pierre, Marguerite RICHARD. Curieusement un certain Pascal MAZUEL cherchait la trace du fils de Jean dit Janure ROSSIGNOL, époux de Marguerite Richard. Ils venaient tous les deux de trouver la réponse. Mon ancêtre Pierre Dumais était le fils de ce Jean Rossignol. Je trouvais curieux ce changement de nom puis j'ai trouvé (voir Pierre Rossignol / Dumais 1716-1803 La déportation d'un faux saunier que j'ai publié en avril 2015). Je découvris ensuite que Pierre n'était pas un fils de noble en quête d'aventure mais bien un jeune homme de 18 ans qui fut arrêté et déporté pour avoir fait la contrebande de sel. Il ne devait plus jamais revoir sa famille et sa terre natale.

Le jeudi 3 septembre 2015 je serrais dans mes bras Pascal MAZUEL mon cousin descendant de Anne, la sœur de Pierre Rossignol /Dumais, au pied du monument érigé en l'honneur de Vercingétorix à Clermont-Ferrand, le symbole était fort. Ensuite je suis accueilli par Lionel Rossignol, un autre cousin et enfin ce fut la visite guidée par un autre cousin, Paul, de l'église de Comps où fut baptisé mon ancêtre Pierre en 1716.

Il est très difficile d'exprimer les émotions qui en découlent car je viens de vivre une expérience que très peu de personnes ont vécue. Toutes ces cousines et ces nouveaux cousins, l'accueil, la beauté du pays je n'ai que cela à dire.

Je suis revenu un an plus tard le 4 septembre 2016 avec un groupe de Dumais pour y déposer une pierre commémorative et procéder à la plantation d'un érable, gracieuseté de la commune des Ancizes-Comps, sur le terrain voisin de la petite église millénaire de Comps. Une cousine québécoise m'a demandé de déposer les cendres de sa mère Marguerite Dumais au pied de cet arbre, elle est la première à être ensevelie dans la terre de Pierre.

Le faux saunier est enfin de retour après plus de 300 ans d'absence.

Ici à Les-Ancizes-Comps, je me sens chez moi  
Jocelyn Dumais 10 septembre 2016

84 de Bourdon Gatineau Qc, Canada J8V2P1

---

## RECTIFICATIF

### à la généalogie des PELISSIER de MONREDON (parue dans AmA ! n° 162)

par Xavier LOCHMANN (cghav-400)

Barthélemy FABRE, avocat, n'a jamais été, à ma connaissance, notaire à Paulhaguet. C sont son oncle, Vital FABRE, puis son cousin, Jean FABRE, qui ont exercé, l'un après l'autre, cette charge.

Par ailleurs la mère de Barthélemy est Catherine JURIE, mais certainement pas de VERGONGHEON. C'est une fable, qui se transmet de nobiliaire en armorial, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle !...

Le père de Catherine, Claude JURIE, est dit, dans son acte de sépulture à Auzon, « originaire du lieu de Vergongheon ». Un érudit a lu – ce n'est pas très bien écrit – « seigneur du fief de Vergongheon ».

Le tour était joué ! Tant pis pour les membres de la famille de BOUZOLS, seigneurs dudit lieu.

Un petit complément : Rose Marie Irène PELISSIER de MONREDON, est décédée le 31 mai 1845 en la maison de la Chartreuse, commune de Brives-Charensac.



## Questions du CGHAV



Les questions et les réponses doivent être adressées  
à Jean-Pierre BARTHÉLEMY  
14 rue Broca 75005 Paris  
Courriel : barthelemyjpmc@wanadoo.fr

La rubrique Questions-Réponses est conçue pour être un espace d'échanges privilégié, ouvert à tous. Dans cet esprit, elle reprend les échanges intervenus sur le forum. Si certains le souhaitent, ils peuvent entrer en contact avec l'auteur d'une question (directement ou par mon intermédiaire), mais ils ne doivent pas oublier de tenir la rédaction informée de leur réponse qui peut intéresser d'autres adhérents car ... nous sommes tous cousins.

Pour les textes envoyés par Internet, et afin de faciliter le travail de reprise, veuillez placer le prénom en minuscules avant le nom en majuscules, et écrire les noms de lieu en minuscules. Pour les envois manuscrits, utilisez les majuscules pour tous les noms propres.

Avant l'envoi de vos questions, vérifiez que celles-ci comportent à la fois une date et un lieu au moins approximatifs et limitez-vous à 5 ou 6 questions par numéro.

Voici les abréviations couramment utilisées dans les questions réponses afin d'alléger le texte.

° = né(e) le	<b>b</b> = baptisé(e) le
+ = décédé(e) le ou feu(e)	<b>x</b> = marié(e) le
<b>fs</b> = fils de	<b>fa</b> = fille de
<b>asc.</b> = ascendance	<b>desc.</b> = descendance
<b>av.</b> = avant	<b>ap.</b> = après
<b>psse</b> = paroisse	<b>pr.</b> = présent(s)
<b>ca</b> = environ pour une date ou un lieu	
<b>y</b> = devant un symbole de baptême, mariage ou décès, et sa date, évitez la répétition du lieu précédemment cité.	
Le <u>département</u> noté dans le titre de la question n'est pas répété auprès des lieux du même département.	

Le sigle « \* » devant le n° de la question signifie qu'une réponse se trouve dans ce même numéro, mais cela n'empêche pas qu'un complément soit bien accueilli et puisse paraître ultérieurement.

Toutes les questions et réponses reçues, à mon adresse, par courrier postal ou électronique, avant le **5 mai 2018** ont été reprises dans ce numéro.

## QUESTIONS GÉNÉRALES

### \*164-17377 Cœurs pointe en haut

On trouve dans le Velay et le sud-est du Puy-de-Dôme (au moins) des linteaux de porte avec un ou plusieurs cœurs mais pointe en haut, associés ou non avec d'autres symboles. Quelqu'un aurait-il une explication à ce symbole ?

Jean-François CROHAS (cghav-739)

### \*164-17378 Prêtre communaliste

Qui peut m'expliquer ce qu'est, au XVII<sup>ème</sup>, un prêtre communaliste ?

Ch.-F. POUZADOUX (cghav-3781)

### \*164-17379 Âge au mariage

Je trouve un acte de mariage en 1755 dans lequel les futurs sont âgés respectivement de 15 ans et 18 ans. Il me semble que le curé prend beaucoup de précautions, plus que dans les actes voisins, avec les publications dans sa paroisse et celle d'à côté (d'où vient ce très jeune marié), et avec les consentements des parents, des oncles, d'un grand-père, des cousins témoins... Mais n'aurait-il pas fallu une dispense ?

Pierre MALHIÈRE (cghav-3545)

### 164-17380 Parrainage par frère ou sœur

A partir de quel âge les frères et sœurs d'un enfant pouvaient-ils devenir leurs parrains ou marraines ?

Josette MOLIERE (cghav-2116)

### \*164-17381 Actes ou registres religieux

Quelqu'un connaît-il la démarche à suivre pour consulter ou obtenir copie d'un acte de mariage religieux, de baptême ou de sépulture au XIX<sup>ème</sup> siècle, et particulièrement à Paris ?

Pierre GAUDON (cghav-1252)

### \*164-17382 Désignation et fonction du curateur

Dans le mariage de l'un de mes ancêtres à Lavoûte-sur-Loire, vers 1770, il est fait mention de son curateur. Je me demande comment un curateur était nommé et s'il y avait une trace quelque part dans des archives.

Par ailleurs, la mariée semble jeune (acte de naissance trouvé, à priori 1769... soit 13 ans...), ce qui m'intrigue.

Voici la transcription que j'ai réussi à faire (je débute...) :

*L'an 1783 et le 3 juin après avoir publié trois fois dans cette paroisse... ?? de l'autorité de ses parents et de Mathieu Accarion son curateur et la ... de l'autorité et le consentement de sa mère, Simon Accarion fils légitime de feu Claude et Marie Charbonnier de La Voûte d'une part ; et Jeanne Marie Giband fille légitime à feu Antoine et vivante Marie Beidouan aussi de La Voûte de l'autre, ont eu la bénédiction nuptiale.*

Olivier ACCARION (cghav-11208)

\*164-17383 Un métier : calupsière / cadissier(e)

Quel est le métier exercé par Anne M. CHALEIL x 08.08.1788 St-Genex-Champespe Pierre DITARD. Je lis : CALUSPIERE ?

Josette MOLIÈRE (cghav-2116)

\*164-17384 Autre métier : diamantaire/lapidaire Hte-Savoie

Fin XIX<sup>e</sup> et début XX<sup>e</sup> siècles, en Haute-Savoie, je trouve de nombreuses femmes, toutes épouses de cultivateurs, et parfois des cultivatrices elles-mêmes, exerçant la profession de diamantaire ou lapidaire. Dans ce contexte que signifiaient ces deux mots ? Evidemment il y a un rapport à la pierre plus ou moins « précieuse » mais sûrement pas avec le sens donné à ces mots actuellement.

Hélène PLANTARD (cghav-1414)

164-17385 Prénom étrange : Dounny, Dournine

Qui pourrait me déchiffrer le prénom de l'enfant née le 08.10.1736 à Cellule ? Je lis Dournine (son parrain Dourny) mais je ne connais pas ce prénom.

Isabelle CHRISTOPHE-OUANNADI (cghav-3765)

164-17386 Ancêtre mort en prison

Un de mes ancêtres, Jean Mathieu Florimon ACCARION me semble être mort en prison à Riom. En effet le décès est déclaré par 2 gardiens de la prison centrale le 30 décembre 1846. Âgé de 34 ans, il était né à Lavoûte/Loire, fs Simon x Marie BRUN.

J'aimerais savoir ce qu'il lui est arrivé, quelle peine de prison, pour quelle durée... Je ne suis pas familier des archives départementales, de plus j'habite Montpellier. Si vous avez des pistes je suis preneur !

Olivier ACCARION (cghav-11208)

\*164-17387 Charles-Gaspard d'ESPINCHAL

Dans un article fort intéressant publié dans Ama ! n° 116 (avril 2006) par Michel TEILLARD d'EYRY, intitulé *De quelques personnages célèbres originaires de Haute-Auvergne*, j'ai été étonné de lire que C-G. d'ESPINCHAL « se signale rapidement par ses exactions, crimes et viols dans la région ».

Je n'aurais pas l'impudence de nier ses diverses activités délictueuses puisqu'il a été deux fois condamné à mort, mais le terme de « viols » m'a fait sursauter. En effet, il convient de se souvenir de l'appréciation de FLÉCHIER qui pourtant ne l'aimait pas : « *Il eut été l'homme le plus accompli du pays s'il eût pu joindre les bonnes mœurs à ses perfections extérieures... Il avait tout ce qu'il faut pour se faire craindre des cavaliers et pour se faire aimer des dames* » (Les Grands Jours d'Auvergne).

Je n'ai trouvé nulle part qu'il aurait été accusé de viols. Apparemment, ses succès féminins lui suffisaient sans qu'il eût recours à cette extrémité.

Bernard GASTINEL (cghav-176)

## QUESTIONS PARTICULIERES

164-17388 ACCARION (43)

Recherche infos sur Marguerite ACCARION, épouse de sieur Pierre CAVARD (né le 27.12.1662 à Cayres, fils de Jean CAVARD et Laurence AUDIER, greffier au présidial du Puy en 1700.)

Le couple a eu plusieurs enfants entre 1695 et 1713. Dans tous les actes de naissances, il est plutôt fait référence à la famille CAVARD, mais aucune piste pour avoir une idée de l'identité de cette Marguerite ACCARION.

Olivier ACCARION (cghav-11208)

164-17389 AGIER-GROS (63)

x Blaise AGIER (+ 04.01.1786 Thuret à 65 ans) avec Marguerite GROS (+ 30.01.1790 Thuret à 65 ans).

Ils ont eu 6 enfants tous nés à Thuret, le premier Jeanne ° 23.06.1746 Thuret.

Bernard GAREL (cghav-876)

\*164-17390 AVENIN-CHANTROUX (63, 43, 15)

Je recherche les ascendants de mon grand-père VENIN. Après l'Indre puis le Puy-de-Dôme (patronyme souvent AVENIN), j'ai découvert l'acte le mariage du 05.11.1720 à Clermont-Ferrand de Joseph AVENIN avec Jeanne BROQUIN, l'époux étant de St-Etienne-sur-Blesle (43). Il était le fils de Robert AVENIN et de Marguerite CHANTROUX.

St-Etienne-sur-Blesle est en limite du Puy-de-Dôme et du Cantal ; il est possible que le mariage des parents ne soit pas sur cette paroisse mais sur un département voisin. Je trouve des ADVENIN sur St-Etienne-sur-Blesle mais aussi sur le Cantal tout proche. Il en va de même pour le patronyme CHANTROUX sur le Puy-de-Dôme.

Ts renseignements sur le mariage de Robert AVENIN avec Marguerite CHANTROUX avant 1720 m'intéressent.

Bernard JOYEUX (cghav-11101)

164-17391 BAYET-MERLIN (63/03 ?)

x ou cm et asc. ca 1720 ca Buxières-sous-Montaigut Antoine BAYET - Marie MERLIN. Le couple habite à Buxières.

Anne-Marie CHAMPAGNE (cghav-11190)

\*164-17392 BEGON (63)

Y- a-t-il un lien de parenté entre :

- Claude BEGON ° ca 1663, +1711 marié à Anne CLOUVET, exploitant/marchand, papetier du moulin de la Vigne, à Marsac en Livradois (63), et

- Pierre BEGON ° ca 1658, + 1718, marié à Anne BERTIN, exploitant/marchand, papetier d'un moulin à Lagat / St Martin des Olmes (63)

Gerard BEGON (cghav-11198)

\*164-17393 BEGON-CLOUVET (63, 15)

x Claude BEGON dit « l'aîné » de Chadernolles/Marsac en-Livradois avec Anne CLOUVET de Prélat/Chaumont-le-Bourg, dont Marie (qui doit être le 1<sup>er</sup> enfant du couple) née en 1693 à la Forie/Job, les autres enfants étant nés au moulin de la Vigne à Chadernolles/Marsac.

Claude faisait partie de la fratrie suivante : Dauphine °1654, Pierre °1658, Claude l'Aîné, Claude le « Jeune », Jean °1667, Jeanne °1670, Françoise °1675, avec comme parents : Pierre BEGON 1628/1676 x Marie GROLOIN. Je n'ai rien non plus sur les enfants du couple.

Gérard BÉGON (cghav-11198)

164-17394 BICHARD-GENDRE (63)

x ou cm. av. 1696 ca Neuf-Église et asc. de Michel BICHARD (° ca 1660 + 28.01.1740 Neuf-Église) - Françoise GENDRE.

Anne-Marie CHAMPAGNE (cghav-11190)

164-17395 BONNET (43)

° ca 1675, ca St-Arcons Marie BONNET fa de Mathieu et de Marie Isabeau VALETTE, x Xist CROS le 23.01.1720 St-Arcons.

Etienne APOSTOLY-CROS (cghav-2529)

164-17396 BOYER-CROS (43)

° Claude BOYER x 05.07.1743 Rauret Jeanne CROS

Etienne APOSTOLY-CROS (cghav-2529)

\*164-17397 BRUNEL-CHEVERLANGE (63)

x Jacques BRUNEL, ° ca 1695 - Marie CHEVERLANGE (ou Chaverlange, Chamerlange) à Clermont Ferrand, sans doute Saint Robert. Ils ont un premier enfant en 1724. La paroisse Saint Robert n'est pas sur Geneabank. Le nom de Cheverlange est peu présent dans les registres.

Jean Pierre WARCHOLAK (cghav-11216)

164-17398 CHANTELOUBE-BALLAY (63)

x ou cm Jean CHANTELOUBE - Antoinette BALLAY, dont Jean CHANTELOUBE x 31.07.1787 Antoinette ROCHET

Marie-Thérèse LASSINAT (cghav-2908)

\*164-17399 de CHAUMEIL (15)

Mon ancêtre Marie Anne de CHAUMEIL, née en 1706 à St-Cirgues-de-Malbert, est fille de Charles (1686-1741), seigneur de Puy-Soutro, x 16.06.1710 Antoinette de JONCOUX. La famille de JONCOUX est originaire de Corrèze, Sérandon, les de CHAUMEIL sont du Cantal.

Je recherche la trace de Jacques de CHAUMEIL, le père de Charles, décédé le 13 .01.1689. Dans le Cm de 1710, il est fait référence au Cm de Jacques de CHAUMEIL du 3 mars (ou mai) 1685 avec Thérèse du GIBANEL passé par un notaire royal La Rigaudye (c'est aussi un lieu) à Séradon (Sérandon) Limousin. Je n'arrive pas à trouver ce contrat de mariage. Il est fait également mention d'un testament passé par Caront ? notaire royal de janvier 1689. Je ne retrouve pas cet acte ni ce notaire

Si on se base sur un mariage en 1685 (probable, mais où ?) j'ai noté dans les AD du Cantal à Ally la naissance de trois enfants :

- Charles en 1686 (mon ancêtre); par : Charles de SCORAILLES, mar : Catherine d'AUTRESSAL
- Pierre 1687; par : Pierre de SCORAILLES, mar : Jeanne de CHAUMEIL
- Antoine 1689; par : Antoine du GIBANEL, mar : Marguerite de CHAUMEIL.

Sur Généabank les sources donnent des résultats différents et contradictoires sur l'ascendance de Jacques.

Il y a deux autres Jacques de Chaumeil, l'un marié en 1628, l'autre en 1638 avec deux sœurs de Scorailles. Le Jacques que je cherche est-il le second qui se serait remarié ou bien le fils d'un des deux ou encore une autre branche ?

Jean Pierre WARCHOLAK (cghav-11216)

\*164-17380 CHAVERLANGE-MATHIEU (63)

Asc. du couple François CHAVERLANGE (° 20.11.1720 Eglise-neuve de Guillaume et Hélias ?) x 13.11.1746 Anne MATHIEU.

Lucette GENESTOUX (cghav-3857)

164-17381 CHATEAUNEUF-NIGON (63)

x Jean CHATEAUNEUF - Antoinette NIGON, dont Marie x 1726 à Champagnat-le-Jeune.

Catherine CHADENAT (cghav-3249)

\*164-17382 CITTON-AURAY (63/03?)

x ou cm et asc. av. 1750 ca Durmingnat Arnauld CITTON (+ 10.01.1754 La Celle) - Gilberte AURAY (+ 20.01.1779 La Celle).

Anne-Marie CHAMPAGNE (cghav-11190)

164-17383 CROMARIAT(S)- INGUENOT (63)

x François (-Xavier) CROMARIA(T/S) teinturier, et Marie INGUENOT.

Marie INGUENOT ° ca 1779 est + 07.04.1860 à Clermont-Fd, fa de Gilbert INGUENOT et Marie ROCHE.

François (-Xavier) CROMARIAS est + 20.11.1845 à Clermont-Fd âgé de 76 ans, « originaire de St Gervais d'Auvergne » (c'est une erreur). Je pense qu'il est le même que François-Xavier CROMARIAS ° 08.07.1770 à St-Julien-la-Geneste, fils posthume de Jean-Baptiste CROMARIAS et Michelle PHELUT. J'aimerais en avoir confirmation.

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

164-17384 CROS (43)

Date +, ca. Vielprat, de Xist CROS ° 23.04.1681 St-Paul-de-Tartas, fs Vidal et Clauda ENJOLRAS

Etienne APOSTOLY-CROS (cghav-2529)

164-17385 CROS (43)

Date +, ca. St-Paul-de-Tartas de Marie CROS, y ° 26.11.1714 fa de Claude et de Jeanne PRADIER, x 12.02.1743 St-Paul-de-Tartas André ARCHER.

Etienne APOSTOLY-CROS (cghav-2529)

\*164-17386 DANDRAUD-CONSTANT (63)

Je recherche plusieurs actes concernant la famille DANDRAUD de la paroisse de Job et La Tour-Goyon fin XVI<sup>e</sup> et début XVII<sup>e</sup> siècle. Mon ancêtre Heleyne DANDRAUD (x Claude CHABRIER), est fille de Vital DANDRAUD et de Marie CONSTANT. Elle est citée dans plusieurs numéros d'AmA ! et notamment dans le n° 115, qui donne plusieurs dates que je n'ai pu retrouver. (baptême d'Heleyne le 12.10.1586 à Job, décès de son père Vital le 30.11.1620 à La Tour Goyon). Sauf erreur, aucune des deux séries de registres ne couvre ces années.

Florian DUMAS (cghav-11125)

\*164-17387 DEVAUZELLES (43)

Tts infos sur la famille DEVAUZELLES / de VAUZELLES qui exerça d'importantes fonctions à Lyon avant que Michel, capitaine au régiment de Villeroy, ne vint s'installer à Brioude à la suite d'une alliance contractée en 1636. La postérité de Michel résida à Brioude jusqu'en 1804, date à laquelle Julien-Léonard fut nommé directeur des Droits Réunis à Tours (après avoir siégé 5 ans au Conseil des Cinq-Cents et au Corps Législatif).

Il y a beaucoup de membres de cette famille en Haute Loire, mais mon ascendance directe est celle que j'ai fait figurer sur Généanet sous mon identifiant hcatherine22.

Catherine HENRY (cghav-11194)

164-17388 FOLLEAS-FAIDIS (63)

x Georges FOLLEAS - Marie Anne FAIDIS. Celle-ci est ° à St-Anthème le 19.11.1777 de Jean et Marie CHOMETTE (parrain Jean RAGE, marraine Marie Anne FAIDIS).

Les enfants du couple sont Pierre ° 18.04.1809 La Chaulme, Jean Baptiste ° 20.06.1811, Benoit ° 03.04.1814, Jean Benoit ° 23.06.1816, Jeanne Marie ° 18.03.1820, Jean Marie ° 01.07.1823, Marie Sophie ° 27.07.1827, Benoit ° 19.12.1829, Ce qui mettra le mariage avant 1809 et peut-être à Saint-Anthème

Monique VEDRINE (cghav-3357)

164-17389 FOUGEROUSE-HANNEQUIN

x ou cm Jean-Baptiste FOUGEROUSE (+ 19.07.1892) - Marie-Emélie HANNEQUIN (° à Luxemont et Villote, 51, domiciliée au Cros), dont Marie-Aline FOUGEROUSE ° 17.09.1864 Luxemont et Villote, x 14.01.1893 St-Just-de-Baffie Joseph-Antoine HERRAND/ (AURAND)

Marie-Thérèse LASSINAT (cghav-2908)



164-17390 GARDES-MOURET (43)

x ou cm Antoine GARDÈS - Catherine MOURET ca 1690 -1700, ca St-Rémy.

Paul VERDIER (cghav-1333)

164-17391 GAUTHIER-MANARANDE (63)

x François GAUTHIER (° 29.05.1836 Picherande, fs Pierre et Renée GAUTHIER, y + 14.04.1911) avec Françoise MANARANCHE (° 24.03.1840 St-Donat, fa Michel et Marie LADEVIE, + 13.05.1901 Picherande).

Leur 1<sup>er</sup> enfant, Marie, ° 13.11.1866 Picherande.

Lucette GENESTOUX (cghav-3857)

164-17392 GIROIX-JOUVE

x Pierre GIROIX- Marie-Louise JOUVE, dont un fils Louis Antoine ° 20.04.1876 à Mazoires.

Pierre + 20.04.1897 à Mazoires âgé de 57 ans.

Pas d'union à Mazoires ni naissance vers 1850.

Lucette GENESTOUX (cghav-3857)

\*164-17393 GOUTTEBEL-DAUBOURGNOUX

Lors du mariage Jean PRADAT - Jeanne GOUTTEBEL le 07.11.1741 à Olliergues, l'épouse est dite fille de défunt Pierre GOUTTEBEL et d'Anne DAUBOURGNOUX.

Je ne trouve pas de trace de ce couple Est ce qu'il y a une erreur ? Quelqu'un aurait-il le contrat de mariage?

Nadine CHASSAING (cghav-3504)

\*164-17394 GOYGOUX-BRASSIER (63)

° et x d'Ignace GOYGOUX ° ca 1758 à St-Genes-Champespe et Anne BRASSIER de Lamur, Picherande..

Ignace se remarie le 20.04.1799 - 1er floréal an VII - à Eglise neuve d'Entraygues avec Anne FALGOUX de Picherande ; témoin son beau-père BRASSIER 60 ans habitant de Lamur, Picherande.

Lucette GENESTOUX (cghav-3857)

164-17395 GRAIVE-VERNADET (63)

x ou cm Jean GRAIVE - Catherine VERNADET, dont Jean ° 13.03.1704, x 27.08.1726 St Just de Baffie Pétronille TRIOULLEYRE (° 09.11.1701)

Marie-Thérèse LASSINAT (cghav-2908)

164-17396 GRANETIAS-DUMAS

Je rencontre quelques difficultés avec le couple Etienne GRANETIAS-Anne DUMAS. En effet, bien qu'ils se marient à Thiers/St-Genès en 1667, ils n'ont aucun enfant sur les registres de la paroisse. Or, ce sont des habitants des hauts de Thiers (Granetias/Lombard). Leur fille Antoinette aurait du naître dans la fin des années 1660 (elle convole le 12.10.1689 avec Annet SABBATIER à St-Genès). Comme j'ai des doutes sur les ascendants (les données d'autres généalogistes donnent le couple Antoine GRANETIAS/RIGODIAS - Marie RODDIER comme parents d'Etienne), l'absence d'acte de naissance ne me permet pas de confirmer via les parrains/marraines. Si d'aucuns ont des sources plus certaines sur ces personnes, je les en remercie.

Dominique BOIS (cghav-3082)

\*164-17397 HAYNE (63)

° d'un Eugène HAYNE ca 1859, plâtrier, x Marguerite VERDIER et qui a eu des enfants à Mirefleurs entre 1889 et 1899. Je voudrais surtout connaître le lieu de naissance de ces personnes.

Marcel GAME

164-17398 LABAYE-METENIER (63/03 ?)

x ou cm et asc. av. 1694 ca La Crouzille François LABAYE (+ 20.06.1747 La Crouzille) - Marie METENIER (+ 20.11.1711 La Crouzille).

Anne-Marie CHAMPAGNE (cghav-11190)

164-17399 LABEYE-BOUILLET (63/03 ?)

x ou cm et asc. av. 1775 Philippe LABEYE (° 19.05.1749 La Crouzille + 21.02.1822 La Crouzille) - Jeanne BOUILLET (+ 25.01.1823 La Crouzille).

Anne-Marie CHAMPAGNE (cghav-11190)

164-17400 de LA CHASSIGNOLLE- de BREZONS (63, 15)

+ et asc. du couple Joseph de LA CHASSIGNOLLE, écuyer, sieur de La Plane x 10.01.1693 St-Hippolyte Marguerite de BREZONS.

Joseph né probablement vers 1658 est originaire de Picherande, fils de François de LA CHASSIGNOLLE écuyer, sieur d'Envaux et de Gilberte de FONTALARD (non mentionnés dans l'acte de mariage, mais le seul couple vivant à Picherande à la bonne période). Les époux sont cousins au 4<sup>e</sup> degré, mais la filiation de Marguerite de BREZONS n'est pas connue.

En 1722, le couple apparaît dans une minute à Apchon. Ils résident alors aux Martres-de-Veyre. Malheureusement je n'ai rien trouvé sur eux dans les registres des Martres.

Ils ont peut-être une fille nommée Catherine, mariée dans les années 1720 avec Antoine AMBLARD, notaire à Monton, dont plusieurs enfants x dans les années 1750.

Florian DUMAS (cghav-11125)

\*164-17401 LAGOUT Pierre, chirurgien

Toutes informations concernant Pierre (Antoine) LAGOUT, chirurgien de l'Ecole Royale Militaire d'Effiat x Gabrielle JUILLARD, + à 52 ans le 17.10.1813 à Aigueperse.

Daniel GROISNE (cghav-2872)

\*164-17402 LAMADON-MONIER-CALLOT

x Jean LAMADON - Marie MONIER-CALLOT, ca 1740 ou 1745 dans le Puy-de-Dôme. Ils ont eu au moins trois enfants : Marguerite (1748/1767), Jean ° 1758, x 23.05.1785 Marie GAILLARD, et Antoinette ° 1760

Jean-René CHOUARD (cghav-3622)

164-17403 LASHERMES-GIRE (43)

x ou cm Michel LASHERMES-Clauda GIRE av. 1676, ca Presailles.

Paul VERDIER (cghav-1333)

164-17404 MARTIN-TARTARIN (63)

x Annet (Anatole) MARTIN (° ca 1852 où ? - son père Antoine est de St-Germain-Lembron, mais aurait résidé à Ambert entre 1872 et 1886 ... je n'ai rien trouvé) et de Sidonie Elodie TARTARIN. Une fille décède à la naissance en 1887, à Ambert.

Lui aurait été entrepreneur/architecte à Ambert. Mais le patronyme TARTARIN n'est pas du coin... (Rien dans les décès entre 1887 et 1912, visibles aux AD numérisées.)

Dominique FOURNIER (cghav-2546)

164-17405 MONTEYRENARD-BRUNEL

x et + de Jean Bernard MONTEYRENARD, secrétaire propriétaire, ° ca 1772, + 24.09.1833. Il x avant 07.1794, Marie Françoise Agnès BRUNEL ° ca 176, + Le Puy, 18.08.1811 (59, 122/200).

J'ai relevé ce couple dans l'ascendance de Gabriel CHEVALIER, l'auteur de « Clochemerle ». Article paru dans la revue Généalogie et Histoire, du Cegra, décembre 2017, page 50, sous la signature de Lucette LIOGIER.

Jean-Marc BLANC (cghav-2559)

164-17406 OSSEDAT (63)

Un acte notarié (contrat en règlement de litige OSSÉDAT c. enfants DUFILHAT du 26.06.1616) me permet de penser qu'Annet OSSEDAT, papetier à La Combe, x ca

1621 Ambert Marie GRIVEL (fa Raymond et Antoinette CROHET), et y + 02.04.1628, serait fs de Damien OSSEDAT. Malheureusement, je ne trouve rien dans les BMS d'Ambert ou de St-Martin-des-Olmes qui puisse me le confirmer.

Nadine DUPLAIX

164-17407 PASCAL (63)

Je recherche les actes tels que contrat de mariage, testament, ventes ou autre, concernant des PASCAL ayant vécu dans les environs de St Germain l'Herm (Echandelys, Sauxillanges, Auzelles...), notamment des données concernant les couples suivants :

- Jean PASCAL x Charlotte THOMASSON (ledit Jean + avant 1649)
- Jacques PASCAL x Françoise BRUSSAT (ou BOUSSAT)

Ils sont affiliés aux PASCAL de Job dont je suis issu, et permettrait de faire le lien entre ces derniers et les très nombreux PASCAL de la région de Sauxillanges.

Julien PASCAL (cghav-3729)

164-17408 PIROT-GOURBEYRE (63)

x/Cm Michel PIROT-Jeanne GOURBEYRE, dont Jacques x 18.02.1765 Grandrif Jeanne CHASSAGNIOLLES

Marie-Thérèse LASSINAT (cghav-2908)

\*164-17409 QUINT(Y/IN)-QUINT(Y/IN) (63)

x Annet QUINT(Y/IN) ° 1710 Gelles - Françoise QUINTY qui aurait eu lieu le 21.02.1735 à Gelles selon certaines sources, mais acte introuvable.

Je trouve à St Pierre le Chastel le 11.02.1744 le mariage d'Annet avec Marie ROCHEFORT, sans mention d'un précédent mariage

Simone POUILLEN DARCILLON (cghav-

164-17410 RIEBEL-MOCCHETTI

Ts rens. sur Marie Elise RIEBEL qui a eu 3 enfants à Clermont avec Jean MOCCHETTI originaire d'Italie. Elle a 18 ans en 1887 et est originaire de Strasbourg.

Je ne retrouve aucune trace d'elle après la naissance d'un fils Jean Charles le 31 mars 1891 à Clermont.

Son compagnon Jean MOCCHETTI s'est x le 6 juillet 1893 à Clermont avec Marie-Louise BARDIN.

Alain PERCHE (cghav-1424)

164-17411 RIGAL-COUDERT (15)

x ou cm et asc. av. 1750 ca Bredons Guillaume RIGAL, marchand - Marie COUDERT.

Anne-Marie CHAMPAGNE (cghav-11190)

164-17412 RO(U)BIN-CHABRIER (43)

x ou cm Sébastien ROBIN - Marguerite CHABRIER, av. 1674, ca Lantriac

Paul VERDIER (cghav-1333)

164-17413 RODARIE-CHANTELOUBE (63)

x ou cm Benoit RODARY (+ 13.03.1834) - Marguerite CHANTELOUBE (+ 15.10.1861 à St-Martin-des-Olmes), dont Pierre RODARY x 05.09.1836 x Suzanne SOLLEILLAND

Marie-Thérèse LASSINAT (cghav-2908)

164-17414 RODARIE-JARIX (63)

x ou cm Claude RODARY - Anne JARIX, dont Pierre ° 1736, x 28.11.1776 St Martin des Olmes x Marie DURET (° 1748)

Marie-Thérèse LASSINAT (cghav-2908)

164-17415 SABATIER (43)

° ca 1678, ca Vielprat Antoinette SABATIER fa de Pierre et de Clauda ROUDIL, x Xist CROS le 22.02.1707 Vielprat

Etienne APOSTOLY-CROS (cghav-2529)

164-17416 SANIAL-BOYER (43)

x ou cm Antoine SANIAL - Marie BOYER av. 1677, ca St-Front.

Paul VERDIER (cghav-1333)

164-17417 SAURON-DELABRE (43)

x ou cm Jean SAURON-Jeanne DELABRE av. 1674, ca Coubon, St-Martin-de-Fugères.

Paul VERDIER (cghav-1333)



## Réponses du CGHAV



### RÉPONSES AUX QUESTIONS GÉNÉRALES

#### 162-17345 Soldats auvergnats de la guerre de 1870

Je ne peux répondre sur la situation de votre arrière-grand-père car je n'ai pas pu consulter le registre militaire de 1866 qui n'est pas accessible actuellement depuis internet.

La garde mobile du Puy-de-Dôme est alors formée de 5 bataillons (1 par arrondissement), chaque bataillon comprend 8 compagnies (1 à 2 cantons). Le 1<sup>er</sup> Bat est celui d'Ambert (celui qui vous intéresse), le 2<sup>e</sup> Clermont-Fd, le 3<sup>e</sup> Issoire, le 4<sup>e</sup> Riom et le 5<sup>e</sup> Thiers. La 8<sup>e</sup> Cie du 1<sup>er</sup> Bat est formée d'hommes du canton de St-Dier (certainement aussi le lieu du conseil de révision). Le bataillon d'Ambert était sous les ordres de Charles, François BARRIÈRE, futur député et sénateur du département.

D'après l'ouvrage « 32<sup>e</sup> régiment de mobile : histoire du bataillon de Riom » sur GALICA, le 1<sup>er</sup> Bat est affecté à la défense de Paris. Les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> forment le 32<sup>e</sup> régiment de mobile, le 5<sup>e</sup> est en Afrique.

Le 1<sup>er</sup> Bat forme le 10 novembre 1870 avec d'autres bataillons (le 1<sup>er</sup> de l'Aisne et le 1<sup>er</sup> de l'Indre) le 64<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie (de mobiles) sous le commandement de M. le lieutenant-colonel d'AUVERGNE ; ce régiment est licencié le 23 mars 1871.

#### **La garde nationale mobile :**

Elle concerne les hommes non retenus pour le contingent de l'armée active, les exemptés et les remplacés. La substitution est autorisée entre parents, le remplacement est interdit. La garde mobile devait prendre part obligatoirement et annuellement à quinze jours maximum d'exercice d'une journée, le dimanche, en principe au chef-lieu d'arrondissement.

#### **La loi Niel 1868 :** (Source : Sénat)

Elle affirme le principe de l'obligation militaire soit dans l'armée active, soit dans une « Garde nationale mobile ». Le tirage au sort et le remplacement sont conservés. La Garde nationale mobile était destinée à renforcer l'armée en temps de guerre. La loi Niel vise à instaurer un système de réserve inspiré de l'exemple prussien. L'instruction de la Garde nationale mobile, destinée à renforcer l'armée active, est négligée et les troupes de réserve, peu formées, mal organisées et médiocrement commandées sont incapables de résister à l'invasion allemande et de défendre Paris.

#### **Presse :** (Overnia)

Il y a, pour la période de juillet à décembre 1870 dans la

presse régionale, un unique titre disponible, le Moniteur du Puy-de-Dôme et très peu de dates (les 18 et 26 août, reprise dès janvier 1871).

#### **Quelques documents à consulter :**

##### **France :**

*Histoire du service militaire en France*

<https://www.nithart.com/servmifr.htm>

*La mobilisation de l'armée, mouvements des dépôts (armée d'active) :* <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6461532t>

*Garde Nationale Mobile*

<https://archive.org/stream/corpsauxiliaire00martgoog#page/n3/mode/2up> (p10, 64<sup>e</sup> Rgt, 1<sup>er</sup> Btl du Puy-de-Dôme)

##### **Dans la région :**

*Historique du 72<sup>e</sup> régiment de Mobiles (Yonne-Cantal)*

<http://cantal.liens.free.fr/PDF/1870-1871.pdf>

*32<sup>e</sup> régiment de mobile : histoire du bataillon de Riom*

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6465803c>

*La Haute-Loire dans le conflit franco-prussien de 1870* (PDF des AD43) :

[http://www.archives43.fr/arkotheque/client/ad\\_haute\\_loire/\\_d\\_epot\\_arko/articles/1071/archives-departementales-de-la-haute-loire-travaux-et-etudes-de-raymond-caremier-la-haute-loire-dan\\_doc.pdf](http://www.archives43.fr/arkotheque/client/ad_haute_loire/_d_epot_arko/articles/1071/archives-departementales-de-la-haute-loire-travaux-et-etudes-de-raymond-caremier-la-haute-loire-dan_doc.pdf)

##### **A Paris :**

*3<sup>e</sup> Armée de Paris*

[https://www.ancestramil.fr/uploads/01\\_doc/divers/1870\\_la\\_commune/formation\\_3\\_armee\\_de\\_paris\\_1870.pdf](https://www.ancestramil.fr/uploads/01_doc/divers/1870_la_commune/formation_3_armee_de_paris_1870.pdf)

*Investissement de Paris – Organisation de la place*

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6479034p>

page 340 concernant le bataillon du Puy de Dôme

##### **Divers :**

*Santé* (nombreux ouvrages en tapant « ambulance 1870 » dans le moteur de recherche de GALICA) à titre d'exemple « Comité des ambulances et secours aux blessés Paris IX<sup>e</sup> ».

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6498345r>

##### **Tenue et Armement :**

*Uniforme :*

<http://www.laguerrede1870enimages.fr/page64.html>

*Le Chassepot*

Jean-Pierre BATISSE (cghav-3221)

#### 164-17377 Cœur renversé

Il semblerait que le symbole du cœur renversé soit un symbole réservé aux protestants ... à voir !

Christine EMERY-Di-BELLA (cghav-3031)

Voici une explication trouvée sur un forum : « Pendant les guerres de religion, violentes à Gignac, les catholiques s'affirmaient grâce à un cœur qui symbolisait ce que les protestants détestaient : la représentation de Dieu sous une forme humaine. Par opposition, il semble que les

protestants aient repris le cœur en le tournant à l'envers : c'était une manière d'afficher ses sympathies protestantes. Ces cœurs renversés sont très nombreux à Gignac, on les rencontre également sur les linteaux de cheminée et sur les murs de certaines maisons. "

Annie FRIER (cghav-3065)

En fouillant dans tous mes albums photo, je retrouve une photo prise en 2012 à Largentière (07) d'un cœur pointe en bas sur une porte, pour lequel j'ai écrit = « catholique », et une photo d'une autre porte avec un cœur pointe en haut, et là j'ai écrit = « protestant ». C'était sans doute la guide qui nous l'avait indiqué.

Yvette JUMEL (cghav-1536)

### 164-17378 Prêtre communaliste

Avant la Révolution, il y a dans le clergé séculier une distinction fondamentale entre ministres (curés, vicaires, chanoines, etc.) nommés par le patron de la paroisse ou de la vicairie (patron qui est l'héritier théorique du fondateur de la dite paroisse ou vicairie, et qui n'est donc pas forcément l'évêque, il peut très bien être un laïc) et les autres prêtres.

Dans le Massif Central, le prêtre communaliste, ou prêtre filleul, est donc un prêtre, né et baptisé dans la paroisse, qui y demeure, et qui vit des revenus de la communauté des prêtres filleuls (outre son bien propre puisque tout prêtre avait l'obligation pour être ordonné d'avoir un titre de rente).

Toutes les paroisses n'avaient pas de communautés et celles-ci pouvaient être plus ou moins riches. Évidemment, l'intérêt des prêtres communalistes en place était d'éviter de partager entre trop de têtes les revenus de la communauté...

Le prêtre communaliste étant passé par le séminaire, il a un niveau d'instruction qui, dans le Massif Central peu alphabétisé de l'époque, lui permet de jouer un rôle social non négligeable ... à commencer par l'alphabétisation des enfants de sa famille et de son village.

Pour en savoir plus

- Stéphane GOMIS, *Les enfants prêtres des paroisses d'Auvergne, XVI<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> siècles*, 2006.
- Louise WELTER, *Les communautés de prêtres dans le diocèse de Clermont du XIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, 1949.  
[http://www.persee.fr/doc/rhef\\_0300-](http://www.persee.fr/doc/rhef_0300-)

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

Voici les références de deux articles consultables sur l'internet ([www.persee.fr](http://www.persee.fr)), relatifs au clergé du 18<sup>e</sup> siècle :

- Berthelot du Chesnay Charles. *Le clergé diocésain français au XVIII<sup>e</sup> siècle et les registres des insinuations ecclésiastiques*. In *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 10, n<sup>o</sup> 4, oct-déc 1963, pp. 241-269
- de Vaissière Pierre. *L'état social des curés de campagne au XVIII<sup>e</sup> siècle, d'après la correspondance de l'agence du clergé aux Archives nationales*. In *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, tome 19, n<sup>o</sup> 82, 1933, pp. 23-53

Pierre CLAVEL (cghav-3743)

### 164-17379 L'âge au mariage

Le droit, basé notamment sur le concile de Trente, fixe la limite de nubilité à 12 ans accomplis pour les filles et 14 ans pour les garçons. Cependant le consentement des parents est exigé jusqu'à l'âge de 25 ans pour les femmes et 30 ans pour les hommes.

Sylvain CLEMENT (cghav-2574)

Cette question permet de faire un point sur les âges de « nubilité » :

1/ La **nubilité** - capacité de se marier - est de 14 ans pour les garçons, 12 ans pour les filles

2/ Le **mariage d'Ancien Régime** est exclusivement l'acte religieux. Un contrat de mariage peut parfaitement être passé entre les parents de petits enfants. Ce qui n'est fait que dans les grandes familles où la protection du patrimoine est essentielle. Mais le contrat ne prendra sa valeur qu'après le mariage religieux. A ce moment, il est parfaitement possible à l'un des époux de refuser ce mariage, sauf s'il y a eu « cohabitation ».

3/ Tous les mariages nécessitent l'**avis des parents**, aïeuls ou frères à défaut de parents vivants

Cet **avis** est une **autorisation pour les mariés de moins de 25 ans**. Après 25 ans, si les parents sont opposés au mariage, les garçons, jusqu'à 30 ans, peuvent être déshérités par leurs parents opposés au mariage, mais pas les filles.

Après 30 ans, si les parents n'ont pas marié leur fils, « *ils n'ont pas fait leur travail* » et ne peuvent plus empêcher le mariage. Cependant, s'ils ne donnent pas leur consentement au mariage, leur **avis** doit être sollicité par des **actes respectueux** présentés à 2 reprises par 2 notaires (au 19<sup>e</sup> siècle, l'acte respectueux sera conservé mais une seule fois)

4/ Les Protestants ont posé un problème au 18<sup>e</sup> siècle par leur refus du mariage religieux catholique. D'où les indications de certains curés qui, surveillant les ventres, baptisaient les enfants de couples fondamentalement protestants, mais n'indiquaient pas le père. Après l'édit de tolérance de novembre 1787, qui donnait un « état civil » aux protestants, ceux-ci affluèrent chez le curé (ou chez le greffier de la sénéchaussée) pour faire enregistrer leur mariage en apportant leur contrat, et aussi leurs enfants encore vivants

Votre acte de mariage ne pose pas de problème particulier et ne nécessite pas de dispense. L'expansivité du curé sur les participants, peut s'expliquer par la qualité de la famille (ou par le fait, qu'ils étaient de sa propre famille)

Alain ROSSI (cghav-2140)

### 164-17381 Actes ou registres religieux

En principe, il faut s'adresser à la paroisse ou à l'évêché du diocèse, en sachant dans quelle paroisse on veut faire la recherche. A ma connaissance, il n'y a pas encore d'indexation généralisée des actes de mariage religieux, de baptême ou de sépulture, mais les choses ont peut-être changé depuis mes dernières recherches qui sont déjà anciennes.

Pour l'évêché, il existe un service d'archives qui détient en principe le double de tous les registres, selon les mêmes principes que sous l'ancien régime et l'état-civil moderne. Là aussi, il faut se souvenir que les moyens de l'évêché sont limités et qu'une partie des tâches repose sur le bénévolat.

Mon expérience date déjà de plusieurs années, donc je ne vous donnerai pas de conseil pour le présent. A Paris, il y a une salle de lecture ouverte au public. Voici le lien qui décrit le service des archives du diocèse de Paris :

<https://www.paris.catholique.fr/archives-historiques>

Georges TEILLARD d'EYRY (cghav-256)

Je crois que les Archives de Paris ont, en usuel, les registres ecclésiastiques des mariages de Paris du XIX<sup>e</sup>

Jean-Pierre BARTHÉLEMY (cghav-1260)



Comme pour les communes, la conservation des actes religieux est variable selon les paroisses et les évêchés.

J'ai eu l'occasion de faire une recherche en région parisienne. Deux paroisses existent : l'une créée en 1897 a conservé tous ses actes, l'autre plus ancienne a envoyé à l'évêché ses actes antérieurs à 1960, moment de la réduction de la Seine à Paris et de la création des départements périphériques. Personnellement, né dans ce qui est aujourd'hui le 92, mon numéro SS est en 75 !

La paroisse qui s'est débarrassé de ses actes les a envoyés à l'évêché, mais lequel ? En fait à celui de Paris qui les a expédiés aux Arch de Paris qui se sont empressées de les réexpédier aux AD des départements concernés. C'est d'ailleurs là, que faisant une toute autre recherche, j'ai trouvé le baptême de ma grand-mère en 1889

Résultat : avant de se déplacer, téléphoner

1/ à la ou aux paroisses pour savoir ce qu'ils ont conservé

2/ éventuellement aux archives diocésaines

3/ aux AD du département de l'actuelle commune et de l'ancienne paroisse qui normalement sauront ce qu'ils ont reçu.

Pour les communes limitrophes de Paris, ne pas oublier son agrandissement en 1860 (12 => 20 arrondissements) et que les archives de ces communes, incorporées à Paris n'ont pas brûlé en 1871.

Alain ROSSI (cghav-2140)

#### 164-17382 Désignation et fonction du curateur

Les curateurs sont propres aux « Pays de droit écrit » et n'existent pas en « Pays de coutume » où ils sont assimilés aux tuteurs, qui restent en fonction jusqu'aux 25 ans du jeune.

En pays de droit écrit, un jeune homme de 21 ans dont les parents, grands-parents et frères aînés ont disparu, a le droit de contracter mariage, mais il n'a pas le droit de toucher la dot de son épouse.

Pour ce faire, il doit nommer (le plus souvent lui-même) un curateur qui touchera la dot en son nom et la lui remettra. *Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ?*

On dit aussi que les tuteurs sont responsables des personnes et les curateurs des choses.

L'Auvergne est une mosaïque de droit coutumier et de droit écrit. Les « justices » de droit écrit dépendent de seigneurs religieux (évêque, abbaye). Les « justices » de droit coutumier sont de nature féodale (seigneur ordinaire !)

Il existe des paroisses où les deux droits s'exercent : normalement il y a une frontière entre les deux, mais parfois pas de frontière et un exercice de justice par le bailli de l'évêque pendant un semestre et celui du seigneur pendant l'autre semestre. *Facile la vie !*

Alain ROSSI (cghav-2140)

Les mineurs de 25 ans ne pouvaient aller en justice, ni passer des contrats de vente ou d'achat sans l'assistance d'un curateur qui était généralement un membre proche de la famille ou, à défaut, le procureur d'office de la seigneurie.

Dans les pays de droit écrit, la curatelle succède à la tutelle qui prend fin à la puberté (14 ans pour les garçons, 12 ans pour les filles). Dans les pays de droit coutumier, « tutelle et curatelle, c'est tout un ».

Ces fonctions étaient redoutées, car il fallait rendre compte au pupille en fin de mission et souvent, en cours de mission, aux autres membres de la famille qui avaient leurs idées sur la gestion des biens du mineur.

On trouve trace de la désignation et de l'action des tuteurs et curateurs dans les archives des justices seigneuriales. Pour ma part, j'en ai trouvé dans les actes du bailliage de Roche-Savine. Par ailleurs, Richard DUJON a publié un texte d'une quinzaine de pages sur les actes de tutelle et de curatelle des bailliages de Menat, Montaigut, Pionsat et St-Gervais (Voir les *Publications du CGHAV*)

Jean-Pierre BARTHELEMY (cghav-1260)

Les mineurs devaient attendre l'âge de 25 ans pour avoir de droit de défendre en justice leurs droits, passer des actes de ventes ou d'achat, c'est pour cela qu'ils devaient avoir un curateur.

Les actes de désignations des tuteurs et curateurs sont intéressants généalogiquement à plus d'un titre : d'abord y sont énumérés tous les enfants, les membres de la famille qui sont susceptibles d'être désignés (sachant qu'ils ne pouvaient l'être au-delà de 70 ans) et les tuteurs et curateurs qui sont nommés.

Quand les parents (de leur vivant) ne désignaient pas les tuteurs et curateurs par acte notarial, ils étaient désignés par la justice du bailliage dont dépendaient leur lieu d'habitation. Une même paroisse pouvait dépendre de plusieurs bailliages selon le village dans lequel vous vous trouviez ; par exemple la paroisse de Neuf-Eglise dépendait du bailliage de Menat (bourg qui faisait parti de la paroisse de Neuf-Eglise) et la paroisse de Teilhet dépendait en partie du bailliage de Menat, en partie de Pionsat et aussi en partie de Saint-Gervais.

Richard DUJON (cghav-2570)

Sous l'Ancien Régime, l'âge minimal pour les filles est de 13 ans. Donc, en l'occurrence, il est tout à fait plausible que l'acte de baptême trouvé en 1769 soit bien celui de « votre Jeanne Marie GIBAND ».

Simon ACCARION étant orphelin de père, le conseil de famille lui avait désigné un curateur chargé d'administrer ses biens. On peut supposer que Mathieu ACCARION est un oncle.

Le mineur non pubère a un tuteur, qui le représente en tout. Le mineur pubère a un curateur, mais celui-ci n'est obligatoire « *que pour ester en jugement, ou lorsqu'il s'agit de faire quelque acte qui excède la simple administration, et qui touche le fond* ».

Je renvoie à *L'Encyclopédie*, article « Pupille ».

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

#### 164-17383 Un métier : calupsière / cadissier

Anne CHALEIL s'est mariée le 8 avril 1788 (et non le 8 août) à St-Genest-Champespe. Sur son acte de mariage, il est précisé que ses parents exercent la profession de cadissiers (et non calupsière).

Le cadissier est un fabricant de pièces de laine tricotées (de « cadis » : étoffe de laine assez solide qui servait à la confection de vêtements).

Christine de VRIENDT (cghav-2337)

#### 164-17384- Un métier : diamantaire ou lapidaire en Hte-Savoie

Autrefois comme aujourd'hui, dans les vallées de Savoie et Haute-Savoie, on recherchait les cristaux divers pour en faire des bijoux ou des pierres de collection. Il y avait donc un besoin de main d'œuvre pour en « améliorer » la présentation et les « faire briller » : d'où des lapidaires qui

travaillaient à la maison avec des petits tours de type « tour de potier ».

Par ailleurs, mon « Grand-Larousse » de 1900, me signale les « diamants savoyards » comme des diamants colorés en noir ou brun. Ainsi que leur emploi industriel « enchâssés dans de l'acier fondu » pour percer les roches dures, dresser les pierres de moulins ou scier les roches très dures comme les porphyres.

Il y avait donc bien des lapidaires pour les cristaux à destinée de bijoux et des diamantaires pour tailler des diamants noirs à usage industriel ou artisanal (pour les préparateurs/réparateurs de meules)

Alain ROSSI (cghav-2140)

#### 164-17385 Prénom étrange : Dourny, Dournine

A Moissat et alentour on trouve le prénom de Douny  
Le saint patron aurait été moine à l'abbaye de MANGLIEU.

En fait Douny était le nom en patois. En français c'était Domnin (devenu Denis)

Actuellement Saint-Domnin est toujours le vocable de l'église paroissiale de Saint-Denis-Combarnazat.

Paul GUILLOUX (cghav-1560)

#### 164-17386 Ancêtre mort en prison

Normalement en consultant les registres d'écrus de la prison de Riom, vous devriez retrouver tous les détails de son incarcération ainsi que les circonstances de sa mort (pas toujours indiquées mais sait-on jamais !). Le registre indique la date du jugement, les raisons et la durée de la peine. La fourchette de date n'est pas grande à consulter.

Christine EMERY-Di BELLA (cghav-3031)

Le jugement en date du 25.08.1844 concernant Florimont ACCARION a été retrouvé en 2U 16.

Olivier ACCARION (cghav-11208)

#### 164-17387 Gaspard-Charles d'ESPINCHAL dénommé le « Grand Diable »

A plus de 12 ans de distance, je ne puis me souvenir de la documentation qui m'a conduit à ajouter les viols de femmes aux nombreux forfaits dont G-C. d'ESPINCHAL fut accusé et pour lesquels il fut condamné par deux fois à la peine de mort, mais je ne l'ai pas inventé *motu proprio*. Et de fait, si vous consultez l'excellent ouvrage de Jacques GIRARD (†) « *Hommes et femmes célèbres ou remarquables d'Auvergne, du Bourdonnais et du Velay* », Ed. la Montmarie 2005, il est écrit textuellement en page 457 « ...lui-même est condamné pour viols et exactions diverses... ». Je ne suis pas un grand spécialiste de la vie de ce triste sire, mais pourquoi aurai-je douté de ces accusations qui paraissent avoir été communes à plusieurs auteurs distincts ? En même temps, rassurez-vous, je ne m'associe nullement à la frénétique campagne actuelle de certains mouvements féministes qui voient dans chaque homme un violeur potentiel.

Michel TEILLARD d'EYRY (cghav-1)

## RÉPONSES

### AUX QUESTIONS PARTICULIÈRES

#### 162-17353 BUISSON (63)

J'ai dans ma généalogie une Anne (ette) BUISSON x 10.02.1776 Egliseneuve-près-Billom Jean PAILLASSE. Sur l'acte de mariage, elle est dite de Bongheat, fa Antoine et Catherine GARDY.

Elle est décédée à Egliseneuve-près-Billom le 17.01.1817. Les parents de Jean sont Annet PALLIASSE (+ au mariage) et Marguerite DELAVET

Monique VEDRINE (cghav-3357)

Annette BUISSON est née à Trézioux le 29.03.1758.

Anne-Marie THÉALLIER (cghav-3687)

#### 162-17362 GRANGEMAR-TEILHOL (63)

A Thiolières, le 22.10.1881, mariage de :

- Antoine GRANGEMARD 27 ans ° 12.12.1853 (date exacte) à Bétonnasse (Vertolaye), ht Vinchal (Thiolières), fs de Benoit et Jeanne Marie BEAL

- Antoinette THELLIOL, 20 ans, ° 23.09.1861 (date exacte) Olmet hbt La Perouze (Olmet), mineure, fa d'Antoine et Michelle QUITTARDIE

Des oublis existent souvent dans les tables décennales ! D'où la nécessité de regarder dans les listes annuelles en fin de registres.

Le 16.02.1851 à Olmet, mariage de :

- Antoine THELLIOL, 29 ans, ° à La Perouze, Olmet le 26.09.1822 (sur le registre ° j'ai lu 22.09.1822) fs de + Michel + le 13.04.1838 et de Marguerite ACHARD

- Michelle QUITTARDIE 21 ans ° à Augerolles le 28.09.1829 (date exacte) fa d'Annet et + Jeanne BOURNIER, + le 07.01.1830 cultivateur au Mayet Augerolles.

A Olmet + Michel THELLIOL 45 ans ° à La Chambonie, Noirétable fs de + George et + Jeanne Chassonnerie, le 13.04.1838. Il était né le 22.05.1791 à Noirétable.

A Augerolles + Jeanne BOURNIER le 07.01.1830, 33 ans, ° à St-Gervais-sous-Meymont, fa de + Annet et + Marie BOURDIER.

Le x Benoit (Auguste) GRANGEMARD et Jeanne-Marie BEAL est bien répertorié dans le livre de M. Pouzet à la page 108. Ce x a eu lieu à Vertolaye le 18.01.1853

- GRANGEMARRE Benoit Auguste fs d'Antoine et Anne TAILLANDIER, ° le 08.06.1831 à La Chambonie

- BEAL Jeanne Marie fa de Sebastien II et Marguerite LACHAND.

Annie MALHIÈRE (cghav-2037)

#### 162-17372 TEISSIER-FONTBONNE (43)

Jacques TEYSSIER ° 11.11.1769 Raucoules (trouvé entre-temps). Nous avons donc :

1- Claude TEYSSIER x Antoinette MONCEIL dont :

- Claude ° 1626
- Anne ° ca 1629, x 1649 Giraud ROLLAND,
- Pierre ° 1632, x 1649 Jeanne ROLLAND
- Françoise ° 1635 et Catherine ° 1636

2- Jacques TEYSSIER x Catherine MONDON dont :

- Antoine ° 1738, x1 31.01.1764 Catherine GARBIL, x2 13.01.1767 Antoinette FAURE, dont
  - \* Catherine ° 01.03.1768 Raucoules
  - \* Jacques ° 1769 ; x 1797 Jeanne Marie FONTBONNE (dont Marie 1804 et Marie Benoite 1808 St-Etienne)
  - \* Marie ° 1771
  - \* Jean Antoine ° 1779

- Jean ° 19.06.1740 Raucoules Pont

- Marie ° 1742

- Claude ° 1745

- Anne ° 1747

- François ° 1749

- Jean Antoine ° 1752

- Jeanne ° 1754

3- Marguerite TEYSSIER x Jacques Benoit GIMBERT.

1- Anne FONTBONNE x Pierre MONNEYRON,

2- Annet FONTBONNE ° 1644, x Jeanne FONLUPT dont

- Pironne x 1711 Damien DUBOURGNOUX,

- Jeanne x Guillaume MONNIER

3- François FONTBONNE x Marie SOZET dont :

- Mathieu x 07.06.1692 Buzas-07 Catherine MONNEYRON, dont/

\*Claude x 21.09.1725 Bas Jeanne DUPIN dont Catherine ° 1727, Benoit, Michel (x 13.01.1756 Benoit TEILLEYRE), Marguerite, Alexandrine, Marie, Claude, Pierre, Michel

\* MarieAnne

Robert PELLARDY (cghav-2948)

#### 164-17390 AVENIN, ADVINENT-CHANTROUX

Joseph ADVINENT est bien de la paroisse de St Etienne sur Blesle (43) où l'on trouve les deux patronymes ADVINENT (orthographe locale ca 1700) et CHANTROUX. Malheureusement les BMS s'arrêtent en 1694 avec un grand trou au-delà.

On trouve cependant un couple Robert ADVINENT x Anne DELAVIALE d'où :

- Jacques ° 08.04.1699

- Gabriel ° 22.05.1696

En outre :

° 16.11.1695 Robert ADVINENT fs Hugues et Anne JOUVET dont le parrain est Robert ADVINENT

° 17.07.1699 Jean CHANTROUX fs Anthoine et Catherine MERLE

Le 04.03.1696 le curé délivre un certificat à Jacques ADVINENT pour se marier à Blesle avec Catherine MALPOIN (x retrouvé à Blesle sur GénéaBank mais sans filiation)

A Blesle (St Martin) les mariages ADVINEN, AVINEN, AVINEIN, AVININ sont nombreux

Ce qui n'est pas le cas de St-Etienne sur Blesle dont la population est à l'évidence inférieure à 500 âmes

Sur les dépouillements d'Eric TIXIER (Insinuations de Riom ou de Clermont) le seul ADVINEN/AVINEN retrouvé est un chirurgien d'Issoire, 2<sup>e</sup> époux d'une Hélène FARGIER, épouse qui fait son testament le 03.12.1695. Ce Jean ADVINEN/ADEVINEN semble s'être marié plusieurs fois (3 ?) et être originaire de Vorey (43)

J'ai bien peur que votre recherche ne doive s'arrêter là, sauf à trouver contrat de mariage ou testament à Clermont.

Alain ROSSI (cghav-2140)

#### 164-17392 BEGON (63)

Des contacts pris par l'auteur de la question avec Laurence FROMENT, il ressort que Claude et Pierre BEGON sont des cousins et non des frères. Voir réponse suivante.

La Rédaction

#### 164-17393 BEGON-GROLON, BERTIN, CLOUVET (63)

Pour le couple Claude BEGON l'aîné et Anne CLOUVET, je n'ai pas trouvé le mariage qui a pu être célébré à Job d'où la famille CLOUVET est originaire et où les registres comportent des lacunes. Je n'avais pas leur premier enfant, Marie, née à la Forie de Job. En revanche, j'ai les enfants suivants : Jeanne ° en 1695, + à qq jours ; Jean (1696-1757); Jeanne, mon ancêtre (1698-1766); Françoise (1701, + à qq jours); Michelle ° en 1702; Claude (1704-1710); Jean-Joseph (1710-1751), tous nés à Marsac.

Au sujet de Pierre BEGON époux d'Anne BERTIN, j'ai correspondu il y a quelques années avec Madame Vernaudon-Rolle (membre du CGHAV) qui descend de ce couple. Pour elle ce Pierre était fils de Pierre BEGON et de Marie GROLON.

Notez que j'ai trouvé dans les paroissiaux de Marsac le 04.09.1687 le décès d'un Pierre BEGON âgé de 24 ans, fils de Pierre, marchand papetier de Thamiat. Serait-ce un 8<sup>ème</sup> enfant du couple Begon-Clouvet ? Sinon, qui est-ce ?

Nicole BIENVENU (cghav-1047)

#### 164-17397 BRUNEL-CHAVELLANGE (63)

Jacques BRUNEL x 22.02.1718 St-Robert de Montferrand Marie CHAVELLANGE

Pierre BRUNEL, fs Jacques et Marie CHEVERLANGE (?) x 17.06.1767 Clermont-Fd, Ste Croix, Elisabeth OUVRY de St-Julien-de-Coppel

Annie FRIER (cghav-3065)

#### 164-17399 de CHAUMEIL

J'ai peu d'informations sur cette famille. Je note toutefois l'existence de François de CHAUMEIL, écuyer, seigneur de St Cirques de Malbert, âgé de 60 ans en 1689, de 65 ans en 1694, appelé au ban ces années-là (B RI supplément 15 P cahier 5 folio 100 et B RI supplément 15 HH cahier 2 folio 3 verso n° 8).

Il est précisé qu'il a 8 enfants en 1693 (dont le plus vieux a 10 ans – sic), mais aussi qu'il a des frères et sœurs. Jacques serait-il l'un d'eux ?

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

Vous avez effectivement deux frères Jacques de CHAUMEIL, référencés dans les Recherches de Noblesse de M. DE FORTIA (1666-1667), selon le relevé du Dr Louis DE RIBIERS :

1/ Jacques de C, sgnr de St-Cirques et de La-Roche-Loupiac, fs aîné d'Antoine; marié à Catherine d'ESCORAILLES (SCORAILLES), Cm 9.07.1628 Me GARCELON

2/ Antoine de C. fs de Pierre, marié Anne de BOUCHUT (BOUCHER) selon partage avec Gabriel de MURAT du 29.08.1623, Me DELÉVERY

3/ Pierre de C. fs de Jean, marié Delle Jeanne de LOUBEYRIE, Cm 28.04.1533, Me CHAURIN

4/ Jean de C. marié avec Delle Marguerite de VIGIER (cité dans acte ci-dessus)

Dans cette généalogie entre Jacques de CHAUMEIL, Sr de Freissinet, frère cadet du précédent, demeurant au Puech-Soutro, Psse d'Ally, marié avec Delle Aymée de SCORAILLES. Ce Jacques paraît avoir rendu des services militaires selon sentence du bailliage d'Aurillac du 19.06.1638

Le 1<sup>er</sup> Jacques a servi dans le Régiment des Gardes du Corps en 1610 sous M. de BRISSAC et le marquis de MONTEIL comme gendarme et sous M. de VIGNOLLES en 1636 et le marquis de NOAILLES en 1639

Les manuscrits de M DE FORTIA se trouvent aux AD de Clermont sous les cotes B 614 et 1 C 1494. Mais les plus intéressants sont les manuscrits 550 à 555 à la BMIU de Clermont (Chaumeil aux f° 21 et 30)

On retrouve un François de C dans les recherches de M LE BLANC (ca 1706) Reg C 1500-1501 p 151

On retrouve les deux sœurs SCORAILLES à l'article de REMACLE (T III p343) mais sous les prénoms de Jeanne

Catherine et de Anne Antoinette. Elles sont filles de François de SCORAILLES (III<sup>e</sup> du nom, sgr de Scorailles et d'Ally) marié en 1602 avec Jeanne de St CHAMANS, fa Jean et Catherine de GIMEL La généalogie des SCORAILLES s'y retrouve jusqu'aux environs de l'an mil. Attention cependant aux erreurs que peut comporter REMACLE (comme les prénoms des deux sœurs)

Par ailleurs dans « *Les chevaliers de Malte de la Langue d'Auvergne* » d'Eric THIOU on trouve un Louis de MARGOT du BOIS de St ETIENNE (né le 14.10.1771) reçu chevalier de Malte, et arrière-petit-fils d'un côté de Jean Baptiste de C (et Marie de DIENNE de LIMAGNE) et de l'autre de Joachim de COMBAREL du GIBANEL (et Thérèse Ignace de MAREGHE). Mais ne me demandez pas la relation familiale !

Alain ROSSI (cghav-2140)

#### 164-17380 CHAVERLANGE-MATHIEU

Anne MATHIEU ° 01.11.1725, fa Jean (parrain cité lors de la naissance de Marguerite CHEVERLANGE) et d'Anne PAPON (+16.05.1743 à la Joaniche).

Alis (Hélis) ARNAUD ° 19.11.1703 à Faleitouse, fa Germain et Anne GENE BRIER (+ 08.11.1704), mariés le 24.11.1701 Egliseneuve.

Si vous possédez les relevés du CGHAV, vous allez compléter aisément.

Christiane de VRIENDT (cghav-2337)

#### 164-17382 CITON-AURAY (63)

1- Jean CITON

2- Arnaud CITON, x 07.02.1747 Durmignat

3- Gilberte AURAY,

4- Jacques CITON,

5- Catherine LACHAUX,

6- Jean AURAY, marchand à La Corre au Quartier, y bapt.

22.12.1689, x 13.10.1710 Durmignat

7- Anne DAFFIX,

12- Gilbert AURAY, marchand à La Corre, le Quartier, x av. 1686

13- Gilberte NOHEN, + 20.10.1726 Le Quartier

24- Jean AURAY, + 25.10.1689, x Cm 01.02.1648 Me Ollery

25- Jeanne MEUNIER, de Youx,

26- ? NOHEN x 27 Marie GENEST

48- Pasquet AURAY x 49 Marguerite AUDURAND

50- Nicolas MEUNIER x 51 Anne POTIER

Jacqueline DROLEZ-LACOUTURE (cghav-1479)

#### 164-17386 DANDRAUD-CONSTANT (63)

La question qui a fait l'objet de nombreux échanges sur le forum sera prochainement reprise sous forme d'article

La Rédaction

#### 164-17387 DEVAUZELLES, de VAUZELLES (43)

Voir sur cette famille l' « Armorial général du Velay » de Georges PAUL.

Mon sosa 5329, honnête femme Marguerite de VAUZELLE, x le 10.05.1609 Pierre THOMAS du lieu de Paulhaguet, était fille de François et de Suzanne de VÈZE, x ca 1550 et petite fille de Jean de VAUZELLES, notaire à Brioude.

Jean MAISONNEUVE (cghav-

#### 164-17393 GOUTTEBEL-DAUBOURGNOUX

Je n'ai aucune trace du couple Pierre GOUTTEBEL x Anna DAUBOURGNOUX (DUBOURGNOUX). Il n'est pas cité non plus par P. L. POUZET dans son étude sur les

GOUTTEBEL contenue dans « *Différentes familles de la région de La Chabasse, Job, Marat, Vertolaye* » tome I.

Il paraît probable que le curé a commis une erreur sur le nom de la mère. En effet, la Jeanne GOUTTEBEL x Jean PRADAT le 07.11.1741 est vraisemblablement née au Champs, La Chabasse le 21.01.1716, fa de Pierre et Anne FONLUPT. Elle est veuve de Michel GERVAIS (x La Chabasse 19.11.1737), celui-ci + av. 03.1740.

Il y a aussi lacune dans les Cm d'Olliegues entre 1737 et 1741, et il me paraît difficile d'en retrouver un.

Il n'y a pas d'autre Jeanne GOUTTEBEL pouvant correspondre et c'est une explication plausible.

François CHALAMAUD (cghav-2996)

#### 164-17394 GOYGOUX-BRASSIER (63)

Le mariage Ignace GOYGOUX – Anne BRASSIER a eu lieu le 22 mai 1787 à Picherande, d'après les relevés du CGHAV.

Ignace est ° le 31.01.1759 à Nadeille, St-Genest, fs de Pierre et Marie SERVAYRE. 5 autres enfants sont issus de ce couple.

Christiane de VRIENDT (cghav-2337)

#### 164-17397 HAYNE (63)

Le recensement de 1906 sur Mirefleurs (en ligne aux AD 63) vous donne les réponses que vous cherchez : Eugène HAYNE, plâtrier, est né à Clermont en 1858

Marguerite VERDIER, sa femme, est née à Moulins (03) en 1863. Leurs 3 enfants Marie, Jeanne et Marius sont présents.

***Le recensement de 1906 a l'avantage de donner année et lieu de naissance.***

Alain ROSSI (cghav-2140)

#### 164-17401 LAGOUT

Voilà quelques informations trouvées sur Filae. :

Pierre Antoine LAGOUT est décédé le 17 octobre 1813 à Aigueperse âgé de 53 ans, fils de René.

Marié le 16.05.1789 à Saulcet (03) avec Gabrielle HEULHARD fille de Pourçain Gilbert et Marie Jeanne MARMION. Contrat de mariage le 15.05.1789 devant Me GRANGIER, notaire à St Pourçain (03)

Enfants : René (°10-08-1790 Aigueperse), Gilbert Pourçain, Hypolitte.

Bernard GAREL (cghav-876)

#### 164-17402 LAMADON-MONIER-CALLOT (63)

Grâce aux relevés du CGHAV, on trouve sur Filae et Généanet :

- Jacques LAMADON, fs Jean et +Marie MOSNIER, x 07.02.1780 Cournon (St-Hilaire) Benoîte ORIAGE

- Bonnette LAMADON, fa + Jean et + Marie MOSNIER, x 05.05.1784 Cournon (St-Hilaire) Gabriel LANDAN

Nicolas SAUDINOS (cghav-3921)

Le mariage de Jacques LAMADON/LAMADOUX avec Benoîte ORIAGE a été célébré le 07.02.1780 à Cournon St Martin (et non St Hilaire)

Les parents LAMADON étant tous deux décédés, le mariage de Jacques (mineur < 25 ans ou < 30 ans) est autorisé par son tuteur François FAURE.

Le mariage de Bonnette LAMADON, sœur de Jacques, est célébré le 05.05.1789 à Cournon St Hilaire, en présence de François FAURE, son oncle.

François FAURE, âgé de 25 ans, fs Noel et Anne LAVERGNE, épouse à Cournon St-Martin le 19.01.1745 (avec dispense des 3e/4e degrés) Marguerite MOSNIER CALLOT, fa de Thomas et et Anne FARNOUX



Conclusion : Marie et Marguerite MOSNIER-CALLOT, sont sœurs, filles de Thomas et Anne FARNOUX

Les parents de Jacques (né après 1750) et Bonnette, sont décédés entre 1767 et 1780. Ils sont vigneron à Cournon, paroisse St Martin. Leur mariage a logiquement été célébré à Cournon St Martin, avant 1748.

Le dépouillement des mariages de Cournon St-Martin par le CGHAV commence en 1741. Il ne reste plus qu'à feuilleter les registres conservés de Cournon St Martin, dont les deux séries sont en ligne (série 3E124 et 6E124)

Alain ROSSI (cghav-2140)

L'année 1748 est en déficit dans les deux séries des registres paroissiaux de St-Martin de Cournon. Il est possible que le mariage de Jean LAMADON ait eu lieu aussi en 1748.

Marie-Françoise BRUNEL (cghav-964)

#### 164-17406 OSSEDAT (63)

Trois enfants du couple Annet OSSEDAT-Marie GRIVEL sont nés et ont été baptisés à Ambert en 1622, 1624, 1627.

Marie GRIVEL, sa veuve (née le 29.06.1605 à Ambert) a épousé Guillaume GRIVEL, fils d'Antoine et de Anne de GONIN, né le 17.04.1601 à St-Martin-des-Olmes.

Quatre enfants au moins sont nés de ce couple à la Combe de 1632 à 1643. Après le décès de Marie GRIVEL, Guillaume GRIVEL s'est remarié avec Magdeleine DEBOST. Je descends de ce couple.

Pour les renseignements sur la famille OSSEDAT / AUSSEDAT, voir AmA! n°128. Alain AUSSEDAT espérait pouvoir remonter au-delà d'Annet. J'ai remarqué que le prénom est utilisé dans la famille OSSEDAT de

Grandval, qui de plus était patière (fournissait les chiffons aux papetiers), A creuser. (cf TIXIER).

Nicole BIENVENU (cghav-1047)

#### 164-17409 QUINT(IN/Y)-QUINT(IN/Y) (63)

Dans les registres de la série communale, consultables aux AD sous forme de microfilms :

- Le 21.02.1735 mariage à Gelles de Annet QUINTIN de Say, fs de François et Marie GUILLAUME avec Françoise QUINTY, fa de Marien et Michelle ANDANSON des Quintins.

- Le même jour, mariage de Marien QUINTIN (frère de Annet) avec Françoise QUINTIN sœur de Françoise.

La date de naissance d'Annet en 1710 est une estimation puisque l'unique registre de 1710 se termine le 13.02 sans trace de cette naissance.

Marie-Françoise BRUNEL (cghav-964)

Quelques infos complémentaires :

- 11.04.1743 : ° Marguerite QUINTY, fa Annet et Françoise QUINTY

- 19.02.1745 : + Annet QUINTY de Jay

- 13.09.1745 : ° Marguerite QUINTY, fa feu Annet et Françoise QUINTY

Nicolas SAUDINOS (cghav-3921)

Françoise QUINTY, veuve d'Annet QUINTY, s'est remariée à Gelles le 29.04.1749 avec Martin CHADE.

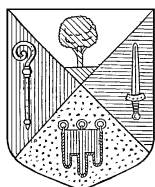
Monique VEDRINE (cghav-3357)

#### 164-17411 RIGAL-COUDERT (15)

Guillaume RIGAL BOYÉ x 26.08.1734 Bredons Marie COUDERC, « tous d'eux d'albapierre ».A.D. du Cantal, BMS d'Albepierre-Bredons, 5 Mi 525/3 ; vue 267/338, 1<sup>er</sup> acte en haut de la page de droite

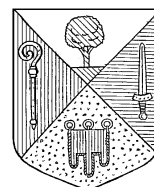
Georges TEILLARD d'EYRY (cghav-256)

# CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE L'Auvergne ET DU VELAY



Fondé en avril 1978 - Association loi de 1901

membre de la Fédération Française de Généalogie (*reconnue d'Utilité publique*)  
filiale de la Ligue Auvergnate et du Massif Central  
membre de l'Union Généalogique Auvergne-Bourbonnais-Velay  
Siège social : 55 rue de Châteaudun - 63000 Clermont-Ferrand  
Internet : <http://www.cghav.org> - Forum : <http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav>



**Conseil d'Administration 2017-2018 :** Mmes Christiane BELLIER (*Trésorière*) – Marie-Françoise BRUNEL (*Vice-Présidente*) – Marie Dominique ICOLE – Élise TARAGNAT – MM. Jean-Pierre BARTHÉLEMY (*Secrétaire*) – Dominique BÉNET – Jean-François CROHAS – Jean-Marc FAYOLLE – Robert LÉOTOING (*Vice-Président d'Honneur*) – Jean-Noël MAYET – Jacques PAGEIX – Henri PONCHON (*Vice-Président*) – Alain ROSSI (*Président*).

**Membre Fondateur :** M. Michel TEILLARD d'EYRY (*Président d'Honneur*)

## Adresses des correspondances :

- Générales, Adhésions : M. Alain ROSSI, Tél. : 01 4637 3315 ; 06 8070 1538 ;  
16 rue de l'Église, 92200 Neuilly ; Courriel : [rossi.cghav@orange.fr](mailto:rossi.cghav@orange.fr),
- Renouvellements, Trésorerie : Mme Christiane BELLIER, [ac.bellier@gmail.com](mailto:ac.bellier@gmail.com)  
Bel Horizon, Allée des Rossignols, 63780 – St-Georges-de-Mons
- Questions et réponses : M. Jean Pierre BARTHÉLEMY, Tél. : 01 4336 2005 ;  
14 rue Broca, 75005 Paris, Courriel : [barthelemyjpmc@wanadoo.fr](mailto:barthelemyjpmc@wanadoo.fr)
- Commandes de tables de mariages, baptêmes et sépultures :  
CGHAV – 55 rue de Châteaudun, 63000 – Clermont-Ferrand, [cghav@orange.fr](mailto:cghav@orange.fr).
- Commandes des « Publications du CGHAV » : M. Henri PONCHON, Tél. : 06 8781 2398,  
5 rue des Fontenelles, 92310 Sèvres, Courriel : [henri.ponchon@wanadoo.fr](mailto:henri.ponchon@wanadoo.fr),

**Rappel : tous les règlements doivent être effectués par chèques libellés à l'ordre du CGHAV.**

Internet : Site Internet : <http://www.cghav.org>

Contact général par le site : « Contactez-nous »

Forum : <http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav> (modérateur M. Jean François CROHAS, [jfcrohas1@orange.fr](mailto:jfcrohas1@orange.fr))

Nimègue : responsable de la gestion informatique des bases et de leur mise en ligne : Dominique BÉNET

**Puy de Dôme** : Mme Marie-Françoise BRUNEL, Courriel : [cghav63@orange.fr](mailto:cghav63@orange.fr)

**Bibliothèque** : 55 rue de Châteaudun 63000 Clermont-Ferrand. (*voir ouvertures dans « Avis Importants »*)

**Région Parisienne** : M. Jean Pierre BARTHÉLEMY, 14 rue Broca, 75005 Paris, [barthelemyjpmc@wanadoo.fr](mailto:barthelemyjpmc@wanadoo.fr)

## **Groupes d'échanges :**

**Livradois-Forez** : M. Henri PONCHON ; Courriel : [henri.ponchon@wanadoo.fr](mailto:henri.ponchon@wanadoo.fr)

**Volcans-Val d'Allier** : Mme Marie Françoise BRUNEL,

55 rue de Châteaudun, 63000 Clermont-Ferrand ; Courriel : [cghav63@orange.fr](mailto:cghav63@orange.fr)

**Combrailles et Limagne** : Mme Christine EMERY-DI BELLA,

19 allée des Tilleuls, Neuviale, 03800 Bègues, Courriel : [mumchris63@yahoo.fr](mailto:mumchris63@yahoo.fr)

## **Délégations :**

**Lyon / Rhône-Alpes :**

M. Jean Marc FAYOLLE, 17 rue de St Cyr, 69009 Lyon, Courriel : [jean-marc.fayolle@dbmail.com](mailto:jean-marc.fayolle@dbmail.com)

Mme Brigitte LACROIX, Tél. : 06 6600 2100, Courriel : [celacgen@yahoo.fr](mailto:celacgen@yahoo.fr)

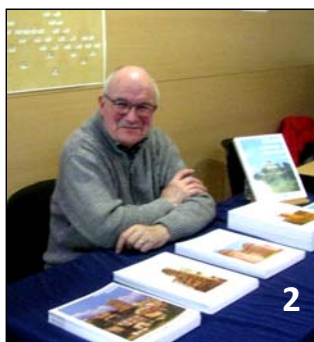
**Bibliothèque** : 39 bis rue de Marseille, 69007 Lyon. (*voir les ouvertures en rubrique « Avis Importants »*)

**Provence**, Mme Jacqueline BRIFFE, les Cassams, chemin des Lauves, 13100 Aix en Provence,

Tél. : 04 4296 3221 ; Courriel : [jacqueline.briffe@wanadoo.fr](mailto:jacqueline.briffe@wanadoo.fr) ;

**Pour la gestion des adhérents et l'envoi de la revue, nous utilisons un fichier informatisé (CNIL n° 855488) Aussi, conformément à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification auprès de M. Alain ROSSI, par courrier (16 rue de l'Église - 92200 Neuillys/Seine) ou courriel ([rossi.cghav@orange.fr](mailto:rossi.cghav@orange.fr))**

## D'AUTRES IMAGES-SOUVENIR DU 40<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE



### Légendes des clichés :

1- Annie FRIER et Hélène MARTIN (Assoc. PUY-CONFIT)

2- Roland PONT devant ses livres

3- Les archivistes des AD de Clermont

4- Tableaux généalogiques des adhérents (1<sup>er</sup> étage)

5- Eric TIXIER

6- Les Limousins en pause

7- Henri PONCHON et la journaliste de Radio Bleue

8- Notre photographe, Christine EMERY

9- Le dîner de l'AG

10- Mme LEBEGUE, conférencière



## Combats du 69<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie en Egypte (*voir articles pages 117-123*)



Ces trois gravures sur les campagnes de l'Armée d'Orient (1798 et 1799) décrivent par l'image trois actions militaires. (*collection particulière*)

Assaut d'Alexandrie le 02.07.1798  
(2 heures 30 minutes du matin)  
(*Bonaparte est représenté au centre*)

Siège de Saint-Jean-d'Acre,  
(avril-mai 1799)  
où Pierre OLIVIER fut blessé d'un coup  
de baïonnette (ce ne sera pas sa seule  
blessure pendant cette campagne).  
(*ici encore Bonaparte au centre*)



Bataille d'Aboukir contre les  
Turcs (25.07.1799) ? où les  
soldats originaires du district de  
Montaigu eurent à déplorer  
plusieurs blessés et morts

**ISSN 0220 6765**

Directeur de la publication : Alain ROSSI  
16, rue de l'Église – 92200 – Neuilly sur Seine  
Imprimerie SOPEDI : 5 avenue Ampère – 91321 – Wissous Cedex  
Publication trimestrielle, paraissant en février, mai, août et novembre  
**N° 164 - mai 2018 (2<sup>e</sup> trimestre)**